A 40 b

John Carter Brown.

82.141

Sabin 37441

L'INDÉPENDANCE

ABSOLUE

DES AMÉRICAINS

DES ETATS-UNIS,

Prouvée par l'état actuel de leur Commerce avec les Nations Européennes.

JOHN CARTER BROWN

« Il est dans la nature des choses qu'une Colonie qui » s'est séparée de la métropole, et a conquis son in- » dépendance, reste l'ennemi le plus irréconciliable » de cette même métropole. Je ne craindrois pas d'aller » plus loin, et de soutenir qu'elle sera toujours plus » près de donner des lois à celle-ci que disposée à en » recevoir d'elle ». *Extrait d'un discours politique du citoyen B....*

A PARIS,

Chez LARAN, libraire, au Palais-Egalité, galerie de bois, à droite du côté du jardin, N°. 245.

AN VI. — 1798.

Le citoyen Fauchet, Ministre de la République Française en Amérique, en 1794, a fait paroître, il y a quelques mois, un écrit intitulé : *Coup-d'œil sur l'état actuel de nos rapports politiques avec les États-Unis.*

Quoique son ouvrage ait été pour moi le principal motif de publier celui qu'on va lire, on s'apercevra sans peine que je n'ai pas prétendu m'engager dans une discussion diplomatique. J'ai cru seulement que quelques difficultés qui se sont élevées entre les gouvernemens Français et Américain, pourroient s'applanir si l'on avoit ici une connoissance plus exacte de mon pays sous le rapport de ses relations commerciales, et c'est le but que je me suis proposé en prenant la plume. Puissé-je avoir réussi dans cette utile entreprise! Au surplus, comme l'a observé l'immortel auteur de l'Esprit des Lois : *Dans une nation libre, il est très-souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal, il suffit qu'ils raisonnent.* J'ajoute que j'ai été guidé par le désir sincère de voir deux nations qui sont faites pour s'estimer, qui ont un rival commun, et par conséquent un grand intérêt à rester unies, de voir, dis-je, ces deux nations ne pas rompre les liens de l'amitié qui a existé entr'elles jusqu'à ce jour.

Je suis Américain et négociant.

Comme étranger et comme homme de commerce, sans doute je trouverai grace aux yeux du lecteur Français pour les incorrections de style qu'il remarquera dans ce travail. Je le prie de faire plus d'attention au fond qu'à la forme, et d'excuser les vices de l'une en faveur de l'importance de l'autre.

L'INDÉPENDANCE

ABSOLUE

DES AMÉRICAINS

DES ETATS-UNIS,

Prouvée par l'état actuel de leur Commerce avec les Nations Européennes.

QUELQUES Français avoient pensé, et le citoyen *Fauchet* a dit dans l'ouvrage qu'il vient de publier, que « si on en juge par l'état actuel » du commerce entre les États-Unis et la » Grande-Bretagne, on peut croire que les » premiers sont encore une Colonie de la se- » conde, ou craindre qu'ils ne le deviennent » de nouveau ».

Le citoyen Fauchet a bien remarqué qu'un semblable résultat inspire une sorte de dédain pour les Etats-Unis; mais il fait entrevoir que ce dédain pourroit être suivi d'une détermination du Gouvernement Français, d'abandonner totalement les Américains à eux-mêmes, et nous désirons également d'éviter l'un et de prévenir l'autre.

L'état actuel de notre commerce avec l'Angleterre, est le même qu'il étoit dès la première

année où les Etats-Unis jouirent de leur indépendance et des douceurs de la paix ; c'est-à-dire, que nous faisons plus de commerce direct avec les Anglais qu'avec tout autre peuple. Les choses sont donc les mêmes qu'à l'époque où nous secourûmes les Colons Français ; elles sont ce qu'elles étoient quand nous avons reconnu la République, quand nous lui avons payé cinquante millions, intérêt et capital, empruntés dans d'autres temps à la France, et enfin, qu'à l'époque moins éloignée où les commerçans des Etats-Unis sont devenus créanciers de la France pour pareille somme.

Certes, ces faits sont loin de prouver que la prétendue domination des Anglais dans les Etats-Unis ait fait de grands progrès, ou que notre pays soit dans un état de rapprochement continuel avec cette nation, malgré l'influence qu'on suppose résulter à son profit du commerce entre les deux peuples.

Mais cette influence du commerce devoit être plus grande et plus étendue, toutes autres choses égales, avant notre séparation de la Grande-Bretagne, et pendant que nous étions véritablement une Colonie Anglaise. Cela ne nous empêcha pourtant pas, à cette époque, de déclarer la conduite des Anglais, envers nous, tyrannique et infâme, et de leur faire la guerre la plus opiniâtre pendant sept ans.

Vous même, citoyen *Fauchet*, vous avez été témoin du peu d'influence de ce commerce, ou plutôt du mécontentement des commerçans Américains, lorsque la nation Anglaise voulut affamer votre République, anéantir toute neu-

tralité, et faire tout céder à son intérêt particulier. Vous savez si le commerce Américain s'est plaint de l'embargo de 1794, si ce fut lui ou vous, Ministre de la République Française, qui en demandâtes la suspension, s'il ne fut pas prêt à armer jusqu'au dernier bâtiment marchand, et à tourner son commerce maritime contre ceux qu'on lui donne aujourd'hui pour maîtres. Vous savez aussi que ce fut dans le même temps (et il n'est pas encore très-éloigné) que plus de cent de nos bâtimens marchands, formant le huitième au moins de notre navigation extérieure, étoient détenus à Bordeaux sous des prétextes, si non frivoles, du moins qui n'avoient aucun rapport direct avec les intérêts des Etats-Unis; que ce fut encore à cette époque où les décrets de la Convention Nationale, des 9 mai, 28 juillet et 17 novembre 1793, lesquels furent reconnus, les uns par vous, les autres par votre successeur, autant de violations des traités de 1778, que ces décrets, dis-je, furent rendus publics chez nous.

Il est impossible, Citoyen, que vous, ou d'autres personnes aussi bien instruites que vous, ne sachiez pas mieux apprécier cette influence supposée; que vous croyiez sincèrement qu'aujourd'hui, et encore moins par la suite, elle doive nous réduire à la servile dépendance d'une Colonie Anglaise. Et comment a-t-il pu vous échapper de dire que ce résultat n'étoit pas *sans quelque vérité* ? Comment se fait-il que l'opinion que vous manifestez ici soit encore celle du citoyen Talleyrand

Perigord (1) comme vous le dites; de lui, qui semble n'être revenu d'Amérique que pour entrer au ministère, et qui doit si bien nous connoître; de lui, témoin comme vous de tout ce qu'ont fait les Etats-Unis pour maintenir leur neutralité pendant que la France en tiroit les secours les plus importans?

Il paroît que l'on craint souvent ce qu'on ne croit pas. Quelquefois on se crée des phantômes pour prendre la peine de les combattre; mais ce qui vient d'autorités si respectables, ne peut être méprisé, ni même oublié. Je vais donc essayer de mettre tout le monde à son aise en prouvant la non existence de cette influence de l'Angleterre, par des faits moins connus, et par des principes qui le sont de tout le monde.

Le succès de mes efforts sera peut-être plus assuré si je mets sous les yeux du lecteur, d'abord les causes qui me paroissent avoir rendu nécessaire cet examen de l'influence du commerce en Amérique, et si j'ajoute ensuite quelques idées générales sur le commerce, tant celui de toutes les nations que celui des Américains en particulier.

En France, (comme par-tout ailleurs), il y a des hommes qui ne croiront jamais que nous nous soyons séparés de bonne foi de l'Angleterre, et leur raison est que, dans la révolution Américaine, on n'a pas vu les citoyens s'égorger les uns les autres. Il en est d'autres qui ne se persuaderont jamais que

(1) Ministre des affaires étrangères.

nous soyons un peuple constitué et indépendant de fait, tant que nous n'aurons pas élevé un trône à quelque ambitieux.

Ce n'est ni aux uns ni aux autres que je m'adresse en particulier, c'est aux Français en général.

Quelle peut donc être, en France, la cause de ces doutes sur l'indépendance des États-Unis ?

Mably dit : (1) « qu'en ne consultant à » notre égard que l'avarice et l'ambition, on » nous contraignit à nous rappeler que nous » *étions* Anglais ». Mais aujourd'hui on va plus loin, en s'efforçant de nous faire croire que nous le *sommes*.

Le citoyen Fauchet avoue que les États-Unis sont assez communément, ou trop dépréciés, ou estimés bien au-delà de leur importance. « L'une ou l'autre manière de voir, » dit-il, « est le résultat de différens jugemens » portés sur les mœurs de la nation ». Mais il se trompe en bornant là les causes de ces deux opinions si différentes. Il y a erreur, d'abord dans les idées qu'on se fait de nos mœurs, lesquelles valent bien, quant à la pureté du moins, celles de la France ou de l'Angleterre, mais encore dans l'opinion qu'on a du climat du pays, qui est très-peu connu, et de l'état actuel du commerce qui est absolument méconnu. J'entreprends de donner,

(1) *Observations sur le gouvernement et les lois des Etats-Unis d'Amérique*, contenues dans des lettres adressées, en 1783, à M. Adams, alors notre ministre à la Haye, et actuellement Président des Etats-Unis.

sur ce dernier article, tous les éclaircissemens qui dépendront de moi. Avant d'y entrer, qu'on me permette de relever quelques faits qui ont été avancés relativement au climat des États-Unis.

Le climat, le sol, la situation géographique d'un pays quelconque, sont les premières considérations qui frappent l'homme d'état.

Les mœurs, le commerce varient: dans un siècle, ils ne seront plus les mêmes, comme aujourd'hui ils ne sont pas ce qu'ils étoient il y a cent ans. Et ce sont le climat, le sol, l'étendue et la proximité ou l'éloignement respectif des nations, qui seuls peuvent décider de leurs destinées. Si j'ai préféré de traiter le commerce principalement, c'est que je suis *négociant* et non *homme d'état*. Peut-être aussi ai-je senti qu'on attaquoit l'honneur de mon pays sous les rapports commerciaux, tandis que notre indépendance m'a semblé à l'abri de toute espèce de doute.

Quoi qu'il en soit, il est vrai de dire que toutes les vérités se découvrent par comparaison; mais toutes les erreurs viennent des extrêmes. Aussi l'on se tromperoit grièvement, en comparant les États-Unis par rapport au climat, au sol, ou à la situation, soit aux Colonies Européennes dans les deux Indes, soit à l'Empire qui borne au nord le continent de l'Europe (la Russie).

Comme l'on ne craint pas un débordement d'Américains, et comme ils ne seront pas, de long-temps, aussi puissans que le sont aujourd'hui les Russes, je crois inutile de faire voir en quoi les deux peuples se ressemblent,

et en quoi ils ne se ressemblent pas. Je parlerai plutôt des îles, parce qu'ici le mot *Colonies*, qui nous a été appliqué, s'entend plus généralement de pays à sucre, café, etc., et où le climat semble exiger des esclaves pour la culture.

« Les îles », dit l'abbé Raynal, « sont » dans une dépendance entière de l'ancien » monde, pour tous leurs besoins. Ceux qui » ne regardent que le vêtement, que les » moyens de culture, peuvent supporter des » délais ; mais le moindre retard dans l'ap- » provisionnement des vivres excite une déso- » lation universelle, une sorte d'alarme qui » fait plutôt désirer que craindre l'approche » de l'ennemi. Aussi n'y a-t-il peut-être pas » un habitant dans l'Archipel américain, qui » ne regarde comme un préjugé destructeur » l'audace d'exposer sa fortune pour sa patrie. » Qu'importe à ce calculateur avide de quel » peuple il reçoit la loi, pourvu que ses ré- » coltes restent sur pied. C'est pour s'enrichir » qu'il a passé les mers ; s'il conserve ses » trésors, il a rempli son but » (1).

Voilà les idées qu'on a des îles de l'Amérique, et qui ne sont pas sans quelque vérité. Mais trop souvent, on confond le continent de l'Amérique Septentrionale, avec les îles et le continent de l'Amérique Méridionale.

Il est vrai qu'autrefois, la politique, aussi

---

(1) *Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes.*

barbare qu'aveugle d'une métropole avide, cachoit aux Européens, le véritable état de l'Amérique Septentrionale, (comme celui de toutes les Colonies lointaines) relativement au climat et au sol, qu'elle représentoit beaucoup meilleurs qu'ils ne le sont en effet. Mais l'on ne peut s'étonner assez que les plus célèbres Écrivains français ayent dénaturé les faits.

Par exemple, que faut-il penser de ces réflexions extraites de *l'Esprit des Lois*, chapitre intitulé : *Du terrein de l'Amérique.*

« Ce qui fait qu'il y a tant de nations sauvages en Amérique, c'est que *la terre y produit d'elle-même beaucoup de fruits dont on peut se nourrir.* Si les femmes cultivent autour de la cabane un morceau de terre, le maïs y vient d'abord. La chasse et la pêche achèvent de mettre les hommes dans l'abondance. De plus, les animaux qui paissent, comme les bœufs, les buffles, etc., y réussissent mieux que les bêtes carnacières; celles-ci y ont eu de tout temps l'empire de l'Afrique. *Je crois qu'on n'auroit point tous ces avantages en Europe.* Si l'on y laissoit la terre inculte, il n'y viendroit guères que des forêts, des chênes et autres arbres stériles ».

Que faut-il, dis-je, conclure de ces réflexions? que Montesquieu n'a pas entendu dire que l'Amérique fut la même par-tout, et que s'il y avoit beaucoup de nations sauvages, il se pouvoit qu'il y eût peu d'individus dans ces nations; mais que faute de s'être bien expliqué,

expliqué, il a laissé une porte ouverte aux plus grandes méprises.

Que penser encore de cette phrase de Raynal qui, pour nous excuser de ne point avoir produit un bon poëte, un habile mathématicien, un homme de génie dans un seul art ou une seule science, prie l'Européen d'attendre « que » l'éducation ait corrigé *l'insurmontable pente* » *du climat vers les plaisirs énervans de la mol-* » *lesse et de la volupté.* Peut-être alors, dit-il, » verra-t-on que l'Amérique est favorable au » génie, aux arts créateurs de la paix et de la » société ». Il faut inférer de ces idées que l'estimable écrivain n'avoit pas assez pressenti les approches de la révolution Américaine, de cette révolution qui a développé chez tant d'hommes célèbres, le germe des plus grands talens. Il faut demeurer convaincu que Raynal n'avoit pas assez apprécié le législateur des Pensylvaniens, le grand homme qui, d'une main arracha le sceptre aux tyrans, et de l'autre déroba au ciel sa foudre (1). Ou bien enfin, il faut croire que l'auteur s'est trompé en s'exprimant ainsi sur les Américains du nord.

Quelle qu'ait été son erreur, il n'a pas moins donné, dans ce passage, une fausse idée du climat du continent septentrional de l'Amérique.

Si l'on s'en rapporte au dictionnaire de Vosgien, on sera également trompé sur le sol et le climat des Etats-Unis; il y est dit (*article Amé-*

(1) L'immortel Franklin, dont on a dit :
Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

rique) que ce pays nouveau « produit une » grande quantité d'herbes potagères et médi- » cinales, des animaux fauves et domestiques, » des oiseaux et des poissons qui lui sont par- » ticuliers, d'excellens fruits et *beaucoup de* » *sucre*; tout ce qu'on y transporte de l'Europe » y réussit bien ». Ne croiroit-on pas que toute l'Amérique produit du sucre, et qu'il n'y a pas une île, une seule province, où l'on ne puisse transplanter, et la vigne de l'Andalousie et le chanvre de la Russie ?

C'est par cette manière vague de s'exprimer, lorsqu'il est question d'un pays en général, c'est par l'habitude qu'on a de s'étendre sur un objet en masse, lorsque les parties en sont moins connues, que les meilleurs auteurs ont donné lieu aux opinions erronées que tant d'Européens se sont faites (1).

Les français qui ont pris la peine de lire, à l'époque de l'indépendance américaine, ou qui ont connu le docteur Franklin pendant son séjour en ce pays, savent que ce philosophe a fait tout ce qui dépendoit de lui pour détromper les Européens sur la nature du sol et du

(1) Les bons ouvrages, et ceux reconnus comme tels, sont quelquefois les plus dangereux, en ce sens, que s'ils renferment des erreurs, elles deviennent beaucoup plus répandues. Par exemple, nous avons osé plus haut en relever une de Montesquieu : il est vrai que cet auteur n'est pas celui que l'on consulte, quand on veut s'instruire sur la nature du climat ou du sol d'un pays. Cependant le sujet ne lui étoit point étranger, ni ne pouvoit l'être à un aussi grand homme d'état.

Si Montesquieu n'eût été que jurisconsulte, il n'auroit pas été moins nécessaire de relever, dans ses ouvrages, ce qui pouvoit donner lieu à de fausses interprétations. Ses immortels écrits sont entre les mains de tout le monde. Il n'en est pas de même des recherches philosophiques de M. de Paw.

climat dans la partie septentrionale de l'Amérique. Mais que peuvent les entretiens, les lettres d'un étranger contre une masse de bons écrivains français ?

Et moi donc, pourrai-je me flatter d'être cru, lorsque j'assurerai que les Etats-Unis ne sont pas plus propres à la culture de la canne à sucre, que ne l'est la France ; que rien n'y est moins certain que le succès de celle de la vigne ; que les figues et les prunes des provinces intérieures de la France y sont inconnues autant que la banane ou l'igname de Saint-Domingue?

Non : il faudra invoquer le témoignage des Français, celui des écrivains mêmes que nous venons de citer, et ne laisser jamais oublier que c'est de l'ensemble de leurs ouvrages qu'il convient de se former un jugement.

Voici donc ce qu'en dit dans une autre partie de son ouvrage le même Raynal : « La » Zone tempérée de l'Amérique septentrionale » ne pouvoit attirer que des peuples laborieux » et libres, elle n'a que des productions com- » munes et nécessaires, mais qui sont dès lors » une source éternelle de richesse ou de force. » Elle favorise la population, en fournissant » matière à cette culture paisible et sédentaire » qui fixe et multiplie les familles, qui, n'exci- » tant point la cupidité, préserve des invasions. » Elle s'étend dans un continent immense, » sur un front large, et par-tout ouvert à la » navigation. Ses côtes sont baignées d'une mer » presque toujours libre et couverte de ports » nombreux. Les colons y sont moins éloignés

" de la métropole, vivent sous un climat plus " analogue à leur patrie, dans un pays propre " à la chasse, à la pêche, à l'agriculture, " à tous les exercices et les travaux qui nour- " rissent les forces du corps et préservent des " vices corrupteurs de l'ame. Ainsi, dans l'Amé- " rique, comme en Europe, ce sera le Nord " qui subjuguera le Midi. L'un se couvrira " d'habitans et de cultures, tandis que l'autre " épuisera ses sucs voluptueux et ses mines " d'or ".

D'abord, les États-Unis de l'Amérique sont situés entre le 31e. et le 46e. degrés de latitude Nord, entre le 64e. et le 96e. degrés de longitude, Ouest de Londres. Ils sont bornés au Nord par le Canada, au Sud-Est par la mer Atlantique, au Sud par la Floride, à l'Oûest par le Mississipi, formant une étendue de 1,250 milles de long, sur 1040 de large, estimés comprendre 640 millions d'acres. Les Colonies Françaises dans les Indes occidentales, sont situées entre l'Équateur et le 20e. degré de latitude Nord. De manière que la Géorgie (dernier des États-Unis au sud) se trouve à onze degrés ou trois cents lieues environ plus près du Pole que la partie septentrionale de St-Domingûe, celle des Colonies Françaises qui est la moins éloignée des États-Unis.

Mais ce qui prouve, jusqu'à la conviction la plus entière, que le climat et le sol des États-Unis de l'Amérique ne doivent aucunement être comparés à ceux des îles Américaines, ou du continent méridional, si leur position géographique et respective ne suffisoit point,

c'est que les Anglais qui firent la conquête de la Virginie, *n'y trouvant pas de mines d'or à exploiter*, en revinrent affamés, sur les vaisseaux du Commodore Drake: « on les prit à Londres » pour des spectres, « dit M. de Paw, » et on ne » trouva plus personne dans toute la Grande- » Bretagne, qui voulût de long-temps s'embar- » quer pour un tel pays . . . . . » Et en effet, l'Amérique septentrionale a été recherchée et peuplée par les Européens, environ un siècle plus tard que les îles et autres colonies.

Deux faits positifs prouvent encore incontestablement, que le sol et le climat ne sont point les mêmes dans toutes les latitudes du Nouveau-Monde, si la forme et la marche circulaire du globe ne l'attestoit pas assez. C'est que, d'une part, les premiers Colons qui vinrent s'établir dans l'Amérique du Nord, *avec l'intention d'y travailler*, s'étant livrés d'abord à l'agriculture uniquement, ne tardèrent pas à s'apercevoir que leur exportation ne les mettoit pas en état d'acheter ce qui leur manquoit, et se virent comme forcés d'élever quelques manufactures grossières, ainsi que l'a observé l'abbé Raynal; et que, de l'autre côté, c'est le peuple des États-Unis qui nourrit aujourd'hui les Colonies Françaises, comme celles de quelques autres nations, et qui assure le prix de leur travail à ceux des Colons qui peuvent ne pas avoir d'autres secours dans le moment actuel (1).

---

(1) On ne peut trop insister sur ce point: tous les bons esprits reconnoissent combien l'on a besoin en France d'instructions nou-

Comparons, pour un instant, le climat de l'Amérique avec celui de l'Europe, et tâchons de donner une juste idée du sol et de la température des États-Unis.

« Les plus anciens établissemens des Euro-» péens, en Amérique, « dit le même M. de Paw, » ne sont pas, encore de nos jours, exac-» tement nétoyés de bêtes immondes ou ve-» nimeuses dont l'humidité de l'atmosphère faci-» lite la population. Dès qu'on y perçoit la terre » à la profondeur de 6 ou 7 pouces, on la trouvoit » très-froide, et même dans la Zone torride. » Les grains tendres qu'on y semoit d'un doigt » trop avant, se glaçoient et ne germoient » pas : aussi a-t-on remarqué que la plupart » des arbres indigènes de l'Amérique, au lieu » d'enfoncer leurs racines perpendiculairement, » les faisoient tracer, comme par instinct, sur » la superficie horisontale, pour éviter le froid » de l'intérieur du sol ». L'abbé Raynal observe aussi, qu'on voyoit mourir en très-peu de temps les racines des arbres qui avoient été abattus ; et il en concluoit avec raison, ou que le pays étoit sablonneux et maigre, ou que les bois y tiroient leur sève et leur vie, plutôt

velles sur l'Amérique. Voici ce que je trouve dans l'*Ami des Lois*, du 1er. Frimaire. « J'y établis (au département des Affaires Étrangères,) une bibliothèque, un dépôt de cartes et de ma-» nuscrits, de mémoires et de diplômes, sous la garde de » l'Archiviste ; ce réservoir sera ouvert aux personnes apparte-» nantes au ministère, tous les soirs depuis 5 heures jusqu'à 10 ; » là on s'occupera de l'état physique et politique des contrées » où la République entretient des agens. Il faut, d'une part, » qu'un Consul de Smyrne sache quel commerce fait l'Espagne, » et de l'autre que celui qui se propose d'arriver à l'ambassade, » ne *confonde pas Saint-Domingue avec les Etats-Unis*, quand » on parle généralement de l'Amérique.

de l'air et du ciel que de la terre. Mais ce qui cause ces phénomènes, en produit un autre encore plus remarquable, si l'on peut employer le mot de phénomène, lorsqu'on parle de choses connues. C'est l'excessif froid des hivers, dans des pays où il fait très-chaud en été, ou si l'on veut, c'est la différence de climat entre une province située dans le Nouveau-Monde, à une distance quelconque de l'Équateur, et quelques-unes des provinces de l'Espagne ou de la France, éloignées de l'Équateur d'un même nombre de dégrés : car, pour moi, le phénomène seroit, que les extrêmes (de la chaleur et du froid) fûssent si peu sensibles à Paris.

Le froid de l'Amérique provient de la quantité de terres incultes, de l'étendue prodigieuse des prés, des marais et des forêts, ainsi que l'ont rapporté nombre d'auteurs qui ont traité la question. Et il n'y a rien dans cet excès de froid qui étonnât un habitant de St.-Pétersbourg, puisque celui-ci ressent en été un degré de chaleur qu'il semble n'être pas fait pour supporter.

Quoi qu'il en soit, le fait est une certitude, (autant qu'on peut l'assurer d'un objet qui dépend des connoissances humaines) et en évaluant le plus exactement possible la différence de température, je pense, avec l'Auteur des Recherches philosophiques, qu'on la trouvera de douze degrés de latitude, c'est-à-dire, (et ce sont ses propres paroles) qu'il fait aussi chaud en Afrique, à trente degrés de l'Équateur, qu'à dix-huit degrés seulement

en Amérique. D'après ce calcul, il doit faire aussi froid en Pensylvanie pendant l'hiver, que dans le Holstein, et aussi chaud en Provence qu'en Géorgie, pendant l'été, quoique, parmi ces divers pays, les uns se trouvent plus près que les autres du Pole, d'environ douze degrés. C'est un point qu'il ne faut jamais perdre de vue, toutes les fois qu'on a un jugement à porter sur le climat ou sur le sol de l'Amérique septentrionale.

Quoiqu'il n'y ait presqu'aucune partie des États-Unis où l'homme ne puisse vivre aisément et agréablement en cultivant la terre, il y périroit nécessairement, ou de froid ou de faim, s'il ne travailloit pas, et cela plutôt qu'en France.

Les seuls avantages assurés aux étrangers qui vont s'y fixer, sont, quoi que l'on ait pu dire, la douce jouissance de la liberté, de l'égalité, et de la propriété, fondées sur des lois à la confection desquelles ils participent en devenant citoyens Américains, et le prix encore modique des terres, comparé avec celui des terres en Europe, en général.

Le lecteur reconnoîtra sans doute combien les réflexions qui précèdent, ont de rapport avec le sujet de cet ouvrage.

Principe incontestable : le climat et le sol sont les bases fondamentales et nécessaires du commerce. Traitons maintenant de cette matière importante.

Le doute qui existe en France, relativement à notre aptitude pour la liberté et pour l'indépendance, si je puis m'exprimer ainsi, n'est pas de nouvelle date, comme on a pu le remarquer

remarquer dans les extraits de Raynal et de Mably que j'ai cités. Ce dernier, sur-tout, nous a trouvé des vices moins funestes en soi à cette liberté ou à cette indépendance, que ne pourroient l'être des défauts du climat, mais plus analogues au sujet qui m'occupe.

« Quoi qu'il en soit, » dit l'auteur des *Observations sur la Constitution et les Lois des États-Unis*, en s'adressant à M. Adams, « dès que » vos Républiques se seront enrichies par un » grand commerce, il n'est pas permis de » douter que les citoyens ne prennent le génie » et le caractère propre aux commerçans. C'est » l'intérêt le plus sordide qui doit régner dans » des banques et dans des comptoirs. On s'y » accoutume à tout peser au poids de l'or. Il y » a long-temps qu'on a dit que les commerçans » n'ont point de patrie, et qu'ils la vendront » avec leur liberté à qui voudra l'acheter.

Pour prouver ces anciennes maximes de la féodalité, « voyez, » dit-il, « dans quelle » dégradation sont tombées les Provinces-» Unies des Pays-Bas. Ce n'est plus que » l'ombre vaine d'une République, quoique » formée par un eguerre de quatre-vingts ans. » Il ajoute : « Qu'il s'en faut bien que nous » soyons en sûreté contre les dangers auxquels » l'esprit du commerce et une fausse prospé-» rité doivent incessamment nous exposer »; et ailleurs, « qu'il faut empêcher le commerce » de multiplier nos besoins; etc.

On voit bien que Mably n'avoit point étudié le commerce, ni dans la pratique, ni dans *l'histoire philosophique et politique des Européens*.

Que ne puis-je rapporter ici, tout ce qu'à écrit Raynal sur le commerce!

En parlant des Espagnols et de ces mêmes Hollandais: « C'est ainsi » observe-t-il, « qu'un » peuple roturier ruïna des peuples gentils- » hommes ». Mais quoi que ce fût, comme il le dit, » au jeu le plus honnête et le plus légi- » time qui soit dans les combinaisons de la » fortune », les *gentilshommes* n'ont jamais pardonné aux commerçans leur frugalité, leur industrie, ni, j'ose le dire, leur amour pour la liberté, ou le besoin qu'ils en ont.

« Toute puissance qui vient d'ailleurs que » de la terre », continue Raynal, « est artifi- » cielle et précaire, soit dans le physique, soit » dans le moral. L'industrie et le commerce » qui ne s'exercent pas en premier lieu sur » l'agriculture d'un pays, sont au pouvoir » des nations étrangères, qui peuvent ou les » disputer par émulation, ou les ôter par » envie, soit en établissant la même industrie » chez elles, soit en supprimant l'exportation » de leurs matières en nature, ou l'importa- » tion de ces matières en œuvre ».

Ainsi, ne pouvant exercer leur industrie sur l'agriculture en premier lieu, faute de terrein, les Hollandais sont, de tous les peuples, celui qui devroit jouir le moins des avantages de l'industrie et du commerce. C'étoit un peuple navigateur: du commerce il n'avoit que les fruits, l'arbre ne lui restoit pas; aussi n'y a-t-il pas de comparaison à faire entre les Hollandais et les Américains, sous les rapports commerciaux.

Vous vous appitoyez sur le sort des Hollandais : eh bien ! remettez-les dans l'état où ils étoient à la paix de Westphalie, et je vous réponds qu'ils produiront encore des De Wittet des Barneveldt.

Mais, qu'est-ce que le commerce ? « Le » commerce qui sort naturellement de l'agri- » culture « , dit toujours le même auteur, « y » revient par sa pente et sa circulation. Ainsi » les fleuves retournent à la mer qui les a pro- » duits par l'exhalaison de ses eaux en va- » peurs, et par la chûte de ses vapeurs en » eaux. La pluie d'or qu'attirent le transport » et la consommation des fruits de la terre, re- » tombe enfin sur les campagnes, pour y re- » produire tous les alimens de la vie et les » matières de commerce ». On peut donc dire que le commerce est une branche de l'agriculture. Voyons si celle-ci peut s'en passer, et si l'on doit restreindre le commerce.

« Une liberté indéfinie dans le commerce » des denrées, (c'est toujours Raynal qui » parle) rend en même temps un peuple agri- » cole et commerçant ; elle étend les vues du » cultivateur sur le commerce, les vues du » négociant sur la culture ; elle lie l'un à » l'autre par des rapports suivis et continus. » Tous les hommes tiennent ensemble aux » campagnes et aux villes, les provinces se » connoissent et se fréquentent . . . . . .

» Toutes les terres sont mises en valeur. » Les prés favorisent le labourage, par les » bestiaux qu'ils engraissent ; la culture du » blé encourage celle des vins, en fournissant

„ une subsistance toujours assurée à celui qui „ ne sème ni ne moissonne, mais plante, taille „ et cueille.

„ Prenez un système opposé.

„ Entreprenez de régler l'agriculture et la „ circulation de ses produits par des lois „ particulières : que de calamités ! L'autorité „ voudra non-seulement tout voir, tout savoir, „ mais tout faire, et rien ne se fera . . . . . „ La vie d'un état en deviendra la mort. Ni „ les terres, ni les hommes ne voudront pros- „ pérer, et les états marcheront promptement „ à leur dissolution „.

Mais, a-t-on dit, le commerce augmente les richesses, et les richesses qui perdent les états, détruisent aussi une république.

Voici ma réponse.

D'abord, je ne sache pas que le commerce soit plus que l'agriculture ou les arts, un moyen d'enrichir les individus. On ne me contestera pas qu'il n'y ait dans tous les états civilisés des voies moins rudes et plus certaines pour arriver à la fortune, que celle du commerce ; et pourtant ces voies sont reconnues justes et nécessaires. La jouissance des fruits de l'industrie, de quelque manière qu'elle s'exerce, pourvu que les lois soient respectées; cette jouissance, dis-je, qui n'est qu'une conséquence naturelle de la liberté, semble être aujourd'hui un droit aussi sacré en Europe et chez nous, que l'est chez les nations sauvages la communauté des terreins pour la chasse. Par quelle bizarrerie voudroit-on que ce droit fût destructeur de la liberté de l'hom-

me? Croit-on que la nature l'ait ordonné ainsi? La justice combat l'injustice, mais elle ne se combat pas elle-même. Et il faut absolument concilier la liberté civile avec la jouissance de la propriété pleine, entière, illimitée, ou renoncer à l'indépendance et à la république. Mais l'un et l'autre me paroissent faciles à concilier; et c'est la jouissance même des droits de la propriété qui remédie à tous les maux qu'on redoute avec justice de l'accumulation de biens dans un état. En effet, ces droits n'ont jamais existé que dans les républiques exemptes de la féodalité ou de l'aristocratie héréditaire. Comment les richesses deviendroient-elles excessives ou dangereuses, lorsque, dans la courte durée de sa carrière, un homme peut à peine amasser, par les moyens ordinaires, des ressources qui le dispensent de travailler pendant quelques jours qui lui restent à vivre? Et comment un héritier pourroit-il s'exempter du travail, quand, par les lois de la nature, et sur-tout par celles de toute société républicaine, qui favorisent nécessairement la population, il partage le bien de son père avec un ou plusieurs frères ou sœurs? Comment enfin les richesses d'un individu ne diminueront-elles pas, lorsqu'il est reconnu que la jouissance d'une grande fortune produit le plus souvent des dépenses plus que proportionnées à cette même fortune? Il est d'ailleurs un principe établi dans l'ordre des choses: c'est que rien n'est stationnaire. Tout ce qui n'augmente pas, diminue. Et cela est si vrai, par

rapport à l'homme riche, quelques soient le genre et l'étendue de sa fortune, que, par un effet du travail des autres, qui est une espèce de guerre perpétuelle déclarée à cette même fortune, il finiroit par être pauvre, et par attaquer lui-même un nouvel enrichi, en prenant sa part de ce travail, s'il n'avoit pas augmenté ses richesses par une industrie non-interrompue. Voici l'explication de cette opération lente, mais sûre de la nature. Par ce fait seul qu'un homme enrichi ne travaille plus, le prix de la main d'œuvre augmente à raison des deux bras de moins qui sont employés, et l'homme qui exerce son industrie, s'enrichit par cette augmentation de salaire. Avec le temps, celui-ci acquerrera un fonds à lui, ou bien il remboursera des capitaux empruntés. La valeur représentative diminue pour le riche, et tôt ou tard, il lui faudra vendre pour vivre, soit ses rentes, soit ses biens fonds, puis, le prix de la vente épuisé, se remettre au travail. Tant il est vrai que le travail est l'unique source de la richesse. C'est ainsi que, dans les états bien administrés, les propriétés changent constamment de mains, et que cette source de richesse est toujours également abondante. Si, au contraire, la constitution du pays ne laisse pas à chacun la jouissance de la propriété; si, par des lois tyranniques et absurdes, le gouvernement veut détourner la fortune des individus de son cours naturel, pour enrichir quelques hommes, contre tout principe de justice divine et humaine, il arrive, non pas que le nombre d'ouvriers augmente, (ce qui

seroit un bien pour l'état) mais que la misère de ceux qui travaillent déjà, s'accroît à mesure que la fortune des particuliers s'agrandit, et que les vices de la richesse se multiplient. N'en est-il pas ainsi dans les pays où régnent la féodalité et l'aristocratie héréditaire ? Et certes, les droits de la propriété sont violés à tous égards là où il est défendu à un père de partager également ses biens entre ses enfans, et où les titres les plus sacrés ne peuvent arracher à un héritier exclusif un arpent de ses possessions, où sa volonté même ne pourroit l'en dessaisir.

De tout ceci, il résulte que le commerce produit, de même que les autres branches d'industrie, l'aisance et le bonheur d'un peuple, et que cette vérité est indépendante des malheurs dont l'excès de richesses est quelquefois la source.

C'est là le but et le caractère du commerce, et l'on veut nous l'ôter ou le restreindre ! Nous avons des terres et la liberté. Ah ! laissez-nous notre commerce, pour que les unes nous soient utiles, et pour que nous conservions l'autre.

Jetons un regard autour de nous. Auroit-il été possible de tirer d'une petite étendue de mauvais terrein, un meilleur parti que n'a fait le Hollandais ? Les Suisses n'ont plus rien perdu de leurs droits, à partir de l'époque où le système politique des Européens est devenu commerçant, et l'on sait assez combien ils sont attachés à cette profession.

Est-ce l'esprit de commerce qui a perdu la Pologne ? De tous les peuples d'Europe, les

Polonais étoient celui qui méprisoit le plus le négociant. Les terres entre les mains de seigneurs, et le commerce dans celles d'étrangers, comment ce peuple entouré de puissances ambitieuses, pouvoit-il rétablir la liberté des individus, ou assurer l'indépendance de l'état?

Qu'on ne se trompe pas: les peuples commerçans d'Europe ne sont plus esclaves comme ils l'étoient il y a deux cents ans. Chez eux, point de rois, point d'empereurs qui puissent les contraindre à faire ce qu'ils ne voudront pas faire. Par-tout où est un peuple commerçant, on le consulte avant de déclarer la guerre, et on se justifie, si l'on ne fait point la paix. Des ministres peuvent les tromper, les étrangers peuvent les vaincre; l'un ou l'autre n'empêcheront pas qu'il régne une aisance universelle, qu'il y ait une opinion publique, et ce qui est plus précieux encore, un esprit public, tant que le commerce sera protégé.

Le ridicule de la féodalité, la sottise d'une monarchie héréditaire ne sont sentis nullepart davantage que chez les nations qui commercent le plus, et si l'on vouloit perpétuer l'un et l'autre chez elles, on ne pourroit suivre une meilleur politique, que de confondre ensemble les intérêts du gouvernement et ceux du commerce.

Robespierre lui-même l'a senti lorsqu'il a dit que « le ministre Anglais manque de génie » dans le systême entier de son administration, » parce qu'il a voulu sans cesse allier deux » choses évidemment contradictoires, l'exten-

sion

„ sion sans bornes de la prérogative royale, „ c'est-à-dire le despotisme, avec l'accrois- „ sement de la prospérité commerciale d'An- „ gleterre, comme si le despotisme n'étoit pas „ le fléau du commerce; comme si un peuple, „ qui a eu quelque idée de la liberté, pouvoit „ descendre à la servitude, sans perdre l'éner- „ gie, qui seule peut être la source de ses „ succès „. (1)

On nous parle éternellement des anciens Romains, et de leur haine pour le commerce. Eh bien! c'est pour avoir méprisé le commerce (sans lequel il n'y a ni république ni indépendance) que de maîtres et esclaves qu'ils étoient, ils sont tous devenus esclaves. Car, on peut être guerrier et fier comme un Iroquois, sans agriculture, et sans commerce, ou sans aisance, mais on n'aura jamais que la liberté du sauvage, ou plutôt, l'on ne sera, ni plus libre, ni plus indépendant que ne l'est le Romain d'aujourd'hui.

L'influence du commerce en Amérique est considérable; je crois qu'elle est plus forte qu'en France ou même qu'en Angleterre, et cela, parce que le ministre Anglais, et par conséquent le roi d'Angleterre peut avoir un autre intérêt que celui d'une classe de ses sujets, ou même de toutes les classes ensemble. Et, quant à la France qui ne jouit d'un gouvernement républicain que depuis cinq ans, elle ne s'est point encore affranchie d'un esprit

(1) Rapport du 17 novembre 1793, sur la situation politique de la République.

étranger à celui du *véritable* commerce, de cet esprit qui règne dans la capitale. Aussi à peine aperçoit-on les noms de trois ou quatre commerçans dans la liste des deux mille et tant de représentans qui ont composé les trois assemblées nationales. L'influence du commerce, en Amérique, n'est point du genre de celle qui existe ou qui a existé en Portugal ou en Hollande. L'intérêt du commerce chez nous, est infiniment moindre que celui de la navigation Portugaise ou Hollandaise, et cela, parce que le premier de ces peuples n'est gouverné et soutenu que par des fonds qui traversent la mer Atlentique, et que le dernier, c'est-à-dire le Hollandais, n'a de ressources pour son commerce qu'à une distance beaucoup plus éloignée encore. Le commerce, dans ces pays, est un besoin aussi absolu que réel, et c'est pourquoi l'intérêt des commerçans s'y identifie avec l'intérêt du gouvernement, quelle qu'en soit la forme, qu'il s'y met même au-dessus de l'intérêt du gouvernement, si l'on peut s'exprimer ainsi. Mais l'intérêt du commerce dans les États-Unis, quel que grand qu'il soit, est au-dessous de celui du gouvernement, c'est-à-dire de celui du peuple en masse, et c'est ce dernier intérêt qui a nécessairement la plus grande influence sur notre commerce. Quand ce ne seroit point là l'exacte vérité, nos relations commerciales sont tellement variées, le commerce Américain a des rapports avec tant de puissances étrangères, et par cette raison même un si grand besoin du soutien du gouvernement et d'une parfaite

intelligence avec lui, que celui-ci le maîtrise et le dirige constamment.

Je ne serai donc pas embarrassé d'avouer qu'en Amérique le négociant n'est point jugé sur les données du *Perron du palais d'Orléans*; car il n'y a point dans l'intérieur une capitale où puissent refluer ces milliers de gens oisifs notés en Europe, sous la dénomination de financiers ou d'agioteurs. On n'apprécie pas non plus les commerçans d'après le préjugé qui veut qu'une classe d'hommes puisse se mettre au-dessus d'une autre ; car il n'existe pas en Amérique d'hommes titrés ou privilégiés, ou qui l'ayent été.

J'avoue donc encore que le commerce des États-Unis jouit pleinement de la considération et de l'influence que le nombre des individus et leurs connoissances doivent lui assurer dans un état républicain. Le négociant américain a peut-être mérité le caractère que lui donne le citoyen Pictet, dans son *Tableau des États-Unis*, et qui me semble tracé dans le morceau suivant : « Les négocians » qui forment une partie considérable de la » population des villes, ne sont pas tellement » absorbés par leurs affaires, qu'ils ne parti- » cipent et n'ajoutent aux ressources de la » société. L'esprit d'entreprise, quelquefois » séparé de l'esprit de conduite et de persé- » vérance, leur a été reproché ; mais on peut » remarquer à l'éloge de cette classe nom- » breuse, que le patriotisme y est allié au » génie mercantile, et que les spéculations » qu'on peut qualifier hasardeuses, ont le plus

„ souvent pour objet des établissemens d'un „ intérêt public (1)„. Mais le nombre des négocians n'est pas si grand en Amérique, à moins qu'on ne suive le texte de Mirabeau, et qu'on ne fasse de chaque homme un négociant; car, les manufacturiers ne se réunissant pas dans les villes, encore moins les propriétaires de terres, la population des villes fût-elle toute composée de négocians, ne fourniroit pas la vingtième partie du nombre des habitans, c'est-à-dire 250 mille sur cinq millions, et le nombre d'hommes de cette classe qui sont aujourd'hui membres du gouvernement ou de la représentation nationale, n'excède pas cette même proportion d'un à vingt. Il est donc démontré que la classe des commerçans est infiniment moindre chez nous, proportion gardée, que dans la plupart des pays d'Europe. Les Américains sont un peuple agricole, reconnu tel, même par l'auteur du dernier ouvrage sur le *Système politique et maritime des Européens*, le citoyen Arnould (2). Aucun des écrivains qui ont traité ce sujet n'ont élevé la portion des Américains qu'occupe l'agriculture, à moins des trois quarts de la

(1) Tableau des *États-Unis*, tome I, page 176.
Quoiqu'il ne soit question ici que des Américains, il n'y a rien assurément dans ces réflexions du citoyen Pictet, qui ne pût s'appliquer au véritable commerçant de tous les pays, placé dans la même situation que nous. Car je ne prétens pas que le négociant Américain doive s'approprier plus de vertu que n'en ont les hommes en général; et je l'ai reconnu assez dans cette partie de mon travail qui précède, et où j'ai traité de la profession plutôt que de l'homme.

(2) Page 244.

population ; mais je crois que ce nombre est bien au-dessous de la réalité, et les quatre millions de quintaux de farines, blés, riz, etc., le million de quintaux de tabac, les deux cents mille quintaux de bœuf, porc, etc., et les quarante-quatre mille chevaux et autres animaux domestiques qu'envoie à l'étranger, tous les ans, cette population de cinq millions d'ames, semblent le prouver. Ce fait seul doit suffire aux hommes impartiaux pour borner dans leur esprit cette prétendue influence du commerce en Amérique, et pour bannir toutes les craintes réelles ou feintes fondées sur cette influence.

Il y a des Français qui veulent bien voir en nous un peuple affranchi de la domination Anglaise, mais qui doutent que le gouvernement Britannique ait rien perdu par l'indépendance des États-Unis ; et quoique tout mon travail tende à les convaincre du contraire, il convient de préparer les esprits à se former sur ce point une opinion juste.

L'Angleterre ne fut pas plûtot privée de ses Colonies dans l'Amérique septentrionale, que le lord Sheffield et d'autres publicistes dans les intérêts de la cour, se hâtèrent d'inonder la Grande-Bretagne d'écrits dont l'objet étoit de persuader aux Anglais qu'ils avoient gagné à la guerre la plus désastreuse qu'ils cûssent eu à soutenir depuis le commencement du siècle, c'est-à-dire, qu'ils s'efforcèrent de leur prouver que l'Angleterre étoit plus riche et plus forte sans ces Colonies, quoiqu'elle eût combattu pendant sept ans pour

se les conserver. Un bon Anglais ne sauroit qu'applaudir aux vues du ministère. Mais tout ce qui se dit ou s'écrit à Londres dans un pareil sens, doit être entendu à Paris en sens inverse, et il est à craindre que le lord Sheffield et tous autres écrivains traduits à Paris, n'ayent été pris à la lettre.

Le manufacturier Français se disoit : il est inutile de chercher à vendre nos toiles, nos draps, etc., aux Américains; car le lord Sheffield nous assure que les Américains n'ont du goût que pour les articles des fabriques Anglaises. Et le gouvernement Français pouvoit penser qu'il n'avoit aucun intérêt à se lier avec les États-Unis, dès que le lord Sheffield avoit dit qu'il étoit indifférent pour l'Angleterre que ces États fûssent indépendans ou non.

Il étoit trop naturel de conclure que, si l'Angleterre n'avoit rien perdu par notre séparation d'avec elle, la France n'avoit rien à gagner à notre alliance. Et les Français étoient d'autant plus disposés à recevoir de telles impressions, que le véritable état de l'Amérique du Nord, sa population et ses productions leur étoient moins connus.

De cela même, que la question a été discutée ainsi en Angleterre, on doit conclure que le point n'étoit pas décidé, et que beaucoup d'Anglais sentoient toute la perte qui résulteroit pour eux de notre indépendance.

En effet, ceux qui avoient le monopole exclusif du commerce Américain devoient le partager désormais avec la France, la Hollande, l'Espagne, etc.! Quand ces différentes puissances

n'auroient eu qu'un sol de bénéfice dans ce nouveau commerce, c'étoit autant de perdu pour l'Angleterre, et toute incertitude sur ce point devoit être levée, dès qu'il étoit prouvé qu'un seul bâtiment Français, Espagnol ou Hollandais avoit été chargé dans les États-Unis, ou qu'une seule caisse de marchandises de l'un ou l'autre de ces pays, avoit été expédiée directement pour l'Amérique septentrionale.

Mais ici, falloit-il croire le ministre Anglais sur parole, et sur-tout après la séparation consommée? N'auroit-il pas été plus prudent, si on avoit besoin de recourir au témoignage d'un Anglais, de s'en rapporter à ce qu'avoit dit, avant la guerre, le lord Chatham, père de Pitt, et le plus grand politique qui ait gouverné l'Angleterre depuis cent ans? Tout le monde sait que ce grand homme d'état accusoit les ministres d'alors, de vouloir ôter à la couronne le plus beau fleuron qu'elle eût.

Enfin, il y a deux manières d'envisager cette question. On peut répondre au lord Sheffield en philosophe, que l'Angleterre n'a peut-être pas perdu par l'indépendance des États-Unis, parce que c'est encore un problême à résoudre, si des possessions étrangères, ou des Colonies lointaines sont un bien ou un mal pour un état. Et il faut prendre bien garde à ne pas confondre les choses; car, en politique, on peut répondre positivement que l'Angleterre a perdu par l'indépendance des États-Unis, et c'est la seule manière dont on doive envisager la question ici.

Il se peut que nous fassions plus de commerce avec les Anglais aujourd'hui, que nous n'en n'avons fait à aucune époque antérieure à notre indépendance, qui date de 1776. J'admets qu'il en soit ainsi, il n'en résulte rien autre chose que l'augmentation de population et de richesse, dans les États-Unis; car, pour décider autrement il faudroit pouvoir répondre d'une manière affirmative à cette question: Le commerce que font les Anglais avec les Américains aujourd'hui, est-il plus considérable qu'il ne l'eût été si ces deux nations fûssent restées unies? Tandis qu'il est prouvé que le commerce entre l'Angleterre et l'Amérique ne s'est point accru dans la proportion de l'augmentation du commerce Français avec les Américains, ce dont le lecteur se convaincra par la suite. Il se ressouviendra toutefois que l'Angleterre a perdu par l'indépendance des États-Unis, en ce qu'elle ne peut plus armer ses vaisseaux de guerre dans nos ports, en ce qu'elle ne peut plus nous ordonner de prendre les armes pour sa défense; qu'elle a perdu enfin trente mille hommes de mer, un capital de plusieurs milliards et une population de 4 à 5 millions d'ames, en un mot, tout ce qu'ont gagné les autres nations par notre union et par notre commerce avec elles.

Chez nous, comme en France, on distingue trois sortes de commerce, le commerce d'exportation, le commerce d'importation et le commerce maritime ou la navigation. Il existe à la verité une quatrième espèce de commerce; mais

mais celui-là a des intérêts tellement communs avec les autres, qu'on ne sauroit lui attribuer une influence particulière, ou plutôt il s'identifie si intimement par sa nature à la masse des habitans, qu'on ne seroit point fondé à lui en supposer une qui fût étrangère, c'est-à-dire, appartenante à tel ou tel autre pays. C'est le commerce intérieur, lequel, quant au nombre et à l'influence, est bien le plus important de tous, chez nous, comme par-tout ailleurs (1).

Les commerçans de l'intérieur sont occupés, les uns à vendre en détail les marchandises apportées du dehors, les autres à réunir les productions du pays qui doivent être exportées, sans savoir, le plus souvent, de quel lieu viennent, ni dans quel pays vont les objets de leur commerce. Mais un grand nombre d'entr'eux n'est occupé que du détail des denrées et fabriques du pays, et c'est pourquoi je me dispenserai d'en parler séparément.

Des trois autres sortes de commerce, un seul est lié aux intérêts de l'Angleterre, ou peut être soupçonné, jusqu'à un certain point, de dépendre d'elle, c'est le commerce d'importation. Notre commerce d'exportation et notre navigation restent essentiellement attachés à la France, et je trouve cette distinction assez

(1) L'opinion que j'annonce ici, étoit celle de Mirabeau, comme on peut le voir par ce passage d'un de ses écrits, rapporté dans l'ouvrage du citoyen Arnould. La cour de Vienne et en particulier Joseph II ont voulu créer un commerce extérieur maritime, « sans savoir, « dit Mirabeau, « ni comment ni par » où, ni quelle en sera la veine artérielle, ni quel en sera le » foyer extérieur, ni pour qui, ni pourquoi; ..... enfin, » sans sentir combien le commerce intérieur, presque seul à » sa portée, *est préférable à l'autre* ».

bien marquée dans un article du Moniteur, du 30 octobre 1792 : « Le commerce est » *actif*, » dit le citoyen Ducher (1), « au » profit des Américains en France et sur- » tout dans les Iles Françaises. Il est pour eux » une compensation du commerce *passif* dans » les ports de ces états au profit de l'Angle- » terre ».

Voici une partie des développemens de cette opinion, aussi fondée qu'exacte, du citoyen Ducher, et qu'on trouve dans le même article par questions et par réponses.

« Quelle est la nation qui peut consommer » la plus grande quantité des productions des » États-Unis, soit en Europe, soit dans les » Indes occidentales?

» La France.

» Avec quelle nation les Américains auront- » ils plus de profit de navigation ou du fret » de leurs productions qui est environ moitié » de la valeur de plusieurs?

» La France.

» Quelle nation peut fournir à meilleur » marché, les denrées ou marchandises que » les Américains ne récoltent ou ne manu- » facturent pas?

» La France ».

Il est impossible qu'il y ait eu ici de la partialité. C'est, pour ainsi dire, l'opinion publique qui s'exprime à Paris, et le sol de la France et sa population justifient chaque

(1) Ci-devant consul de France à Wilmington, et auteur de l'article que je cite.

réponse, vis-à-vis de celui qui a la moindre connoissance de son territoire. Certes, l'expérience l'auroit prouvé au commerçant Américain, s'il eût été possible qu'il ignorât une chose que tout le monde sait.

Mais non : les Colonies *Anglo-Américaines* le savoient, il y a vingt ans, et c'étoit une des raisons qui commandoit le plus impérieusement leur séparation de la métropole. C'étoit pour elles un motif puissant de s'attacher avec empressement à la nation Française, par des liens qui devoient être indissolubles, et qui pourront l'être encore, je l'espère. Sans doute, l'intérêt du cultivateur, l'intérêt de la grande masse de la population étoient ici d'accord avec celui du commerçant, pour se rapprocher de la nation, qui faisoit la plus grande consommation, de celle qui pouvoit lui fournir en échange le plus d'objets qui manquoient à nos jouissances. Mais l'intérêt du négociant en particulier exigeoit que ces relations eûssent lieu avec la nation qui nous laisseroit le transport de ces objets, ou la plus grande portion de ces transports, et cette nation étoit la France.

Mon travail se partage en différentes observations sur chaque branche principale du commerce, observations appuyées de faits dans l'ordre suivant, savoir :

1°. Exportations.

2°. Navigation.

3°. Importations.

Avec les subdivisions qui me paroîtront nécessaires. J'indiquerai la portion d'influence

qui m'aura semblé appartenir à chacune, et le siège même de cette influence.

EXPORTATIONS.

Du rapport de Coxe, dont il est parlé dans le Tableau de Pictet, page 221, tome I, il resulte que le total de toutes les exportations des États-Unis pendant l'année qui a commencé le 30 septembre, 1790, s'élevoit à la somme de 17,571,000 dollars ou 92,250,000liv. environ à 5 liv. 5 s. le dollar, et que les États-Unis ont exporté pour la France et ses possessions, pendant l'annee qui a commencé le 30 sept. 1792 pour une valeur de 7,050.498 dol., ou 37,015,114 liv. 10 s., argent de France, à laquelle on peut ajouter aujourd'hui le montant des exportations pour les alliés de ce pays, la Hollande et l'Espagne, qui étoit pour l'année commencée le 30 sept. 1790, de 15,414,582 liv. 15 s. Lesquelles sommes réunies, font celle de 52,429.697 liv. 5 s. (1).

---

(1) Nous voyons par le rapport du ministre Roland, fait à la convention nationale le 17 décembre 1792, que, pendant les neuf premiers mois de cette année, il a été apporté directement des États-Unis dans les ports de France, en Europe seulement, 258,663 quintaux de grains et farines. En faisant l'estimation de ces approvisionnemens qui consistoient principalement en riz et en farines, et en comprenant le riz Américain apporté de la Hollande et de l'Angleterre qui n'en produisent point, et qui le tirent de chez nous presque exclusivement, il sembleroit que les États-Unis ont fourni à la France autant de grains qu'aucune autre nation, sans en excepter même l'Italie, le magasin de l'Europe.

Il paroit, d'après la même autorité, que les objets apportés en France pendant le premier semestre de 1792, consistans en brai et goudron, bois de construction, potasse, indigo, cuirs, cire jaune, huiles de poissons et de baleine, pelleteries, tabacs,

Pendant l'année qui a commencé le 30 sept. 1792 (toujours suivant la même autorité) il a été exporté des États-Unis, pour l'Angleterre et ses dépendances, pour une valeur de 8,431,239 dol. ou 44,264,004 liv. 15 s. tournois. Et les exportations pour la Russie et le Portugal pendant l'année commencée au 30 sept. 1790, s'élevoient à 5 477,149 liv. 2 s. 6 d., lesquels ajoutés à cette dernière somme, forment un total de 49,741,153 liv. 17 s. 6 d. De manière que les exportations des États-Unis pour la France et ses alliés, doivent excéder aujourd'hui d'un vingtième environ celles que font ces États pour l'Angleterre et les siens.

Mais il est constant qu'une grande partie des marchandises dont les expéditions sont déclarées pour les ports d'Angleterre, ont pour destination réelle, soit les ports de France, soit ceux de ses alliés, et y arrivent en effet (1);

---

chairs salées avec les approvisionnemens en grains, s'élevoient, en valeur réelle, à la somme de 10 millions, sans qu'il soit question de ce qui a été apporté aux îles Françaises d'Amérique ou autres possessions étrangères de la France.

Un rapport fait à l'assemblée constituante, par la Jacqueminière, prouve qu'il a été apporté à St.-Domingue, seulement pendant le second trimestre de 1779, environ 80 quintaux de farines, sur lesquels les étrangers ont fourni près de cinquante mille quintaux, et ces étrangers ne pouvoient être que des Américains, et d'après la *balance du commerce*, il a été apporté aux Colonies Françaises, année moyenne de 1786 à 1788, pour 11,156,000, outre les 9,592,000 liv. apportés en France.

(1) Chacun sait que l'Angleterre ne produit ni riz, ni tabac, et que ce sont les États-Unis qui lui fournissent ces denrées. Cependant il a été apporté en France, pendant les premiers six mois de 1792, et des ports Anglais, 10,779 quintaux de riz, et 21,186 quintaux de tabac, et ces objets sont compris dans les importations, à l'article du rapport du ministre Roland, qui a pour titre: *Résultat du commerce et de la navigation avec l'Angleterre*. Voyez ce rapport.

faute d'indices plus positifs, on ne se tromperoit peut-être pas de beaucoup en prenant pour base de l'estimation des productions Américaines exportées de l'Angleterre, pour la France et ses alliés, (et ce pour arriver à la juste valeur de notre commerce extérieur) la population proportionnée des différens pays (1). Par ce moyen, nous aurions à ajouter au montant de nos exportations directes la valeur d'environ 30 millions de livres tournois, en supposant que ce ne fût que la moitié ou 15 millions, la somme totale de nos productions apportées chez les Français et leurs alliés, s'éleveroit à plus de 67 millions; et nos exportations pour l'Angleterre se trouvant réduites à moins de 30 millions, il paroîtroit que la France et ses alliés consomment pour prés du double de la valeur de ce qui restent aux Anglais et les leurs. Les armateurs de corsaires Français (dont les menées ont sensiblement influé sur l'état actuel des rapports politiques entre la France et l'Amérique, et notamment ceux du *Sans-Culotte* de Honfleur et de *l'Actif* de Nantes)

(1) Le détour que fait ici le commerce Américain vient de la facilité extraordinaire qu'on a d'entrer dans les ports d'Angleterre, d'y avoir les meilleures informations, puis d'en sortir, autant que du besoin qu'ont les capitaines Américains, des ordres ultérieurs relatifs aux remises des produits des cargaisons dont leurs bâtimens sont chargés et qu'exige leur commerce d'importation de ce pays. Il y auroit aujourd'hui des causes plus fortes, mais je n'en parlerai pas, ayant le dessein, dans cet écrit, de montrer ce qu'est l'Amérique commerçant en tems de paix, et d'en traiter autant qu'il est possible, indépendamment des circonstances qui ont rapport à la révolution Française. Au reste, l'acte de navigation Française, du mois de vendémiaire, an 2, remédiera en grande partie à cet inconvénient dès que la paix en permettra l'exécution.

ne se contentent pas d'arrêter les bâtimens entrans ou sortans des ports ennemis, ils courent sur ceux qui entrent et sortent de l'Espagne, de la Hollande et même de la France, leur patrie.

L'accroissement annuel des exportations des États-Unis, en temps de paix, est de 14 pour cent, ou du septième, environ (1).

De la comparaison entre les valeurs de nos exportations pour la France et ses alliés avec celle des exportations que nous faisons à ses ennemis, il faut conclure que l'influence qui peut résulter de ce commerce extérieur, appartient à la France, et cette influence augmente à proportion de l'accroissement annuel de nos exportations; mais tout commerce d'exportation d'un pays étant pour les autres un commerce d'importation, la connoissance de ce dernier donneroit en même temps la mesure de l'influence de l'autre, chez nous comme par-tout ailleurs. Je me dispense donc d'entrer

---

(1) *Tableau des États-Unis*, tome II, page 218.
Les exportations des Etats-Unis pendant 1795, se sont élevées à la somme de 47,987,472 dollars, faisant plus de 250 millions de francs, sur lesquelles sommes on auroit à déduire deux cinquièmes environ, pour en avoir la valeur en temps de paix, parce que les objets que nous fournissons à l'étranger sont augmentés dans cette proportion depuis 1792, et que les prix baisseront nécessairement aussitôt que la guerre finira. Au moyen de cette réduction des prix en temps de guerre, on parvient à reconnoître le véritable accroissement des exportations, et l'augmentation de 14 pour cent par an, pendant trois années et demie, éleveroit à environ 50 millions de plus, c'est-à-dire, à peu près à 150 millions, les exportations qui, au commencement de la guerre, étoient au-dessous de 100 millions. Mais l'industrie nationale a été fortement excitée et développée par les circonstances, et l'on ne peut pas compter sur la très-longue durée d'une pareille augmentation.

ici dans de plus longs détails, en renvoyant le lecteur à la partie où je traiterai du commerce d'importation. Je dois observer cependant, que tous les objets que nous envoyons à l'étranger, sont des matières brutes et d'une nécessité plus ou moins absolue chez les peuples avec lesquels nous commerçons, soit qu'ils leur parviennent directement, soit qu'ils les achètent des peuples navigateurs environnans. Consequemment, l'influence qui pourroit dériver d'un commerce de cette nature est moindre que celle résultante d'un commerce de fabrique ou de luxe, en proportion de la rareté de l'objet et des besoins réciproques, n'importe de quel côté est l'avantage de cette influence.

NAVIGATION.

Comme nos exportations consistent principalement, ainsi qu'on l'observe dans l'exposé sommaire qui termine le tableau des États-Unis, en objets de nécessité et en quelques articles de commodité, d'agrément ou de luxe, ce sont elles qui soutiennent et nourrissent presque exclusivement la navigation des États-Unis, parce que le volume de marchandises de ce genre est plus conséquent, et que c'est le volume plutôt que la valeur qui decide ici. Si donc la valeur de nos exportations pour la France et ses alliés, s'élève beaucoup plus haut que celle de nos envois pour l'Angleterre et les siens, combien ces mêmes exportations ne les excèdent-elles pas en volume?

Mais d'abord, il est bon de se former une idée

idée exacte de la nature et de l'étendue de notre navigation actuelle, et nous ne pouvons mieux faire à cet égard que de nous en rapporter au tableau des États-Unis dont je viens de faire mention. Je le trouve plus exact (quoique peut-être moins favorable au but que je me suis proposé) que l'estimation qui en a été faite par le citoyen Arnould dans son *Système maritime et politique des Européens;* cependant cet auteur estimable nous dit (1) : « que depuis le milieu du dernier siècle que » leurs ancêtres ont abandonné l'Angleterre, » jusqu'au moment de la nouvelle constitution » en 1788, les Anglo-Américains ont constam- » ment développé les germes de cette fortune » maritime qui a donné une si grande prépon- » dérance à leur mère patrie. Ni la foiblesse » de leur premier établissement, ni les obstacles » enfantés par la jalousie de l'Angleterre, ni » les vexations de cette métropole dans les » derniers jours de son mécontentement, ni » les hasards ruineux d'une guerre longue et » sanglante, ni l'incertitude de ses premiers » pas dans la conduite de son commerce exté- » rieur, rien n'a pu détourner le peuple Amé- » ricain de jeter enfin les fondemens stables » d'un système maritime bien combiné, et ils » le seront d'autant mieux que la force des » exemples reçus de la Grande-Bretagne, » unie aux leçons de sa propre expérience, » a pu faire arriver ces peuples dégagés de » préjugés et d'entraves, aux meilleurs ré-

(1) Page 243.

» sultats connus jusqu'à présent des autres » Européens ».

A ce témoignage de l'écrivain français, on peut ajouter avec le citoyen Pictet, que « la » nation a tout fait pour faciliter le commerce » d'Amérique, l'inspection seule de la carte » suffit pour s'en convaincre; et les progrès » rapides qu'il fait d'année en année, sur-tout » depuis la constitutionqui a donné de l'unité » à cette puissance, prouve que le génie des » Américains libres, ne reste point en arrière » des moyens que leur prodigue la nature ».

Ces remarques suffisent pour donner une idée de l'intérêt qu'inspire cette branche de la prospérité publique chez les Américains, et de celui qu'on peut avoir à en rechercher les sources et à en connoître la direction.

Des pêcheries Américaines.

Nos pêcheries au-dehors (celle de la morue et de la baleine principalement) sont très-étendues, et ainsi que l'ont observé les citoyens Clavière et Brissot, dans leurs *considérations sur la France et les États-Unis*, la nature a donné aux Américains de préférence cette branche de commerce; et nous l'avons acquise de même que la navigation, comme le dit le citoyen Arnould, par la force des choses, plutôt que par la bonne volonté de la mère patrie. Quelques familles de nos pêcheurs, sont venues s'établir à Dunkerque avant la révolution; mais si les malheurs qu'elles ont éprouvés depuis, ne les renvoyent pas dans leur patrie, il est fort douteux qu'elles y con-

servent l'habitude, la persévérance, l'adresse inimitable, l'économie, la frugalité, les principes religieux qui les ont rendus chez nous, d'après le colonel Swan, le premier des peuples pêcheurs. Ce dernier auteur nous dit : « qu'avant la guerre d'Amérique, l'état de » Massachussetts avoit seul 200 bâtimens » pêcheurs faisant ensemble 14,000 tonneaux » employés dans la pêche de la baleine, » et 11,000 bâtimens de 15 à 75 tonneaux » chaque, de pêcheurs de morue, etc., sur » les côtes et sur les bancs de Terre-Neuve, » où ils arrivoient deux mois avant les Euro- » péens, tant à cause de leur plus grande » habitude au froid, qu'à raison de leur » proximité (1) ». On peut donc prendre pour l'état exact de nos pêcheurs, le tableau qu'en a fourni le citoyen Pictet, et pour l'année qui a commencé le 30 septembre 1790, il est de 33,116 tonneaux.

Si les bâtimens étoient d'un port de 75 tonneaux, l'un dans l'autre, il y en auroit 450 environ, lesquels pourroient être montés de 9,000 pêcheurs et marins, à raison de vingt hommes par bâtiment.

L'on ne doit pas s'étonner s'il ne se présente ici aucune augmentation dans nos pêcheries entre des époques aussi éloignées, ni même s'il y a eu diminution, parce que sur ces dix-huit ans, il y en a sept (et c'est le temps qu'a duré la guerre) pendant lesquels les pêcheurs

(1) Voyez les lettres de Swan à Lafayette, publiées à Paris en 1790 sous le titre de *Causes qui se sont opposées aux progrès du commerce entre la France et l'Amérique.*

n'ont été que des corsaires, et où il a fallu toute cette ardeur d'attaquer et cette activité incroyable à réparer les pertes maritimes que l'auteur du *Système maritime et politique* a reconnues en nous, pour que nos pêcheries n'ayent pas été absolument détruites, et pour que nous ayons pu les rétablir aussi promptement. Cela est d'autant plus remarquable que les ports de la mère patrie étoient fermés dès-lors, et qu'en 1792, ses rivaux devenus nos amis ou nos alliés s'étoient à peine aperçus que la politique devoit, sauf certaines restrictions, nous faire ouvrir les leurs (1). Enfin, ce n'est qu'à compter de l'époque où cet état fut donné, que nos pêcheries ont pu partager l'accroissement que présente chaque autre branche du commerce Américain (2).

Mais ce n'est point à l'état actuel de guerre et de révolution où se trouve la France, qu'il faut attribuer la prospérité des pêcheries Américaines, et l'attachement particulier des pêcheurs à cette nation. Cet objet est d'une nature particulière, et pour ainsi dire indépendante de ce qu'on appelle commerce en général.

Si d'un côté la politique éclairée du com-

(1) Écoutons sur ce sujet Coxe : « Les pêcheurs du comté » de Suffolk, Essex et Middlesex en Massachussetts, convertis » en corsaires, ont pris et amené dans les ports, pendant le » cours de la guerre de l'indépendance, 1,108 bâtimens mar- » chands Anglais, c'est-à-dire, environ la septième partie de » la marine marchande Anglaise de ce temps-là. (Voyez le *Tableau des Etats-Unis*, page 267, tome I).

(2) Cependant la quantité se rapprochoit de celle qu'avoit la France à l'époque où la guerre a commencé, le jaugeage des 215 bâtimens employés dans les pêcheries de morue et de baleine s'élevant à 25 mille tonneaux environ, pour le premier semestre de 1792. (*Voyez le rapport du ministre Roland*).

merce, n'est pas d'envâhir toutes les branches, mais de ne faire que ce qu'on peut faire, que ce qu'on est sûr de faire mieux et à meilleur marché que tout autre, et si la France ne doit pas disputer aux Américains cette branche d'industrie, d'abord parce que ce seroit en vain, et ensuite parce que la France peut, sans pêcher, recueillir plus avantageusement le fruit des pêcheries Américaines; si c'est par les longs et nombreux voyages que peuvent faire les Français, en donnant plus d'étendue à leur commerce maritime chez nous, qu'ils se formeront des matelots, plutôt qu'en jetant des filets ou des hameçons; vouloir établir, encourager un commerce avec une nation étrangère, et ne lui pas laisser le soin de fournir ce qu'elle recueille avec plus de facilité, c'est une contradiction manifeste, comme l'observent Clavière et Brissot, auteurs dont j'emprunte ici à peu près le langage. D'un autre côté, il est constant que la consommation de poisson et d'huile chez les Français et leurs alliés, excède de beaucoup celle de leurs ennemis, et que les pêcheurs Américains sont dans l'usage de leur en fournir, soit directement, soit indirectement, et sur-tout à l'Espagne, une partie plus ou moins considérable, même la très-grande partie de ce qu'ils recueillent. D'après le citoyen Arnould, la France elle-même est tributaire définitive de l'étranger d'une somme annuelle de plus de trois millions pour différens produits des pêches (1). Il ne paroît pas

(1) *Balance du commerce*, tome II, page 16.

moins certain que les Anglais peuvent suffire à leurs propres besoins, et suivant toutes les apparences, ne voudront jamais rien relâcher de leur système presque exclusif, au préjudice de leurs pêcheries formées et étendues dans les parages des pays qui leur appartiennent pour la plupart, quoique leurs pêcheries leur coûtent des millions par an, en prîmes et en gratifications.

Nous avons nous-mêmes moins de ressources pour nos pêcheurs du dehors dans notre propre consommation, que la quantité de poisson dans nos bayes et rivières n'est considérable : La facilité de les avoir dans nos grandes villes est telle, que tout le monde est à portée de s'en procurer (1).

Notre pêcherie du dehors est donc étroitement liée aux intérêts de la puissance étrangère qui voudra lui tendre les mains, et qui pourra davantage, non pas la protéger désormais par la force, mais la secourir de son amitié. Elle dépend peut-être plus de cette puissance qu'aucun autre commerce Américain ou branche de ce commerce, et en ce qui regarde le poisson salé, considéré comme objet de nourriture et de nécessité (article qui forme les neuf dixièmes des pêcheries Françaises au dehors) il est difficile d'imaginer pour quelle

(1) La preuve en est qu'il se vend annuellement dans la seule ville de Philadelphie 50 mille barrils de divers poissons frais ou salés, sans compter le poisson sec, l'huile de baleine, etc.; ce qui fait un baril pour chaque individu de la ville, ou un quintal par ménage pour toute la province, suivant la population d'alors, et en comptant deux quintaux par baril (Voyez le *Tableau des États-Unis*, tome I, page 207).

raison la France y mettroit les moindres entraves à l'avenir (1).

Quoi qu'il en soit, je mets en fait que la France et ses alliés ont la même portion de ce commerce, et par conséquent la même influence sur lui qu'ils paroissent avoir sur le commerce d'exportation en général, c'est-à-dire, une influence près du double de celle de leurs ennemis, et qu'ils l'auront tant que ces pays ne jugeront pas à propos d'y renoncer.

L'accroissement annuel des pêcheries Américaines dans tous les cas probables, peut égaler celui de ces mêmes exportations, c'est-à-dire, être environ du septième pendant quelque temps.

Je viens aux parties de la navigation dont l'occupation plus particulière est de faire les transports dans l'intérieur et au dehors, et je commence par la première.

Du Cabotage.

Indépendamment du Mississipi et du fleuve

(1) Il paroît que la France a payé, en primes et gratifications, aux pêcheurs de morue, pendant les premiers 6 mois de 1792 seulement, la somme de 950,135 liv., et le nombre d'hommes qui ont joui de ces gratifications, en supposant qu'il y eût vingt hommes par bâtiment, est de 4,300. A ce taux, chaque marin ou pêcheur coûteroit à la France plus de 200 francs par an, ou par voyage, ce qui pour les pêches lointaines est à peu près la même chose (*Rapport de Roland*). Il est vrai que partie de cette dépense se rapporte à l'année 91, et le citoyen Arnould prétend que les primes et encouragemens payés à tous les pêcheurs Français ne s'élevoient qu'à 470,000 liv. par an. (*Balance du commerce, tome II, pages 8 et 10*). Il est probable qu'une moindre somme employée à encourager les navigateurs Français faisant le commerce des États-Unis produiroit les mêmes avantages pour la marine, et le peuple se procureroit le poisson à meilleur marché.

St.-Laurent, qui, avec les lacs, forment les limites des États-Unis à l'Ouest, au Nord et au Sud, ces états ont à l'Est, en y comprenant les bords des bayes et rivières navigables pour les bâtimens marchands de la grandeur ordinaire, une plus grande étendue de côtes que n'ont la France ou l'Angleterre, peut-être même la Russie d'Europe. Il n'est aucun pays où l'étranger ait une moindre partie du cabotage, aucun où les denrées ayent plus de volume avec une moindre valeur, et qui exige moins de transports maritimes dans l'intérieur pour faire son propre commerce (1).

Par l'extrait contenu dans le tableau des États-Unis, page 221, tome I, il est prouvé que le jaugeage de notre cabotage en 1790, s'élevoit à 110,906 tonneaux, quantité supérieure à la moitié du jaugeage que présente la navigation extérieure à la même epoque, et qui est assez proportionnée au cabotage de la France, ainsi qu'il est démontré dans le rapport du ministre Roland.

Deux choses, cependant, influent sur ces tableaux. La première nous empêche d'être exacts, même à l'égard de notre cabotage; elle consiste en ce que les bâtimens employés dans les bayes et rivières au-dessous d'une certaine grandeur ne sont assujettis à aucune taxe ni formalité, et que, par conséquent,

(1) Il paroît, d'après le géographe, Hutchins qu'il y a dans l'intérieur des États-Unis une surface de 51 millions d'acres couverts d'eau, et la seule baye de Chesapeake (qui a reçu les deux flottes Française et Anglaise, lors du siège d'York) a été estimée contenir un million sept cents mille acres d'eau. (Voyez *le Tableau* de Pictet, tome I, page 119).

le

le jaugeage d'une grande partie du cabotage ne s'y trouve point compris. Le second point est, qu'aucun de nos bâtimens employés à l'extérieur n'est exempt du jaugeage ; et sur ces bâtimens, ainsi que sur le cabotage Français, nous n'avons d'exact que le mouvement des ports. L'entrée et la sortie du cabotage Français offriroient un total de plus de neuf cents mille tonneaux par an, s'il faut s'en rapporter aux tableaux dressés par Roland. Ici l'on sent que la quantité est doublée à chaque retour des mêmes bâtimens, tandis que notre cabotage n'est qu'enregistré, et cela pour chaque année (1). D'après l'état de la marine marchande de France, dressé en exécution de la loi du 21 vendémiaire an 2, elle est composée de 6,028 bâtimens de toute grandeur, dont plus de la moitié sont au-dessous de 30 tonneaux et 780 seulement au-dessus de 100 ; mais l'on ne peut y reconnoître le genre de transport qui occupoit ces bâtimens, et le citoyen Arnould qui nous fournit cet état, donne aussi de bonnes raisons pour qu'il ne soit point exact pendant le temps que durera la guerre maritime (2).

Il est certain que notre cabotage est plus considérable que ne le présente *le Tableau* de Pictet, et cela se démontreroit si, en

(1) Pour donner une idée plus exacte de cette observation, il suffit de remarquer que sur 55,653 tonneaux de bâtimens entrés à Rouen, et faisant le cabotage, il y en a 28,243 venus du Hâvre, c'est-à-dire, d'un port qui se trouve sur la même rivière, et n'est éloigné que de 20 lieues de l'autre port.

(2) *Système maritime et politique des Européens*, pages 276 et 277.

Amérique, tous les petits bâtimens sans mâts et même sans ponts étoient régulièrement enregistrés, comme ils le sont en France, en vertu de la loi ci-dessus mentionnée. Quoi qu'il en soit, les 110 mille tonneaux du cabotage doivent employer, à raison d'un homme par douze tonneaux, plus de 9,000 hommes sur 3,000 bâtimens, plus ou moins.

L'intérêt du cabotage peut se diviser en deux parties, suivant son occupation. La partie qui est employée à faire le transport des denrées ou produits d'un canton ou d'un état pour la consommation d'un autre canton ou état, ne peut avoir d'autre influence ou d'autres volontés que le commerce intérieur en général, c'est-à-dire, les mêmes qu'ont les citoyens en masse. La partie qui dépend d'un commerce extérieur ne peut avoir d'autre intérêt que celui de ce commerce, ni recevoir d'autre influence, c'est-à-dire que, si l'emploi donné par les Français et leurs alliés à la navigation extérieure, est supérieur à celui que lui donnent leurs ennemis, l'influence que peuvent avoir ceux-ci sur notre cabotage est inférieure proportionnellement à celle de ceux-là, et c'est ce qui doit paroître dans cet écrit.

L'accroissement annuel de cette branche de commerce seroit actuellement au-dessus de celui des exportations, ou du septième, parce qu'il dépend d'une manière plus immédiate de l'accroissement de population dans l'intérieur, ce qui sert en quelque sorte de contre-poids à l'accroissement des objets envoyés au-dehors.

De la navigation extérieure.

Aucun état ou tableau officiel, que je connoisse, ne donne le nombre positif des navires marchands des États-Unis, ni le jaugeage de ces bâtimens, non plus que le nombre d'hommes qui les montent; mais le jaugeage des bâtimens Américains, entrés et sortis de nos ports pendant l'année qui a commencé le 30 septembre 1790, se trouve exactement rapporté dans *le Tableau des États-Unis* du citoyen Pictet. Ce jaugeage s'élève à 361,754 tonneaux, sans y comprendre les bâtimens pêcheurs, le cabotage et les étrangers. Si tous les bâtimens employés dans le commerce intérieur faisoient deux voyages par an, il est clair qu'on trouveroit le jaugeage exact de ces bâtimens en réduisant à moitié la quantité de 361,754, ci-dessus. L'année suffit ordinairement pour les deux voyages, à ceux employés dans un commerce régulier d'Europe, mais c'est le plus petit nombre; la plupart ne font guères plus de trois voyages en deux ans; et souvent ceux qui vont en Russie, aux Indes orientales, et dans la mer du Sud, passent les douze mois, ainsi que ceux qui servent au cabotage d'Europe, s'il m'est permis d'appeler de ce nom le commerce qu'ils font tout-à-fait sur cette partie du globe, et ce sont nos plus grands bâtimens. Si ceux qu'on emploie dans les îles de l'Amérique, reviennent trois ou quatre fois, l'excédent que ces retours peuvent produire ne sera pas si considérable; car ce sont, pour la plupart, des bâtimens d'une grandeur médiocre.

De tous ces faits, je conclus qu'on ne risque rien de porter le jaugeage de notre marine marchande, faisant le transport à l'étranger cette année là, à 200 mille tonneaux, ou 800 bâtimens, du port, l'un dans l'autre, de 250 tonneaux; et en supposant six hommes par chaque centaine de tonneaux, le nombre de marins employés à bord de ces bâtimens s'élevera à 12 mille (1).

J'ai fait remarquer déjà que les objets que nous envoyons au-dehors, consistant principalement en subsistances et en matières premières, ce commerce donnoit nécessairement

---

(1) Les États-Unis se reposant sur la sécurité que la distance leur permet, ou sur les principes peu hostiles qui les animent, quoique descendant originairement de la puissance maritime la plus forte, comme la plus ambitieuse de l'Europe, n'ont pas encore un seul vaisseau armé, et, ce qu'on ne croiroit peut-être pas, l'état de marin ou de navigateur est moins suivi dans les états du centre et du midi, que dans la plupart des pays Européens. Cependant il paroît que leur marine marchande d'aujourd'hui est peu inférieure à ce qu'étoit celle d'Angleterre et la leur au commencement de ce siècle, qu'elle est supérieure de quelque chose à celle des Français à la même époque, et chacune de ces puissances avoit alors plus de cent vaisseaux de ligne. La marine marchande des États-Unis est plus que double de la navigation de la France dans son commerce avec l'Étranger avant la révolution, comme on le verra par la suite. Elle égale celle de la Suède, qui n'avoit en 1790 que 675 navires marchands du dehors, quoique cette puissance compte dans sa marine armée 27 vaisseaux de ligne, 12 frégates et 40 galères. Voyez *le Système politique et maritime des Européens.*

L'esprit de la constitution Américaine s'oppose à l'entretien de troupes reglées, ou d'une force armée quelconque, en temps de paix, et jusqu'à présent, les hommes qui ont été à la tête des affaires de la république, ne se sont pas départis de ce principe. Rien assurément ne démontre mieux l'indépendance des États-Unis; rien n'écarte davantage le soupçon de toute influence étrangère. J'ajoute que des dispositions aussi pacifiques sont la plus forte preuve de la supériorité d'une constitution républicaine et populaire sur un gouvernement monarchique et héréditaire.

plus d'emploi à nos bâtimens, que ne pouvoit lui en fournir celui d'importation; et il est clair qu'en se rapportant à la valeur de nos exportations, la France et ses alliés doivent nous procurer un emploi près d'une fois plus considérable que celui qui nous est fourni par l'Angleterre. Pour que la masse d'influence qui leur est échue de notre commerce de navigation, reste à ceux qui nous fournissent cet excédent, il faut examiner comment se partagent les frets de retour, ou de nos importations de ces différentes puissances, dont le commerce en lui-même est supposé être si favorable à l'ambition Anglaise.

Nous n'avons pas le tableau exact des importations chez les Américains, non plus que la somme à laquelle elles s'élèvent. D'après l'estimation que j'en ai faite, et dont on verra quelques détails, elle devoit se monter, au commencement de la guerre à 140 millions de livres par an, sur quoi l'Angleterre et la Russie peuvent en avoir fourni la moitié ou 70 millions, la France et les pays qui lui sont alliés aujourd'hui, les 5/14 ou 50 millions, et les puissances neutres, le surplus ou 20 millions.

Comme nos importations consistent, ainsi qu'on l'observe dans l'exposé sommaire qui termine *le Tableau des États-Unis*, et dont j'ai déjà parlé, en un petit nombre d'objets de nécessité, un grand nombre d'articles de commodité et d'agrément, et quelques objets de luxe, et comme il est observé (toujours par le même auteur) que, moins de la moitié des

vaisseaux appartenans aux États-Unis suffit à transporter la totalité de ce que l'Amérique consomme ou importe, l'emploi qui nous est fourni n'a sur la navigation qu'un intérêt passif, et peu ou point d'influence.

En effet, si on excepte les bâtimens envoyés aux Indes occidentales, on peut dire que les deux tiers des bâtimens entrés dans les ports Américains pendant une année, sont absolument vuides ou sur leste ; aussi le prix des frets pour les chargemens en retour, ne s'élève-t-il, à peu près, qu'à la moitié de celui des envois faits des États-Unis.

Mais les Français et leurs alliés nous fournissent moins d'objets manufacturés et d'un moindre volume que leurs ennemis et rivaux, et c'est peut-être ce qui sert de balancier à l'influence qu'ils craignent.

Oui, on peut affirmer sans craindre de s'éloigner de la vérité, que leur part d'intérêt ou d'influence qui dépend de cette partie du commerce, est égale, si même elle n'est pas supérieure à celle de ces derniers; et il en seroit ainsi, quand même les bâtimens Américains ne feroient pas les transports ; car on est redevable à la nation qui fournit le chargement plutôt qu'à celle qui fournit le bâtiment, lorsqu'il n'est question que de l'Étranger.

Il faut se rappeler que ce sont principalement les Colonies Françaises et celles de leurs alliés qui nous fournissent, soit directement, soit indirectement, ainsi qu'à toute l'Europe, si l'on en excepte l'Angleterre et ses dépendances, la très-grande partie de la consommation en

sucre, mélasse, café, cacao, indigo, bois de teinture et d'épiceries (1); et quoique ces denrées ne soient pas du plus grand volume, elles exigent plus de bâtimens pour les transporter qu'il n'en faut pour emporter la même valeur en objets manufacturés. L'on sait d'ailleur qu'un bâtiment sortant des ports d'Angleterre avec des objets fabriqués dans ce pays, emportoit pour plus de deux millions, tandis que le même bâtiment seroit chargé à Bordeaux ou Amsterdam avec moins de cent mille francs. Au reste, et ceci est un fait tellement démontré par la nature des choses, qu'il n'a besoin d'aucun développement pour se faire sentir, tant que les États-Unis continueront d'être un peuple agricole, tant que leur sol suppléera aux besoins de la vie, et qu'ils ne seront pas assujettis à demander à l'étranger ces objets d'un volume majeur, enfin tant que l'Europe leur enverra un seul bâtiment sur son leste, les frets et transports des impor-

(1) « Quant à leur commerce avec nos colonies d'Amé-» rique » dit le citoyen Arnould « les Américains obtiennent » dans les échanges respectifs, un excédent de valeur à leur » profit de plus de 4 millions et 1/2 (les importations se montant » à 11 millions environ); cette solde leur est payée vraisembla-» blement en denrées dont l'exportation n'est pas permise, » mais il paroît constant qu'ils bornent l'extraction qu'ils en » font aux besoins de leur consommation, et à la nécessité » d'obtenir un équivalent propre à les remplir de l'étendue » de leurs fournitures dans nos îles. En effet, le dépouillement » des registres des douanes Américaines fait monter de 6 à 7 » millions tournois au plus, la quantité des sucres importés » de toutes les Colonies Européennes, et à un million la quantité » des cafés. On estime que les îles Françaises en fournissent » la moitié, etc. » *Balance du commerce*, tome I., page 233.

Qu'on ajoute ce que fournissent les îles et possessions Espagnoles et Hollandaises, et l'on se convaincra que je ne me suis point trompé.

tations demeureront toujours objets d'intérêt ou d'influence inférieure, comme je l'ai dit plus haut. L'accroissement annuel de la navigation Américaine doit être d'un septième (1). Avant d'arriver à l'examen comparatif et définitif de l'influence des deux nations Française et Anglaise sur notre commerce maritime ou navigation, il me reste à en détacher celle que l'on semble supposer appartenir à l'Angleterre, à raison de la part majeure qu'elle a dans notre navigation, et de celle qu'on nous suppose avoir dans le commerce maritime de cette puissance pendant l'état de guerre.

La part considérable qu'avoient les Anglais dans notre commerce maritime avant la guerre, donnant la mesure du profit qui résulte pour une nation, d'entreprendre et de cultiver cette branche d'industrie chez un peuple neuf et

(1) L'auteur du *Système politique et maritime des Européens* a porté le nombre de tonneaux marchands construits annuellement dans les États-Unis, à 20 mille. C'eût été un dixième du total pour l'année 1791 ; mais il paroît que d'après les notes rapportées dans les lettres du colonel Swan, cette quantité est la même que celle des bâtimens construits dans ce pays en 1769, c'est-à-dire, il y a plus de vingt-ans ; et vu le très-bas prix des constructions, et l'étendue actuelle de la marine marchande, qui a été crée en quelque sorte depuis la paix de 1783, il est impossible, suivant moi, que l'accroissement en navigation ne soit pas égal à celui des objets exportés, qui se trouve être environ d'un septième par an. Voyez ce livre, page 235.

Le champ ouvert aux armateurs Américains est vaste, et bien de nature à les tenter. S'il faut en croire ce qu'assure Coxe, *sous-secrétaire de la trésorerie* en Amérique, ces armateurs mettoient en mer un bâtiment construit en bois de chêne, au prix de 126 liv. environ par tonneau, avant la guerre, et dans le même temps que la navigation dans la Baltique coûtoit 185 liv., dans la Baltique, où les bâtimens sont construits en sapin et donnés à meilleur marché que par-tout en Europe, dans le temps encore où la navigation en France, en Angleterre ou en Hollande coûtoit près de 500 liv. par tonneau.

libre,

libre, offre à nos amis sur-tout une ressource capable de les dédommager de toute espèce de faveur commerciale qu'ils seroient dans le cas de nous procurer, et certes, je n'essayerai pas de dissimuler ou de diminuer cette portion aux yeux de la nation Française.

Je sais que les Anglais se vantent de n'avoir rien perdu de ce côté, par l'effet de la séparation des États-Unis d'avec leur métropole, qu'ils prétendent que nous employons un nombre plus fort encore de leurs vaisseaux marchands, que tout leur commerce de la Baltique, ou celui de la Hollande, de la France, de l'Espagne et du Portugal ensemble, ou les pêcheries et traites des colonies même. Sans doute, c'est pour eux un avantage inappréciable. Mais les résultats considérés sous un point de vue politique, sont tous en faveur de la nation qui s'occupe de rechercher quels sont nos goûts, nos intérêts et nos affections pour parvenir à reconnoître le poids d'une influence étrangère, s'il y en a une quelconque, c'est-à-dire, qu'ils sont tous en faveur de la France.

J'ose assurer que ce ne sera pas là le ton des Sheffield, des Arthur Young, quand l'acte de navigation Française aura eu son exécution pendant trois ans seulement. Mais quand l'Anglais vous parlera-t-il des moyens qu'ont les Français de se lier avec les Américains? de la portion déjà acquise à la France dans le commerce des États-Unis? Jamais assurément; et toute cette jactance n'est rien autre chose qu'un charlatanisme politique, ce n'est

qu'un piége tendu par la fierté Britannique à nos amis les Français. Qu'ils s'en défendent et ne désespèrent jamais de recueillir les fruits qu'ils se sont justement promis de l'indépendance Américaine, à l'établissement de laquelle ils ont tant contribué.

Sur 233,013 tonneaux de jaugeage de bâtimens étrangers entrés dans les États-Unis pendant l'année qui a commencé le 30 septembre 1790, il y en avoit 206,208 tonneaux Anglais, et leur part dans les transports du commerce s'élevoit à un tiers environ de la totalité, le jaugeage des bâtimens nationaux et étrangers entrés cette année étant de 593,053 tonneaux (déduction faite des pêcheurs et du cabotage)(1). L'année précédente, les Anglais avoient jusqu'à 230 mille tonneaux de bâtimens marchands entrés dans les ports des États-Unis, et la quantité de bâtimens nationaux ou d'autres pays, étoit proportionnellement moins grande.

Cependant il n'y a aucune loi qui favorise l'Angleterre plus que les autres étrangers commerçans avec nous, et ils sont tous assujettis à un impôt pour chaque entrée, lequel s'élève à 44 cents (48 sols environ) par tonneaux de plus que ne payent les bâtimens des États-Unis, de même qu'à un autre impôt sur les marchandises apportées par les bâtimens étrangers, qui s'élève à près d'un quart plus haut que si elles étoient apportées par nos bâtimens. Aussi ce commerce a-t-il rapporté au trésor public, cette année là, environ 600 mille francs

(1) Voyez le *Tableau des États-Unis*, page 211, tome I.

de plus qu'il n'auroit produit, s'il avoit été en bâtimens nationaux; et de cette somme (assez forte pour les Américains sous tous les rapports) les Anglais ont payé une somme proportionnée au port de leurs bâtimens, c'est-à-dire, les sept huitièmes environ.

Voici le point où nous en sommes : L'Américain appelle à son aide la marine marchande étrangère, en attendant que ses compatriotes soient à même de combler ses besoins, et de tout transporter. Faut-il l'accuser de ce que ce sont les Anglais qui se rendent à cet appel? Sous le rapport de l'intérêt, ne lui auroit-il pas été indifférent que ce fûssent les Français ou tout autre peuple qui eûssent pu naviguer à aussi bas prix? Quelle raison de croire qu'à cette époque, comme à toute autre, depuis son alliance avec la France jusqu'à ce jour, il ne lui eût pas donné la préférence sous cette condition? Seroit-on disposé à nous reprocher nos besoins, notre propre foiblesse, et l'accroissement de cette puissance maritime des Anglais qui nous est plus funeste qu'à toute autre nation, parce que nous sommes le peuple le moins préparé à la combatre? Qu'on fasse un retour sur soi-même, et l'on verra si c'est à la France à nous intenter une pareille accusation.

Sur 639,235 tonneaux, jaugeage des bâtimens nationaux et étrangers entrés en France, année moyenne des trois qui ont précédé sa révolution, et faisant le commerce Français au-dehors, il y avoit 491,414 tonneaux étrangers, dont 145,012 tonneaux Anglais.

Sur 142,758 tonneaux, jaugeage des bâtimens

venant d'Angleterre en France, pendant la même période, et faisant le commerce entre les deux nations, il y en avoit 128,381 d'Anglais et 5,628 d'autres nations étrangères (1).

Que résulte-t-il de la comparaison de ce tableau avec celui exposé plus haut? Que la France ne fait pas elle-même le quart des transports de son commerce au-dehors, tandis que l'Amérique fait presque les deux tiers du sien; que l'Angleterre a autant de part aux transports du commerce extérieur de France que la France en a elle-même, tandis que les Américains font dans le leur près du double des Anglais.

Il est démontré que, non-seulement l'Angleterre fait des transports pour la plus grande partie de son commerce direct avec la France, et réciproquement de celui de la France avec l'Angleterre, mais quelle fournit aux Français quelques milliers de tonneaux de plus que la totalité de ce qu'exige ce commerce, et l'on peut croire, d'après les détails que j'ai donnés, que les Anglais ne font pas plus pour nous.

Pourra-t-on soupçonner que les Anglais s'attirent une partie de l'affection des Américains, en rivalisant avec eux dans leurs propres rades et ports? et n'y auroit-il pas une contradiction ridicule à supposer que l'Américain soit insensible aux avantages de son commerce, en

---

(1) *Rapport du ministre Roland.*

Les bâtimens faisant le commerce des ci-devant Colonies, aujourd'hui parties intégrantes de la République, n'y sont point compris, non plus que ceux employés dans les pêches lointaines et en Asie, dont le jaugeage ensemble s'élevoit, en 1792, à 325,190 tonneaux. (*Système maritime et politique*, page 265).

même temps que ce commerce est présenté comme moyen de corruption ? Le négociant Américain aimeroit mieux assurément être propriétaire de trois ou quatre cents bâtimens de plus, nombre que le commerce de son pays exigeoit de l'étranger. Le fournisseur des matériaux et des agrès, le constructeur des bâtimens, en profiteroient davantage qu'ils ne font par de simples réparations que peuvent demander ces bâtimens étrangers. Le citoyen, de quelque classe ou état qu'il soit, ne sauroit se persuader que cet accroissement de la force et de la richesse nationale ne soit pas d'un grand intérêt pour lui. Si l'Angleterre s'enrichit dans ce commerce, c'est à nos dépens ; et un moyen plus sûr de s'attacher les Américains, seroit de le leur abandonner. Nous connoissons très-bien le proverbe, ce sont les Anglais qui nous l'ont appris : *on ne baise pas la verge avec laquelle on est frappé.*

Non-seulement le commerçant verroit avec un œil d'envie et de jalousie s'échapper une telle source de prospérité, mais il regarderoit comme son ennemi particulier le peuple qui l'en priveroit ; il en concevroit nécessairement plus de haine que de reconnoissance pour lui, et tous ses compatriotes la partageroient plus ou moins : croire qu'il en seroit autrement, ce seroit mettre en doute, sans aller plus loin, toute influence du commerce sur la masse des habitans, hypothèse nécessaire à ceux dont je combats l'opinion.

La part considérable qu'ont les Anglais dans le transport du commerce Français, ne leur a

pas été accordée volontairement, de gré ou de préférence, non plus que celle qu'ils ont dans le nôtre. Et certes, on ne me dira pas que ce soit ici, ou un titre à la domination, d'un côté, ou de l'autre, une preuve d'asservissement.

Les Américains peuvent se joindre au ministre Roland, et dire comme les Français: " dans nos liaisons avec l'Angleterre les na- " vires de celle-ci envahissent plus des neuf " dixièmes des transports maritimes. Nous " accroissons donc dans cette proportion la " puissance navale d'un peuple qui aspire au " despotisme des mers ". Mais ce ne sont pas les Français qui peuvent exiger de nous d'aller plus loin que leur ministre, ou nous reprocher un malheur (car c'est plutôt un malheur qu'un tort) qu'ils partagent avec nous. Les Français le peuvent d'autant moins, à mon avis, que l'accroissement progressif et connu du commerce Américain et de sa navigation avant la guerre, ou plutôt l'accroissement de la navigation étrangère (autre que celle d'Angleterre) qui a été employée dans notre commerce, avoit diminué la part des Anglais dans nos transports, et dans le cours d'une seule année (celle de 1789 à 1790) de plus de 20 mille tonneaux, tandis que le jaugeage des bâtimens Anglais employés dans le commerce de France paroît être resté le même.

D'ailleurs, à quel titre les Français pourroient-ils nous faire ce reproche, lorsque le nombre de leur bâtimens, faisant notre commerce extérieur, s'étoit augmenté du double pendant cette même année, comme l'on peut

s'en convaincre par la comparaison de l'état qu'en a fourni le ministre Roland avec celui contenu dans l'ouvrage du citoyen Pictet (1)?

Que ce soit les Français ou les Américains qui fournissent au surplus des transports, et qui éloignent d'autant la navigation de l'Angleterre, dix années d'une pareille influence ou d'une pareille amitié suffiroient, comme l'on voit, pour réduire à rien le nombre considérable de bâtimens que cette nation envoyoit chez nous au moment où la guerre a commencé.

La part que les Anglais ont eue, depuis, dans ce commerce, est nulle, ce qui n'est cependant en grande partie qu'un résultat de la guerre. Je me suis abstenu d'en parler. Mais il n'en est pas de même de la part que nous prenons

(1) D'après le ministre Roland, il est venu des États-Unis, année moyenne, des trois qui ont précédé la révolution, 156 bâtimens jaugeant ensemble 25,840 tonneaux, dont 14 jaugeant 2,814 tonneaux seulement, étoient Français, et le jaugeage des bâtimens Français entrés dans les États-Unis pendant l'année qui a commencé au 30 septembre 1790, s'élève à 7,523 tonneaux, suivant l'état fourni par le citoyen Pictet.

Il est essentiel de remarquer que la France commençoit à partager assez exactement avec les Américains les transports du commerce entre les deux pays à l'époque où la guerre est arrivée; car sur 75 bâtimens jaugeant 9,685 tonneaux, sortis des ports Français en Europe, et destinés pour les États-Unis, pendant le premier semestre de 1792, il y en avoit 25 bâtimens jaugeant 4,064 tonneaux appartenans à la France (d'après l'état fourni par Roland) avantage qui étoit dû principalement à une différence de 4 à 6 francs entre le droit imposé sur le tabac venant en France par bâtimens nationaux et celui prélevé sur le tabac apporté par les étrangers. Que ne pourront pas espérer les Français lorsque par leur acte de navigation, l'entrée des produits et denrées Américaines ne sera plus permise par bâtimens étrangers, c'est-à-dire, quand le commerce de navigation entre les Français et les Américains sera restreint aux bâtimens de l'un ou de l'autre peuple.

dans leur navigation. Celle-là, on semble la supposer considérable, et elle peut être, ou la cause ou l'effet d'un rapprochement particulier des Americains avec le peuple Anglais.

Après le raisonnement que j'ai fait plus haut, je n'ai pas besoin d'avouer que ceci seroit (si l'on y songeoit, et si l'on réalisoit sa pensée) un véritable moyen de nous servir, par conséquent de nous plaire, et même de corrompre la nation, autant que cela peut dépendre de l'accroissement soudain et extraordinaire de richesse.

Dans le nombre des idées qui se présentent les premières sur cette partie de ma défense, il en est deux qui offrent des contradictions manifestes de la part de ceux qui se plaignent du transport que nous faisons pour les Anglais. La première est, que, si c'est un mal de souffrir que les Anglais prennent part dans les transports de notre commerce, la part que nous prenons dans ceux du leur doit être un bien. Et par conséquent, tout reproche qu'on nous feroit ici à cet égard tombe de lui-même, quand le fait sur lequel il est fondé seroit exact et reconnu tel. La seconde est que, s'il étoit vrai que les Anglais eûssent besoin de recourir à la navigation des neutres, même en temps de guerre, ce colosse de la force maritime Anglaise ne seroit plus qu'une chimère : il n'y auroit presque pas de motif pour le combattre soi-même, il n'y en auroit point du tout pour appeler à son aide toute la marine des puissances environnantes.

Malheureusement, la force maritime des Anglais

Anglais, est un colosse trop réel, et le citoyen Arnould, en parlant de l'Angleterre, a eu raison de la dépeindre comme une nation, qui, « au milieu de tant de sociétés industrieuses, » veut, à force d'usurpations, tout produire, tout » manufacturer, tout conquérir, et demeurer » en définitif le seul importateur, le seul expor- » tateur, l'unique navigateur ».

Mais les États-Unis sont une des nations que le même auteur désigne comme *non-susceptibles d'être armées pour entreren lice aujourd'hui*, et dont le commerce libre et actif est plus utile à la France, sous tous les rapports possibles, que ne seroient les armes. L'Angleterre même en a jugé ainsi, comme l'a fort bien prouvé sa conduite plus que sévère envers nous, dans tout le cours de cette guerre. Au surplus, la neutralité des États-Unis étoit, pour ainsi dire, une chose convenue entre les gouvernemens Français et Américain dès 1793 (1). Donc ils demeurent essentiellement neutres, quoiqu'intéressés à la liberté des mers, et comme tels, il ne leur est point permis de donner les secours *actifs* que semble désirer le citoyen Arnould, et avec lui beaucoup d'écrivains modernes. Les Américains se trouvent (comme l'a très-bien observé cet auteur, en parlant de nos marins, et ailleurs) forcés d'ajourner le jour de la vengeance, et se voient réduits à une conduite passive, à l'égard des secours fournis aux puissances belligérantes qui combatroient pour la liberté des mers, et à une conduite active,

(1) Voyez les lois des 23 mai et 1er. juillet de la même année.

à l'égard des restrictions que cet état permet vis-à-vis des parties adverses.

On peut dire que, comme neutre, et considérée sous les rapports de sa neutralité uniquement, ce qui pourroit arriver de plus heureux pour la nation Américaine, seroit que le peuple Anglais éprouvât un besoin réel et de nos bâtimens et de nos marins. Il semble que nos armateurs auroient raison de profiter de la gêne où pourroit se trouver l'Angleterre à cause de la guerre, leur objet direct étant l'accroissement de leur navigation et commerce, et leur but assuré, l'accélération de l'époque où ils seroient en état de combattre cette force colossale, ou de donner des secours plus efficaces à ceux qui veulent l'abattre.

Quant au fait, je ne saurois nier positivement qu'il n'y ait eu depuis la guerre des bâtimens Américains de chargés dans les ports et pour le compte des Anglais. Mais je doute fort qu'il y en ait dix par an, et, si cela est, je ne craindrai pas d'affirmer que la moitié est destinée pour les ports de France ou de l'Amérique septentrionale. Alors ce n'est plus peut-être un commerce Anglais, mais bien un commerce Français ou un commerce Américain ; car ici, la consommation ou le besoin de l'un ou de l'autre pays peuvent décider souvent la question. Et il est clair que lorsqu'on apporteroit en France du drap, par exemple, avec permission du gouvernement, quoique ce fût propriété Anglaise jusqu'au moment du débarquement, on feroit plutôt le commerce de France que le commerce d'Angleterre, parce que la permission du gou-

vernement Français en est le mouvement primitif. Et si l'Anglais, ne pouvant faire arriver ses bâtimens dans les ports de France, ou recevoir chez lui les bâtimens de ce pays, y envoyoit chercher par des Américains, ou par tout autre peuple neutre, le surplus des denrées ou des articles des fabriques nationales, il se pourroit que ce fût encore un commerce Français que feroit l'Américain ou le neutre, parce que l'argent de l'Anglais peut n'avoir servi qu'à retirer de la France un objet dont celle-ci avoit plus de besoin de se défaire que n'avoit l'Angleterre d'en faire l'acquisition, les approvisionnemens de bouche ou de guerre étant pour le moins aussi chers aujourd'hui, en France qu'en Angleterre. D'ailleurs les mesures nécessaires pour en empêcher la sortie de France, étant prises, ce seroit à coup sûr un commerce dont on ne se plaindroit pas ici.

Quant à nous, ce sont nos propres fonds qui alimentent et soutiennent notre commerce au-dehors avec tous les pays, soit que ces pays se trouvent en guerre, soit qu'ils jouissent de la paix entre eux (1). Nous avons sans doute beaucoup de fonds qui, dans l'origine, ne nous appartenoient pas. Mais, si les étrangers, de quelque nation que ce soit, envoyent de l'argent aux États-Unis, ou pour acheter des rentes, ou pour s'intéresser dans la navigation et le commerce, c'est aussitôt un fond national. Les

(1) Hors quelques cas particuliers, tels que l'achat des approvisionnemens ou munitions de guerre de la part des gouvernemens étrangers, les envois des peuples amis quand nous sommes en guerre.

propriétaires en reçoivent leur portion du produit, ou l'intérêt, et il n'y a pas de nation, même en guerre, qui n'empruntât jusqu'à ses ennemis à pareille condition, parce que les bénéfices qu'on tire de l'emploi du capital entre particuliers, sont toujours supérieurs à l'intérêt qu'on s'engage à payer, et ici il en est des états comme des particuliers : toute fois l'intérêt de ceux-là est d'augmenter le nombre de particuliers ayant des fonds, comme l'intérêt de ceux-ci est d'augmenter les fonds qu'ils ont. Pour rendre cette vérité plus familière, je supposerai qu'un banquier de Londres prêtât mille louis à un propriétaire en Bretagne pour défricher et mettre en culture une terre de 500 arpens, à condition que celui-ci en partageroit le produit avec lui, pendant 12 ans : il est certain que le Breton s'enrichiroit à ce marché, et la France ne pourroit y perdre, quoiqu'on envoyât à Londres tous les ans 12 à 1,500 francs (les sept-huitièmes des bénéfices supposés) et les 24,000 liv. au bout des douze ans.

Pour ce qui regarde les capitaux fournis aux Américains par l'Angleterre, au moyen du crédit qu'elle nous donne, je renvoie le lecteur à l'article des importations.

Le peuple Anglais, de tous les peuples le plus entreprenant, et qui connoît mieux le commerce Américain, n'a presque plus d'entrepôt chez nous. Il y envoie rarement pour son propre compte aujourd'hui, et nos négocians qui vont acheter en Angleterre y portent en retour, soit par les bâtimens Anglais, soit par

nos propres bâtimens, plus de denrées Américaines que ce peuple n'en consomme, comme je l'ai déjà prouvé en parlant de nos exportations, de manière que les Anglais ne font pas plus charger de bâtimens Américains dans les ports de ces derniers que dans les leurs, c'est-à-dire, qu'ils n'en font charger que très-peu, ou même point du tout.

L'Angleterre ne doit pas nous donner beaucoup d'emploi dans son commerce avec d'autres pays, parce que, 1°. il est défendu par son acte de navigation, d'apporter dans les bâtimens d'une nation les denrées ou manufactures d'autres nations que celle à qui le bâtiment appartient; 2°. parce que, dans plusieurs pays, il existe une pareille prohibition ou des impôts extraordinaires équivalens à la prohibition, et notamment en France, quant à ce qui concerne les Anglais; 3°. parce que, s'il y a des nations qui permettent l'importation, sur bâtimens étrangers, des marchandises Anglaises, cette liberté est presque nulle pour nous, ainsi que pour les autres neutres, par la raison que, ne pouvant faire les retours en Angleterre sur les mêmes bâtimens, le surhaussement du fret est plus fort que la compensation qu'on pourroit trouver dans les plus basses primes d'assurance possibles en temps de guerre.

Il faut admettre d'ailleurs, et je le répète, (quelque pénible que cela soit pour quiconque veut penser) que la France, l'Espagne et la Hollande n'ayant peut-être pas 200 bâtimens armés en mer, ni le double de ce nombre dans les ports et au-dehors, avec les 1,589,162 ton-

neaux de bâtimens marchands et les 661 bâtimens de guerre qu'ont les seuls Anglais (1), il faut admettre, dis-je, que cette nation ne doit pas avoir besoin des vaisseaux de transport que les neutres seroient dans le cas de lui fournir; qu'elle en a d'autant moins besoin, que, dans cette guerre-ci, le pavillon neutre est peu respecté de part et d'autre, et n'a guères de préference nulle part (2); il y en a si peu en Angleterre, que l'assurance est faite sur bâtimens nationaux, au même prix, ou peu s'en faut, que sur les bâtimens neutres (3). Ce qui prouve enfin que le commerce maritime des Anglais ne s'est guères ralenti dans ces derniers temps, que l'Anglais continue de se servir de ses propres bâtimens, c'est que la France et ses alliés, avec une force maritime si inférieure, ont pris sur cette nation plus de 2,200 bâtimens depuis le commencement de la guerre (4), nombre supérieur de moi-

(1) Voyez le *Système politique et maritime, etc.*, pages 324 et 327.

(2) S'il y a aujourd'hui un nombre considérable de bâtimens étrangers dans les ports d'Angleterre, comme cela s'est vu dans tous les temps, à coup sûr c'est le commerce de leurs nations qui les y amène, et non celui d'Angleterre, car tous les neutres partagent avec les Anglais (les uns plus, les autres moins) le transport de leur commerce avec eux.

(3) Voici un état comparatif des primes d'assurances payées à Londres, à la fin du mois de mars dernier.

Par bâtiment Anglais, de Londres à Quebec, 12 liv. 12 s. sterling par 100 liv. De Londres aux îles du Vent, 12 liv. 12 sols à 15 liv. 15 s. le tout sans convoi.

Par bâtiment Américain, de Londres à l'Amérique septentrionale, 10 liv. 10 s., sous garantie que la propriété est neutre, et sans cette garantie 12 liv. 12 s. Extrait des prix courans de Londres du 31 mars 1797.

(4) Voyez un État publié dans le journal le *Fanal*, du quatrième jour complémentaire dernier.

tié à tous les bâtimens, grands ou petits, que peuvent avoir au-dehors les États-Unis d'Amérique.

Quant aux hommes, fournis par l'Amérique, aux Anglais, et employés par ces derniers, le nombre en est si peu considérable, qu'il n'en auroit peut-être pas été question ici, si quelques exemples d'usurpation de la part de l'Angleterre n'avoient donné lieu à des remontrances de la part du gouvernement des États-Unis, remontrances qui sont connues du public.

La population n'est pas le côté foible de ce pays. Les marins, comme les hommes des autres classes, loin d'avoir besoin de s'expatrier pour trouver de l'emploi, sont mieux payés chez nous que par-tout ailleurs. En effet, le matelot Américain reçoit chez lui depuis la guerre, de 60 à 120 liv. par mois, tandis que l'insurrection récente des marins Anglais n'a produit qu'une augmentation qui porte leurs gages actuels à 36 francs au plus. Quand la force maritime d'Angleterre seroit inférieure à celle des Français et leurs alliés, par rapport au nombre de bâtimens de guerre, il se pourroit qu'elle fut supérieure par rapport aux marins, car il est reconnu que l'Angleterre navigue avec moins d'hommes que ses ennemis. Mais le citoyen Arnould nous dit que les Anglais ont près de 120,000 hommes de mer. Il est à présumer que ce nombre suffiroit avec les novices, pour armer les trois quarts de leurs vaisseaux marchands et de guerre; proportion ordinaire des bâtimens au-dehors (1).

(1) Voyez le *Système politique et maritime, etc.*, page 525.

Il est vrai que l'intérêt que prennent les Américains en général au succès de la cause pour laquelle les Français se sont armés, fait que plusieurs individus passent par-dessus les règles d'une neutralité rigoureuse, et s'enrôlent à bord des bâtimens Français. Il ne seroit pas difficile de parvenir à en connoître le nombre. Quel qu'il soit, on ne doit pas en conclure que chacune des puissances ennemies de la France, compte un pareil nombre d'Américains à son service. Les Français ne trouvent-ils pas dans ce fait un garant certain que notre neutralité ne sera point violée à leur préjudice de ce côté? Il est reconnu au contraire (et cela doit être ainsi, tant à raison du prix excessif des salaires, que par l'indifférence presqu'universelle pour la cause Anglaise) que le commerce Américain s'empare tous les ans d'un grand nombre de marins étrangers, et notamment de marins Anglais.

Mais, si la cause de la liberté a attiré ici plusieurs de nos plus habiles marins, c'est ici encore que les besoins de la France appellent nos bâtimens de transport.

Pendant les années 1787, 1788 et 1789, le nombre moyen de bâtimens Américains entrés en France, ne s'élevoit qu'à 124 par an, et dans l'an 4 de la République, il en est entré plus de 200. Ainsi les transports que doivent faire les Américains pour le commerce Français depuis la guerre, excèdent de deux tiers ceux qu'ils faisoient auparavant. Cependant les besoins de la France ne paroissent pas avoir tant augmentés; car, depuis le même temps,

temps, le nombre de bâtimens Danois (et l'on sait que les Danois sont un des principaux peuples navigateurs, et celui de ces peuples qui est le plus en état de défendre sa neutralité) ; le nombre, dis-je, de leurs bâtimens entrés en France a diminué de près d'un tiers, et celui des bâtimens Suédois, Prussiens, Villes-Anséatiques, Toscans, Levantins, et Barbaresques, entrés en France pendant l'an IV, ne s'élève peut-être pas à 300. Ajoutez que le jaugeage doit être inférieur à celui des 200 bâtimens Américains, attendu que la traversée que font ces derniers, exige des bâtimens plus grands, et vous aurez quelqu'idée de la part qu'ont les Américains dans les transports du commerce Français, depuis la guerre.

Il résulte d'un rapport du représentant Leborgne, (1) au conseil des Cinq-cents, que les Américains ont fait tous les transports qu'exigent les besoins de St.-Domingue. Les États-Unis ont eu, sans contredit, la part la plus active dans l'approvisionnement de la France en denrées coloniales, depuis le commencement de la guerre. Si l'on veut connoître jusqu'à quel point ses besoins ont été remplis, qu'on jette un coup d'œil sur les états comparatifs de ce commerce, et sur les prix courans des objets, avant et depuis le mois de février 1793 (2), époque où les hostilités commencèrent sur mer.

(1) En date du 27 vendémiaire dernier.

(2) Par un décret, du 26 du mois suivant, il a été permis aux bâtimens des nations neutres de faire le commerce des îles Françaises avec la métropole et, réciproquement, à peu près aux

Les voici :

Importations des Iles en France, 1792.

Café . . . . . 736,300 quintaux.
Indigo . . . . . 8,119 idem.
Sucre brut, tête et terré, 929,087 idem.

Exportations de France à l'étranger.

Café . . . . . 588,032 quintaux.
Indigo . . . . . 7,242 idem.
Sucre brut, tête et terré, 684,412 idem.

Il paroît donc qu'il est resté cette année, pour la consommation, 148,268 quintaux de café, 877 idem d'indigo, et 244,675 idem de sucre. Quant aux cotons en laine (non compris dans un écrit intitulé : *Commerce des Français*, par le citoyen Magnien, administrateur des douanes, d'où je tire cet état) il y en avoit eu d'apportés en France, pendant les premiers six mois de la même année, 14,621 quintaux, et d'envoyés au-dehors 18,766 quintaux (1). Mais les exportations surpassent les importations, et la raison en est que la France tiroit beaucoup de cotons de l'Espagne, du Portugal et du Levant. On doit remarquer aussi qu'elle achetoit aux Espagnols une quantité considérable d'indigo.

Une maison de commerce du Hâvre me fournit les prix moyens de ces mêmes denrées, dans

---

mêmes conditions auxquelles les bâtimens nationaux avoient été assujettis avant la guerre ; mais les circonstances ont, pour ainsi dire, empêché qu'il fût fait aucune expédition directe de côté ou d'autre, et la France, au lieu de taxer la sortie de ses denrées coloniales, en a, le plus souvent, grevé l'entrée d'un impôt, comme si elles étoient des productions étrangères.

(1) *Rapport du ministre Roland.*

ce port, à l'époque du premier janvier 1792, et estime que la dépréciation des assignats ne pouvoit s'élever alors à plus du quart. Voici donc les prix conformément à la dépréciation dont il s'agit :

Café St.-Domingue . . . 30 s. . . . la livre.
Indigo des Iles . . 12 liv. 15 s. . . . . id.
Sucre brut . . . . . 28 s. 6 d. id.
Coton des Iles . . . . . 58 s. 8 d. id. (1).

Y compris les droits d'entrée, savoir :

Café 3 p. o/o de la valeur, 25 s. par quintal.
Indigo 1 1/2 p. o/o.
Sucre brut 3 p. o/o et 15 s. le quintal.
Cotons en laine, néant.

Suivant le même ouvrage (*Commerce des Français*) que je viens de citer, il a été apporté en France, depuis le premier janvier 1793, jusqu'au 22 septembre 1794 :

Café . . . . . 192,931 quintaux.
Indigo . . . . . 2,526 id.
Sucre brut, tête et terré, 239,031 id.

Mais une preuve que la France n'a commencé à sentir le besoin de recourir aux neutres, et que le commerce de ceux-ci n'a pu prendre son essor qu'après cette dernière époque, c'est que le montant des exportations de ces mêmes denrées est plus considérable que celui des importations. Pour apprécier le commerce des

(1) Roland, dans son rapport, estime les prix moyens du premier semestre de 1792, ainsi qu'il suit :

Café . . . (assignats) . . . 210 à 220 liv. le quintal.
Indigo . . . . . 20 à 21 liv. la livre.
Sucre brut . . . . . 170 à 180 liv. le quintal.
Coton . . . . . 380 à 400 liv. idem.

neutres, il est donc inutile de faire remonter nos recherches aux années dont il vient d'être parlé. Et faute d'avoir ici les états des douanes de France, appelons à notre aide ceux des douanes Américaines.

Il paroît qu'il a été payé dans les États-Unis, pendant 1795, pour la somme énorme de 13,156,500 liv. tournois en prîmes (*drawbacks*) sur l'exportation d'environ,

400,000 quintaux de café.
4,800 id. d'indigo.
225,000 id. de sucre brut, tête et terré, et
25,000 id. de coton en laine.

Pas le moindre doute que la plupart de ces divers objets n'aient été expédiés pour les ports de France : aussi est-il dit dans le *journal du Commerce* du 14 nivôse, an V, qu'à l'époque du 10 de ce mois ou du 1er. décembre 1796, « On » ne voit au Hâvre aucun spéculateur, et que, » jusqu'à ce que les provisions de l'intérieur » soient épuisées, il est probable qu'il ne se » fera aucun achat dans les ports »; cependant les denrées étoient *offertes* aux prix suivans, savoir :

Café St.-Domingue . . . . 36 à 37 s. la livre.
Indigo des Iles 7 à 11 liv. . . . . id.
Sucre brut . . . . . 25 à 26 s. id.
Coton St.-Domingue . . . . . 58 s. id.

Y compris les droits d'entrée comme productions étrangères ; savoir : le café, 30 liv. le quintal ; indigo, 15 liv. le quintal ; sucre brut, 9 liv. le quintal ; cotons en laine, 3 s. par 100 liv. de valeur, ou 5 s. par quintal, au choix du redevable. Les cours des changes étant tous au

préjudice de la France à cette époque, celui de Hambourg, jusqu'à 6 pour cent et plus, l'étranger éprouvoit une réduction d'autant sur les prix.

Le café seul est aussi cher qu'il l'étoit en 1792, lorsque la France en paix, faisoit elle-même son commerce colonial. Cependant l'Américain s'est toujours vu forcé de faire un double voyage, c'est-à-dire, d'aller débarquer les denrées dans les États-Unis, n'importe où il les avoit prises, pour les embarquer de nouveau, et par ce moyen, échapper aux contestations sur la propriété; et c'est en vain qu'on opposera les traités lorsque, de l'aveu, du représentant Leborgne, « il y avoit neuf mois à l'époque de son » départ, qu'une escadre de neuf vaisseaux de li- » gne et de plusieurs frégates Anglaises, bloquoit » la rade du Cap, et qu'il ne s'y trouvoit pas » un seul bâtiment de la république ». Ajoutez que sans doute les troubles arrivés dans les Iles, dès 1789, avoient influés sur les premiers prix, et diminué de beaucoup ce commerce, même avant la guerre; mais il devoit aussi diminuer la consommation, et sous ce rapport, les malheurs des Colonies avoient été aussi funestes au commerce des Américains qu'à celui des Français. Le Directoire exécutif dit, dans son message au conseil des Cinq-cents, du 3 floréal an 5, que « les noirs et autres habitans » de St.-Domingue sont, depuis cinq ans, en » état de réquisition permanente ».

La Martinique a été réduite et soumise à la domination Anglaise, depuis la première année de la guerre maritime, et cette île seule chargeoit tous les ans, pour la métropole, 110 bâtimens,

ce qui formoit le sixième environ de toutes les expéditions des Colonies Françaises en Amérique. Ces circonstances réunies aux détails contenus dans le rapport sur ces Colonies dont je viens de faire mention, indiquent assez que la totalité de leur produit actuel, fût-il apporté en France directement et exclusivement, ne suffiroit pas à la consommation de ce pays, encore moins à empêcher que les prix des denrées ne s'élevâssent plus haut qu'en 1792.

Les neutres, et les Américains surtout, vont dans toutes les parties du globe chercher les approvisionnemens et matières premières dont la France a besoin, pour les lui apporter. Les États-Unis, comme intermédiaires, ont été également utiles aux Colonies et à la métropole. Ils étoient, en effet, par leur neutralité et sous plusieurs rapports, une métropole pour les Colons Français, et une *Colonie* Française pour la métropole, encore étoit-ce une métropole sans monopole, et une Colonie sans protection. C'est à l'aide de ces transports au-dehors, et de ce commerce maritime des neutres, que la France a vu son commerce intérieur soutenu au-delà de toute espérance. Les produits du pays ont toujours eu un débit facile et avantageux. Douze armées ont été mises sur pied, cinq millions d'hommes réunis à la République; et malgré cinq révolutions, le besoin d'or et d'argent ne s'y fait point sentir plus qu'ailleurs, quoi qu'on en pense (1).

(1) Ce qui manque, c'est le crédit et non le numéraire; et si les denrées sont plus chères aujourd'hui qu'en 1796, ce n'est pas la faute des neutres.

Plus d'un politique de la capitale me reprochera d'avoir mis le commerce maritime au premier rang. Attendu que ce commerce n'a pas été fait par les Français eux-mêmes, on peut se passer, disent ces *philosophes* et de commerce et de Colonies! Conséquence à la manière de mes adversaires, comme dit Rousseau. Il y aura toujours de ces *politiques philosophes* à Paris, tant que les rafineries resteront à Orléans et que le gouvernement voudra bien protéger leurs personnes et leurs propriétés. S'ils étoient mieux instruits, on leur répondroit avec l'homme immortel que je viens de nommer : « Oh vous! qui pouvez laisser au » milieu des villes vos funestes acquisitions, » vos esprits inquiets, vos cœurs corrompus » et vos désirs effrénés, reprenez, puisqu'il dé- » pend de vous, votre antique et première in- » nocence; allez dans les bois perdre la vue » et la mémoire des crimes de vos contem- » porains, et ne craignez point d'avilir votre » espèce, en renonçant à ses lumières pour » renoncer à ses vices » (1).

Pour les Américains, le commerce de transports présentoit des avantages considérables; il a pu être l'objet des sacrifices qu'on suppose que le gouvernement des États-Unis a faits. Mais quand on se rappelle les sommes immenses que les individus réclament auprès des gouvernemens des puissances belligérantes, et les embarras du gouvernement Américain, par rapport à son état politique vis-à-vis de ces

(1) *Discours sur l'Origine de l'inégalité*, note neuvième.

puissances, on est convaincu qu'il ne faut pas se hâter de décider, ou que les États-Unis ont perdu, ou que l'Américain a gagné. Ils n'ont pas moins conservé la paix et payé leurs dettes avant l'échéance. Leur foiblesse les auroit empêché de faire le mal; les Américains ont eu la sagesse de faire le bien. En cela, ils ont été justes envers eux-mêmes et généreux envers les autres, et, *s'il est une vérité invariablement prouvée par l'expérience, c'est qu'il existe dans l'économie de la nature une union indissoluble entre la vertu et le bonheur, entre le devoir et le véritable intérêt, entre les maximes pures d'un peuple juste, généreux, et les solides récompenses de la prospérité, de la félicité publique.*

De la comparaison que je viens d'établir entre le transport fait par les Américains pour l'Angleterre, et celui qu'ils font pour la France depuis la guerre, toute idée de rapprochement entre les États-Unis et l'Angleterre, de secours donnés à celle-ci par les premiers, ou d'une influence acquise aux Anglais sur les Américains, *en les employant d'une manière quelconque*, doit être détruite.

Il en résulte, au contraire, que c'est réellement la France qui a sur l'Amérique toute l'influence que cette branche ou partie de notre commerce peut donner dans les États-Unis.

Je terminerai l'article de la navigation par un résumé des détails que j'ai présentés sur chacune de ses branches.

Emploi des bâtimens sortans des ports d'Amérique.

La France et ses alliés actuels ayant une consommation

consommation des objets exportés des États-Unis, presque double de celle de l'Angleterre et ses alliés, fournissent dans cette proportion à l'emploi dont il s'agit.

Emploi des bâtimens entrans dans nos ports:

La France et ses alliés fournissant les objets de chargemens de plus de volume, quoique de moindre valeur, en font le partage avec leurs ennemis.

Emploi des bâtimens de transport au-dehors:

La France et ses alliés étant inférieurs en force maritime à leurs ennemis, les premiers procurent, depuis la guerre, un emploi considérable à cette partie, et les derniers en procurent très-peu, ou point du tout.

Emploi des bâtimens étrangers dans les ports d'Amérique:

L'influence étant en sens inverse de la quantité fournie réciproquement, l'Angleterre y perd en proportion de la part majeure qu'elle en a, et la France est censée y gagner autant.

Le cabotage Américain étant nécessairement attaché à celui des deux commerces, soit d'exportation, soit d'importation, qui fournit le plus d'emploi, et ce commerce étant le commerce Français, la France jouit d'une influence plus forte que celle de l'Angleterre, dans la proportion des parts qu'elles ont respectivement l'une et l'autre.

Les pêcheries dépendent essentiellement du pays étranger qui les favorise le plus; et elles l'ont été, jusqu'à présent, par la France.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien le résultat de ce résumé est en faveur des

Français ; et l'on a eu raison de dire, que deux branches principales du commerce Américain, à savoir, le commerce d'exportation et le commerce maritime, tiennent à la France par les liens les plus forts de l'intérêt respectif des deux peuples.

Importations.

Il paroît que dans l'année qui a commencé au premier octobre 1790, le montant des recettes des douanes des États-Unis, s'élevoit à la somme de 3,006,722 dollars (1), ou 15,785,290 liv. 10 s., argent de France. On sait que les épiceries, en général, comme objets de luxe, payoient depuis 12 à 25 pour cent de leur valeur, les fabriques, depuis 5 à 10 pour cent, et l'on estime que le taux moyen des droits d'entrée s'élevoit alors à 12 pour cent; ainsi le montant total des objets étrangers apportés dans les États-Unis, pouvoit être de 131,544,000 liv. environ. Pour me tromper plutôt en plus qu'en moins, pour avoir un compte rond, je porterai le montant des importations à 140 millions (2). On ne peut raisonnablement supposer qu'il fût plus haut, lorsque nos exportations ne s'élevoient pas (suivant nos livres des douanes) à 100 millions.

Mais l'essentiel ici n'est pas de savoir à livres, sols et deniers quel est le montant exact des importations. Il est reconnu que l'Angleterre fournit plus aux nôtres que la France, ou

(1) *Tableau des Etats-Unis*, tome I, page 231.

(2) Nos importations devoient monter, en 1792, à 140,784,000 liv. *Lettres de Sir an à Lafayette*, page 117.

l'Angleterre et ses alliés, pour plus que la France et les siens, et c'est justement pour cela que j'ai dit que l'influence qui peut dériver de ce commerce appartenoit aux premiers. Ainsi, en partageant les 140 millions en quatorze parties égales, j'ai porté la somme fournie par les Anglais et leurs alliés, à 70 millions ou 7 quatorzièmes, et celle fournie par la France et les siens, à 50 millions ou 5 quatorzièmes. De cette estimation, il résulte que les premiers nous fournissent 2 cinquièmes de plus que les derniers (1).

Quels sont les effets de nos importations sur les individus? Je vais traiter cette question par rapport à la classe des agriculteurs et à la classe commerçante; et je me bornerai là, car il n'y en a point d'autres, si ce n'est celle des fabricans, laquelle a un intérêt absolu et manifestement opposé à notre commerce avec l'Angleterre, et qui est par conséquent l'ennemi déclaré de toute espèce *d'influence Anglaise*, comme l'est la classe manufacturière en France ou dans tout autre pays. D'ailleurs, « Si l'esprit du commerce unit les nations, il » n'unit pas de même les particuliers » (2).

Le peuple des États-Unis est un peuple agricole, reconnu tel, comme je l'ai déjà observé.

(1) Sur cette partie, j'aurois désiré être plus exact, mais les états officiels d'Amérique ne contiennent que le montant des impôts sur les importations. Ces états n'indiquent pas les quantités des différentes espèces de marchandises dont l'entrée est exempte des droits, ni les pays d'où l'on tire celles qui sont imposées. On me pardonnera cette inexactitude, d'autant plus que j'accorde tout ici, hors la domination.

(2) *Esprit des Lois*, livre XX, chapitre II.

Les objets de nécessité abondent en ce pays, et si l'agriculteur fait l'échange du surplus de son travail avec le commerçant, il se croit bien moins redevable envers lui pour les fournitures qu'il en reçoit, que pour le secours que ce dernier procure à l'agriculture, en prenant les objets dont on veut se défaire. Comme l'a dit l'abbé Raynal, toutes les richesses retournent à la terre, leur véritable source. Le cultivateur a nécessairement plus à vendre qu'il n'a à acheter, et voilà comment s'explique la reconnoissance qu'il doit au consommateur. S'est-on jamais imaginé que le fermier ou le cultivateur des environs de Paris se fût chargé d'une pareille dette envers les marchands de cette ville ? Et ne sait-on pas que c'est la consommation qui l'attire ? Du moment où il n'est plus le serf d'un seigneur, il est de sa nature l'homme le plus indépendant : être rustique, ou être fier sont des termes synonymes. Vous trouverez la nature la même par - tout : le cultivateur est animé du même sentiment en Pensylvanie que dans la Beauce, et la nation Américaine, principalement composée de cultivateurs, a le sentiment de l'individu, c'est-à-dire, du cultivateur, et se rapproche du consommateur, qui est un ami nécessaire, plutôt que du marchand qui n'est qu'un voisin utile (1).

L'intérêt de l'agriculture est toujours l'intérêt dominant, même dans des pays qui ne jouissent pas d'une représentation nationale, et où le

(1) N'est-ce pas là, en peu de mots, l'histoire de nos relations commerciales? Les Français et leurs alliés sont les consommateurs, les Anglais et les leurs, les marchands.

nombre de commerçans et autres classes excède celui des cultivateurs; et comment ne le seroit-il pas dans l'Amérique du Nord, où le gouvernement est représentatif, où la propagation en faveur de l'agriculture est au moins comme celle de trois à un.

Mais l'Angleterre est un pays de manufactures. C'est pour ses fabriques principalement que nous commerçons avec elle, et à son égard, c'est nous qui sommes les marchands. Comme l'agriculteur ne croit pas avoir de l'obligation au marchand, celui-ci ne se sent pas redevable envers le fabricant; il se regarde, au contraire, comme un agent nécessaire, et dont celui-là ne peut se passer; et il est en effet cet agent. S'il doit de l'argent, c'est une obligation qui pèse sur lui; s'il paye à une époque éloignée (et c'est toujours le cas de nos négocians faisant le commerce des fabriques Anglaises) il croit toujours payer trop lorsque cette époque arrive, et il tient pour débiteur, dans son imagination, celui qui, un moment auparavant, étoit son créancier.

On a, en réalité comme en apparence, plus d'amitié pour celui qui nous achète un objet, que pour celui qui nous l'a vendu. J'appelle en témoignage de ce fait l'expérience du négociant de quelque pays que ce soit; on n'a qu'à se présenter au premier magasin, pour en vérifier l'exactitude. Offrez en vente un objet quelconque, on ne vous montrera que de l'indifférence; au contraire, marchandez quelque chose, et l'on vous fait un accueil bienveillant. La raison en est très-simple. Dans le commerce,

celui-là seul s'enrichit, qui vend sa marchandise; on peut se ruiner en faisant l'acquisition d'un objet à un prix trop élevé, et la chose sera toujours trop chère, si on n'en a pas besoin, tandis que les ventes sont, le plus souvent, le terme d'une spéculation lucrative, et toujours le moyen de se procurer un fond disponible. Qu'on ne s'étonne donc pas si le négociant des États-Unis, celui même qui a la plus intime correspondance avec les Anglais, qui semble tirer de ce pays tous ses moyens d'existence, partage d'ailleurs l'indifférence de ses concitoyens pour cette nation, ainsi que leur haine pour tous les actes usurpateurs du gouvernement Britannique.

Les négocians Américains qui commercent avec les Anglais, sont, par leurs connoissances, les avant-postes de la liberté publique du côté de l'Angleterre; on a même besoin de se mettre en garde contre les fausses alarmes qu'un intérêt personnel peut bien faire donner quelquefois, et cela s'explique ainsi:

On sait que les manufacturiers et négocians Anglais nous donnent leurs marchandises à long terme. A l'aide de cette facilité, les uns font des emplettes qui surpassent leurs moyens, et les autres se trouvent avoir trop de marchandises, à cause de la trop grande quantité qu'en ont leurs voisins, de manière que ces commerçans sont exposés de temps en temps aux plus grands embarras, pour faire les remises qu'ils doivent; c'est alors que le créancier se montre le plus impitoyable des tyrans, et avant que le gouvernement Américain ait

trouvé des motifs d'intervenir, *l'influence* Anglaise devient très-redoutable aux débiteurs. N'en étoit-il pas ainsi, en France, lorsque les banquiers de Paris acceptoient à découvert pour les négocians de province, et que les fabricans de province donnoient à terme aux marchands de la ville? Au dire des débiteurs, il étoit difficile de juger lesquels étoient plus tyranniques et plus corrompus, ou des banquiers de Paris ou des fabricans de province. N'en est-il pas ainsi aujourd'hui? S'agit-il d'une loi sur les transactions? au moyen des difficultés provenantes d'un système de papier, le cours de la justice est interrompu durant plus d'une année. Eh bien! les créanciers sont toujours redoutables, et ceux qui ordonneront les remboursemens seront leurs complices. Les hommes, comme la nature, sont les mêmes par-tout, et rien n'est plus suspect que les plaintes, ou du débiteur de Paris sur la misère du temps, où du débiteur de Philadelphie contre l'influence de l'Angleterre.

Toute fois, ce n'est pas l'influence Anglaise qui fera crier contre l'influence Anglaise.

Le débiteur du marchand Anglais peut se plaindre de l'influence du gouvernement Britannique, sans qu'on lui suppose ou l'intention de frauder son créancier, ou celle de brouiller sa patrie avec une puissance étrangère; car s'il est une classe d'hommes à qui la liberté soit chère, c'est celle des négocians, parce qu'elle en connoît le prix. En définitif, exercer une influence sur un peuple,

c'est l'aveugler, le corrompre ; quand on est aveuglé ou corrompu, on ne s'en plaint pas. Dans tous les cas, quand on connoît son ennemi, il est moins dangereux ; mais ici, cet ennemi est vaincu dès qu'il est connu.

Tâchons maintenant de découvrir quels sont les effets des importations Américaines par rapport à la nation même. Les livres des douanes des États-Unis, présentant une balance considérable, et toujours au préjudice de ce pays, il faut la compenser d'une manière quelconque, pour qu'on ne nous croie pas les tributaires du monde entier; il suffira ensuite de prouver que les fournitures faites aux Américains par les Anglais nuisent à l'Angleterre, pour que notre indépendance soit établie.

On auroit tort de s'attacher aux détails contenus dans les livres des douanes, et de se refuser à faire un commerce avec un peuple créancier, sous prétexte que la balance d'emploi, qui fait la base du système actuel pourroit être en faveur de cette nation. Tel genre d'industrie convient au climat d'un pays, ou, si l'on veut, à sa constitution, qui ne convient ni au climat, ni à la constitution d'un autre pays. Le commerce d'économie appartient aux républicains et le commerce de luxe s'allie à la monarchie, suivant la distinction établie par Montesquieu (1). Souvent une nation, par sa position géographique, n'est que l'intermédiaire entre deux nations; et il résulte pour elle des bénéfices de banque, de trans-

(1) *Esprit des Lois*, livre XX, chapitre IV.

port

port ou de travail qui compensent la balance.

Si les États-Unis n'ont acheté en France que pour 1,800,000 francs en comestibles d'un rafinement de goût le plus délicat, et en d'autres objets sur lesquels les arts ont exercé toute leur puissance, on peut, d'après le système de M. Cantilhon, envisager ce commerce sous un point de vue avantageux pour les Français. « Car, si les Français, dit cet auteur, » échangent une valeur de 100 mille onces » d'argent en vins de Champagne, contre » 100 mille onces d'argent en dentelles de » Bruxelles, on pourroit prouver, par le calcul, » qu'un arpent de terre qui produit 150 livres » pesant de lin, réuni au travail de 2,000 » Brabançons, aura payé aux Français l'emploi » de 16 mille arpens, et que ces derniers » auront d'ailleurs occupé un moindre nombre » d'individus » (1).

Quoi qu'on en pense, il n'y a point de commerce qui promette d'être plus avantageux à la France que celui des États-Unis, en suivant toujours le système actuel. Le colonel Swan a intitulé ses lettres à Lafayette : *Causes qui se sont opposées aux progrès du commerce entre la France et les États-Unis* ; et la matière y est traitée avec intelligence et impartialité : mais ces causes se réduisent à une seule, et peuvent s'expliquer par une expression simple, c'est-à-dire, par la *pauvreté Américaine*, ou, si l'on veut, par la *richesse Française* (2).

(1) *Essai sur la nature du commerce en général.*

(2) Au reste, j'invite le lecteur à se procurer le livre de Swan, auquel je me suis référé tant de fois. On y verra que

Comment veut-on qu'un peuple neuf, dont les habitations sont dispersées sur un terrein immense qui ne produit pas ce qu'on appelle objets de luxe, puisse envier ou trouver les moyens d'acquérir les riches productions du sol et de l'industrie Française ? Ce ne sera que lorsque les richesses individuelles et les habitudes des Européens auront pris quelque consistance en Amérique, qu'on pourra y débiter beaucoup de marchandises du genre de celles que la France exporte, et ce temps sera toujours trop prochain pour notre tranquillité. Quoi qu'il en soit, le sol de l'Amérique du Nord est assez différent de celui de la France, pour qu'il se fasse un jour un commerce d'échange très-étendu entre les deux pays, et l'Angleterre qui, en 1787, étoit débitrice envers la France de près de cinq millions, sur trente que celle-ci lui fournissoit en boissons, comestibles, bois, métaux, drogues, et autres denrées brutes, ne peut entrer en concurrence avec la France pour la vente d'un grand nombre de ces objets. Quant aux manufactures, si les Français s'y attachent, je puis les assurer qu'ils n'auront bientôt d'autres rivaux dans les États-Unis, que les Indiens et les Chinois, quelle que soit à cet égard la vraie politique des Américains. Par la raison même que nous étions Anglais, que nos connoissances ainsi que nos habitudes sont plutôt celles des Anglais que celles des Français, nous devien-

---

la France peut fournir aux États-Unis en temps de paix, pour plus de 30 millions, sans crainte d'y rencontrer de la concurrence.

drons les acheteurs et les consommateurs des fabriques de France. « La partie considérable » des importations » dit Coxe, *sous-secrétaire de la trésorerie nationale des États-Unis, en* 1793, » qui consiste en produits manufacturés, dont » les matières premières peuvent également » être fournies par l'Amérique ; cette partie, » dis-je, invite constamment à améliorer la » balance des États-Unis, contre une nation » étrangère .... La liste des articles d'impor- » tation ne présente presque plus certaines » fournitures navales et militaires, ni d'autres » objets de grande utilité et consomma- tion » (1).

Ainsi, on fera bientôt en Amérique les grosses toiles, la bonneterie de laine et de coton, le gros drap, les articles de fer servant à l'agriculture ou à la bâtisse, que nous avons achetés des Anglais jusqu'à présent, tandis que la France nous fournira exclusivement et pour long-temps les taffetas, les batistes, les dentelles, la bonneterie de soie, les instrumens servant au perfectionnement des arts, les porcelaines et ouvrages d'horlogerie, et les quantités de ces diverses marchandises seront augmentées à proportion des progrès de la richesse nationale. Les livres des douanes confirment encore ce que je dis : car les exportations de France pour les États-Unis, qui n'étoient en 1787 que de 1,828,000 liv. paroissent monter à plus de trois millions et

(1) Voyez le *Tableau des Etats-Unis*, tome II, pages 323 et 254.

demi en 1792 (1), quoique les importations dans les États-Unis, de marchandises Anglaises, semblent n'avoir point augmenté du tout depuis 1774 (2).

Mais les livres des douanes qui ne sont exacts nulle part, le sont encore moins en France que par-tout ailleurs, et sur-tout à l'égard des exportations. Il sort de France pour les États-Unis, ainsi que pour d'autres pays étrangers, des sommes immenses en bijouteries, en horlogeries et autres objets précieux de peu de volume, dont les administrateurs des douanes ne peuvent avoir aucune connoissance.

Certes, il est de l'intérêt des Français de tenir aux États-Unis quelque compte de l'avenir, non-seulement à cause de l'influence politique qu'ils sont destinés à exercer sur le Continent de l'Amérique, comme le prédit le citoyen Fauchet, mais aussi à l'égard du commerce qui, avec le moindre ménagement, ne peut manquer de s'étendre de plus en plus, et de devenir tous les jours plus favorable à la France. La nature et les circonstances, tout est en faveur de la France, nous venons de le voir; et il est d'autant plus intéressant de ne point les contrarier, que le progrès des lumières

(1) Suivant le *Rapport de Roland*, les exportations du premier semestre de cette année, s'élèvent à la somme de 2,561,000 liv. et la dépréciation des assignats n'étoit que du quart. On m'assure qu'il a été envoyé aux États-Unis, pendant l'an IV de la République, pour plus de 11 millions. Mais une partie des marchandises a dû être revendue par les Américains, aux habitans de St.-Domingue et autres Colonies Françaises.

(2) *Sinclair* dit qu'à cette époque, la somme des articles apportés de la Grande-Bretagne aux Etat-Unis, se monta à 70 millions.

et des meilleurs systêmes politiques et commerçans doit diminuer les exportations de ce pays du côté du Midi.

La France faisoit avec les divers États d'Italie, un échange annuel, pour la somme de 112 millions en matière brutes et comestibles, et quoiqu'elle leur en fournît pour 20 millions, en denrées coloniales, il restoit une balance à son préjudice de 20 autres millions; mais par une échange de 47 millions en marchandises manufacturées, elle réduisoit cette balance de 20 millions, à moins de 4 millions effectifs. Aussi le citoyen Arnould dit-il " qu'en général, le commerce de la nation " Française, dans toutes ces contrées, est très- " avantageux "; mais il ajoute, que " si l'on se " rappelle l'état physique de l'Italie, on jugera " que la France ne paroît pas destinée à y " faire un jour un commerce beaucoup plus " étendu; car les vins de cette contrée riva- " lisent avec ceux de la France; les étoffes " de soie, quoique d'une autre qualité que " les nôtres, peuvent fournir en grande partie " au luxe des Italiens; leur climat, cons- " tamment chaud, n'offre pas un ample dé- " bouché à nos étoffes de laine, et n'en pré- " sente aucun pour nos eaux-de-vie ". Le commerce d'Espagne se présentoit sous des apparences encore plus favorables. C'étoit, pour ainsi dire, un échange de 26 millions de marchandises fabriquées, contre autant d'or et de matières brutes encore plus précieuses que l'or. Et il observe que " plusieurs circons- " tances paroissent devoir changer un jour,

» et peut-être plutôt qu'on ne pense, un ordre » de choses si propice pour la France (1) ».

Les Américains ont vendu à la France, année moyenne des trois qui ont précédé la révolution, pour 9,592,000, dont les quatre cinquièmes environ ont été payés en or et en argent (c'est-à-dire, en lettres-de-changes sur l'Espagne, l'Allemagne, etc.). Voilà, disent les Anglais, *toute la récompense qu'elle reçoit pour avoir probablement dépensé douze cents millions, afin d'assurer la liberté des Américains* (2). Mais les Français ne seront pas les dupes de cette doctrine enfantée par l'envie et par la haine, dans des siècles de barbarie. « On ne » conçoit pas, dit M. de la Rivière, com- » ment la politique peut s'occuper sérieu- » sement des moyens d'augmenter chez une » nation la masse de l'argent. . . . L'accrois- » sement annuel de cette masse d'argent dans » chaque nation commerçante, est un effet » naturel et nécessaire de cette liberté, et ce » n'est que par cette liberté qu'il peut s'opé- » rer (3). La doctrine qui consiste à placer » tout l'avantage du commerce extérieur d'un » peuple dans l'accumulation des matières » d'or et d'argent a été reconnue évidemment » fausse, et même *dangereuse; si l'on considère* » *que les conséquences, tirées de cette doctrine,* » *pouvoient fixer l'attention du gouvernement, et*

(1) Voyez aussi *l'Administration des finances de la France*, tome 2, page 155.

(2) Ainsi s'exprime Arthur-Young dans ses *Voyages en France*, tome III, page 293.

(3) *Ordre naturel et essentiel des Sociétés.*

» *le détourner des véritables sources de la pros-*
» *périté publique* » (1).

En 1797, la France vendoit à l'étranger pour plus de 400 millions, en denrées et marchandises; et ses livres des douanes présentoient une balance en sa faveur de près de 60 millions qu'ont dû payer les Espagnols, les Allemands, etc. Mais ce n'est pas dire que la France eût eu un bénéfice égal, ou les Français le même emploi, si ce peuple n'avoit pas acheté en Italie, aux Portugais, aux Américains, etc., pour plus de 200 millions de ces mêmes denrées et marchandises, ou autres, dont le quart environ a été payé en or et en argent, c'est-à-dire, en lettres-de-change sur l'Espagne, l'Allemagne, etc. (2).

« Le désavantage qui résulteroit d'un com-
» merce où les Français seroient débiteurs,
» n'est pas dans la solde que la France doit
» payer en argent, mais en ce que la France,
» obligée de solder en argent, ne retireroit pas
» le plus grand profit de l'application qu'elle
» feroit de l'agent universel de la reproduction,
» et il en est d'une nation comme d'un indi-
» vidu. Lorsqu'on veut connoître si celui-ci
» a fait un bon emploi de son argent, on
» doit chercher à apprécier l'espèce de pro-
» priété qu'il a acquise ».

L'auteur dont j'emprunte le langage, le

(1) *Balance du commerce.*

(2) Les produits du sol et de l'industrie étrangère réexportés de France cette année-là, se montent à 67,260,000 liv., non compris les ventes dans les Colonies de l'Amérique, montant à 12,775,000 liv., ni les produits des Colonies réexportés de France pour 157,823,000 liv.

citoyen Arnould, divise les importations des États-Unis en France, en quatre différentes classes; savoir : 1°. 600 mille livres de comestibles, des règnes animal et végétal; 2°. 900 mille livres de matières brutes; 3°. 700 mille livres en productions de la pêche; 4°. enfin 7 millions 300 mille livres en tabac en feuilles. Ainsi le commerce de la France avec l'Amérique du Nord apporte l'abondance des subsistances; il met perpétuellement de nouveaux poids dans la balance de l'industrie Française, en alimentant sans cesse les manufactures de matières premières. Supposons actuellement que ces denrées et matières eûssent été payées en espèces jusqu'au dernier sol. Seroit-on fondé à croire que ce commerce fût désavantageux pour la France, que la malice seule eût pu le diriger vers ses côtes? Sans l'indépendance des États-Unis qui a procuré aux Américains l'avantage de fournir eux-mêmes le consommateur de leurs denrées, la France cultiveroit ces mêmes denrées chez elle, ou bien elle les achèteroit d'Angleterre. Dans le premier cas, elle consomme des matières précieuses et rares sur son territoire, ou la culture se tourne vers des objets moins avantageux que le grain, le vin et l'huile. Dans le second cas, il faudroit de la part des Français, une plus grande portion du travail pour payer les mêmes quantités de denrées. Ils enrichissent des rivaux voisins et puissans, des bénéfices de transport et de transit.

Suivant les livres des douanes des deux nations (Française et Anglaise) à l'époque où

où les États-Unis formoient une partie de l'empire Britannique, et à celle où ces États reconnus indépendans fréquentoient librement toutes les parties du globe, il y a un contraste frappant entre les progrès du commerce Français et ceux du commerce Anglais. D'un côté, l'Angleterre, qui, en 1771, envoyoit à l'étranger pour 411,800,000 liv. en marchandises, n'en a exporté, en 1787, que pour 404,800,000 liv., quoique les achats des Français en Angleterre paroissent avoir augmenté de 15 millions entre les deux époques. Ainsi la solde que la France est censée payer aux Américains, ne pourroit compenser cette diminution qui s'est opérée dans la richesse *foncière* de l'Angleterre, si l'argent alloit directement dans ce royaume. Mais, loin que l'Angleterre eût de l'argent à toucher de l'étranger à la dernière époque, le montant de ses importations qui, en 1771, ne s'élevoit qu'à 307,700,000 liv., laissant une balance en sa faveur de 104,100,000 liv. à cette époque, ses importations, dis-je, ont monté en 1787, à la somme de 426,300,000 liv., et les étrangers ont dû recevoir d'elle 21,500,000 liv. (1).

J'observe que l'Angleterre a dépensé *uniquement* pour nous asservir, plus de deux milliards 400 millions, c'est-à-dire, beaucoup plus que la totalité de sa dette, au milieu du siècle, et à peu près le double de celle dont elle étoit grevée au commencement. (2).

---

(1) Voyez les états des douanes Anglaises dans *les Voyages d'Arthur Young*, tome III, page 298 et suivantes.

(2) *De la Richesse des Nations*, par Smith.

D'un autre côté, la France qui, en 1771, n'a exporté que pour 309,245,000 liv. en marchandises, en a envoyé chez l'étranger, en 1787, pour la valeur de 424,426,000 liv., quoique l'augmentation des ventes faites aux Anglais, eût été inférieure à celle des envois que ceux-ci ont faits en France, c'est-à-dire, moindre de la somme de 15 millions. Et les revenus ordinaires de ce pays ont augmenté dans le même espace de temps de 346 millions à 568 millions, augmentation qui est effectivement au-dessus de celle qui paroît être opérée dans les exportations. La disproportion peut être attribuée en partie à l'accroissement des ouvrages d'un moindre volume, mais d'un grand prix, et dont la sortie demeure si souvent ignorée des officiers des douanes. Quoiqu'il en soit, la richesse foncière de la France semble avoir gagné par la guerre de l'Amérique autant qu'a perdu l'Angleterre, ou 125,600,000 liv., ce qui forme le montant des deux balances réunies. Les Français, au lieu de payer l'étranger en or et en argent, en 1787, ont dû recevoir de lui pour 57 millions, et ils se trouvoient à cette époque avec un dixième de moins de leur dette qu'à la mort de Louis XIV (1).

Je ne prétens pas que l'achat d'une vingtaine de millions en denrées ou matières brutes, ni la vente de 12 à 13 millions aux Américains directement (tant en France que dans les Colonies) ayent pu seuls produire ces avantages pour la France. Cependant ils y ont contribué,

1) *Balance du commerce.*

et l'industrie nationale n'a peut-être pas reçu un seul développement nouveau, sur lequel la révolution Américaine n'ait influé plus ou moins. Mais lorsque *l'ennemi commun* nous reproche ce commerce, en partie le prix de nos périls et de nos sueurs; lorsqu'il ridiculise avec tant de mauvaise foi les sacrifices qu'ont faits les Français dans la guerre d'Amérique, guerre entreprise par eux, autant pour nous défendre que pour venger leurs injures personnelles, les Américains ont le droit de répondre en montrant combien la France en a retiré d'avantages.

Le voilà confondu, j'ose le croire, celui qui semble avoir voulu mettre à l'enchère les droits de l'homme et la défense des principes(1), puisque, dans cette grande querelle qui a coûté à la France *les* 1,200 *millions* (2), elle paroît avoir fait un placement à perpétuité, qui produit 10 pour cent par an ou 120 millions, que l'Angleterre a payés *encore* par l'intérêt de ses emprunts, ou par l'augmentation de sa dette, double de la dépense des Français (3).

Par la même raison que les exportations de France pour les États-Unis doivent devenir de jour en jour plus considérables, (c'est-à-dire, à cause de la différence du climat et même

(1) Arthur-Young.

(2) Suivant le citoyen Arnould, les emprunts faits par la France pendant la guerre de l'Amérique s'élèvent à 1,080,255,823 liv. y compris les capitaux remboursables, dons gratuits extraordinaires, etc. Mais les rois de France, qui étoient réduits aux expédients, empruntoient en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre.

(3) Ce qui a fait dire au colonel Swan, que, « si tout-à-coup » l'Amérique eût été engloutie par l'océan, il n'en seroit pas, » à beaucoup près, résulté des suites aussi pernicieuses pour la » Grande-Bretagne ».

des mœurs) les importations des États-Unis en France augmenteront. Par sa constitution actuelle, autant que par sa position géographique, ce dernier pays semble destiné à être l'entrepôt de l'ancien et du nouveau monde. Je l'ai déjà observé : les États-Unis étoient, pour ainsi dire, une Colonie Française depuis la guerre; et quoique notre sol ne produise point le sucre et le café, nos denrées ne laissent pas que d'avoir leur prix ; la réception de ces denrées dans les ports de France et leur vente à l'étranger, deviendront quelque jour un grand commerce, si même elles ne sont pas dès aujourd'hui un objet important ; sous ce point de vue aussi, il est encore juste de nous tenir compte de l'avenir.

Après avoir montré que le commerce des manufactures et celui des denrées d'Amérique composent les 3/4 des exportations, M. Necker observe « qu'une pareille connoissance ne doit » pas être exempte d'inquiétude; car l'un et l'autre » de ces deux commerces sont susceptibles » d'événemens ». En 1787, les produits des Colonies de l'Amérique, réexportés de la France, s'élevoient à 152,206,000 liv. c'est-à-dire près de deux cinquièmes de la somme totale des exportations. Certes, les malheurs arrivés dans ces Colonies, sont des événemens que M. Necker a prévus, et qui rendent chaque autre branche du commerce Français plus nécessaire à la prospérité de ce peuple.

Ce commerce des Colonies, assure-t-on, enrichit actuellement les Américains, et ce ne peut être qu'aux dépens des Français. A cela

j'ai répondu, en traitant l'article de la navigation : 1°., que la France a été approvisionnée en denrées coloniales, et les Colonies Françaises alimentées par le décret de la Convention nationale (du 26 mars 1793) qui ouvre les ports des îles à tous les neutres indistinctement; 2°. Qu'on ne pouvoit pas savoir si réellement ce commerce n'a pas été plus productif de mal que de bien pour les Américains. Je n'ai rien à ajouter si ce n'est que, dans le cas où les Américains se seroient enrichis par ce commerce, ils n'en seroient pas redevables aux Anglais, et que, d'un autre côté, ce commerce n'a pu créer aucun intérêt, aucune affection en Amérique qui ne fûssent favorables à la France. « Croit-on d'ailleurs, que la nation » qui rompra la première les fers du com- » merce, fera un grand effort de générosité? » N'est-il pas aisé de démontrer que cette na- » tion deviendra la plus riche, la plus puissante, » et qu'elle acquerra un degré de prospérité que » les autres ne pourront jamais atteindre (1)»?

Mais on va plus loin. Des auteurs Français qui jouissent de la meilleure réputation, et qui la méritent à tant de titres, enfin des auteurs respectables de tous les pays, ont établi, comme le citoyen Fauchet, que, par sa position géographique, l'Amérique du Nord est *destinée* à jouir d'une grande influence sur les îles et sur le reste du Nouveau-Monde; et des hommes qui croient voir les choses de *plus près*, semblent craindre déjà que les Colonies Eu-

(1) *De la Banque de St.-Charles*, par Mirabeau.

ropéennes en Amérique ne soient sur le point de tomber entre les mains des États-Unis. Ce n'est pas ici le lieu de discuter une pareille question, et je ne puis que hasarder quelques assertions sur un article qui me paroît être lié si étroitement à la tranquillité présente et future de mon pays.

D'abord l'esprit de conquête n'est point celui des républiques modernes. Le véritable intérêt des États-Unis est d'écarter toutes propositions tendantes à agrandir leur territoire et sur-tout du côté de la mer. *L'unité et l'indivisibilité font la force d'un pays.*

En second lieu, l'étendue du continent sur lequel est situé le peuple Américain, offre une ressource pour un surcroît de population pendant une longue suite d'années.

Enfin, si jamais il existe une union politique entre les îles d'Amérique et le continent du Nord, le progrès des lumières nous fait espérer qu'elle s'opérera *du consentement même* des puissances étrangères qui ont versé assez de sang et prodigué assez de trésors pour établir ces Colonies lointaines. Mais j'abandonne cette discussion qui m'a conduit trop loin, et je reviens à la question.

Si l'on s'en rapportoit aux livres des douanes d'Amérique, il faudroit nous croire débiteurs de l'étranger, et en consultant les cours du change, on se confirmeroit bien davantage dans cette opinion, car ces cours sont habituellement au préjudice des États-Unis. La prospérité de ce pays seroit aux yeux de plus d'un politique un véritable phénomène.

Mais la balance seroit encore plus défavorable pour les Américains, si les hommes, comme les choses, se trouvoient portés sur les livres des douanes; si l'argent, ce signe représentatif des valeurs, y étoit également compté comme les autres marchandises. Or, en général, le nombre des uns et l'abondance de l'autre indiquent la prospérité des nations.

Je dis que, si l'on examine superficiellement les livres des douanes et les cours des changes, la balance du commerce sera à notre préjudice; mais il n'en est pas de même, si l'on apprécie les uns et les autres comme on doit le faire.

« Comme les mouvemens des changes ne » dépendent pas des motifs qui font désirer » d'avoir des fonds à recevoir en tel ou tel » lieu, mais uniquement de l'étendue des be- » soins (1) », les cours des effets sur les pays étrangers indiquent la pénurie ou l'abondance d'une richesse nominale chez une nation, relativement à la richesse nominale de ces pays étrangers, plutôt que le résultat des échanges du produit du sol ou de l'industrie qui se font entre les peuples commerçans.

En effet, l'argent est rare en Amérique, par rapport à l'emploi qu'on peut y en faire, et à l'égard des nations avec lesquelles nous commerçons. C'est ce que démontrent également, et le taux élevé de l'intérêt, et le bas prix des terres. Comme la valeur *vénale* des

(1) *De l'Administration des finances de la France*, par M. Necker.

petites sommes est toujours en sens inverse des grandes, le prix excessif de la main-d'œuvre le prouve encore, et l'argent que gagnent le laboureur ou le journalier, au moyen de cet excès, sort, pour ainsi dire, de la circulation. Aucun pays commerçant d'Europe ne peut se passer d'un crédit qui supplée à la rareté des espèces, et l'Amérique s'en passeroit encore plus difficilement. La crise qu'a éprouvée ce pays avant l'établissement de la nouvelle constitution, en 1787, l'a démontré; mais il est certain que, là où il y a abondance de numéraire, il cherche de lui-même un débouché; dans un tel pays, il sera habituellement plutôt offert que demandé. Les changes s'en ressentent; cette abondance crée une augmentation dans les cours, laquelle ne peut manquer d'être suivie d'une baisse. Par la même raison, un pays qui manque de numéraire, doit, en définitif, payer plus cher les remises qu'on seroit dans le cas de faire à l'étranger.

D'un côté, « le change favorable provenant » de la balance du commerce, ne fait pas » importer de l'argent, il indique seulement » qu'il en est dû au pays qui a la balance en » sa faveur; dès que cet argent dû, ou seule- » ment une partie de cette dette rentre, le » change baisse (1) ». Et de l'autre, M. Necker assure « qu'on auroit tort de vouloir juger » par-tout du résultat des échanges par le degré

(1) *Rentiers et inscriptions au Grand-Livre*, par le citoyen St.-Aubin.

d'accroissement

» d'accroissement du numéraire national. Cette » règle » dit-il « ne seroit applicable qu'aux » États dont les relations sont circonscrites, » et qui n'ont ni dette publique, ni abord » d'étrangers, ni d'autres rapports extraordi- » naires avec le reste de l'Europe ». Or, la situation politique et commerçante des États-Unis est toute différente de celle qu'a désignée l'auteur de *l'Administration des finances de la France.*

Écoutons encore le citoyen Saint-Aubin, sur la propre expérience des Français dans cette révolution. « Lorsqu'un pays qui ne fait » presque plus de commerce, qui n'a presque » plus de marine marchande, dont les manu- » factures en activité suffisent à peine pour » subvenir aux besoins de l'intérieur, et où le » numéraire est aussi rare que le crédit, comme » c'est aujourd'hui le cas de la France; lors- » qu'un pareil pays, dis-je, a en sa faveur le » change avec presque tous les pays de l'Eu- » rope, il n'y a que l'ignorance, ou l'enthou- » siasme fondé sur cette ignorance, qui puisse » attribuer ce change favorable à la balance » du commerce : cette différence provient alors » de la rareté extrême du numéraire, ou, pour » mieux dire, des capitaux, qui fait que, quoi- » qu'un écu employé en denrées ou marchan- » dises de première nécessité, n'a pas plus de » valeur qu'ailleurs, une somme considérable, » telle que l'exprime ordinairement une traite, » y a une valeur beaucoup plus grande, puis- » qu'elle y achète le double, le triple de terres, » et que, placée à intérêt, elle y rapporte au-

„ tant par mois qu'ailleurs par semestre; donc „ 100 écus payables à Paris, doivent avoir plus „ de valeur que 100 fois 66 deniers courant „ d'Hollande, payables à Amsterdam, quoi- „ que cette somme contienne la même quantité „ d'argent fin. Mais ce change favorable est si „ loin de nous apporter du numéraire, que, si „ cette faveur dure encore quelques années, „ nous nous trouverons sans le sol (1).

En raisonnant avec une égale justesse sur les cours des changes en Amérique, vû la position où se trouve ce pays vis-à-vis du reste du monde, il faut conclure que la prime que payent les Américains, indique et une balance réelle en leur faveur, et l'introduction habituelle du numéraire. Ces faits sont connus dans leurs résultats par toute l'Amérique du Nord. On remarque qu'il y arrive beaucoup d'or et d'argent, et que c'est précisément dans les pays d'où se font les plus fortes exportations que le cours des changes est le plus élevé, comme en Virginie et dans la Caroline du Sud. Mais les développemens de ces faits sont trop souvent ignorés, et l'Américain est tenté de se défier de sa propre expérience; à plus forte raison l'étranger mal instruit peut-il se méprendre, et des apparences tirer des conclusions directement contraires aux faits.

Il n'est pas moins vrai que les cours des changes sont essentiellement liés à ce qu'on appelle une balance de commerce, et s'il est

(1) Voyez la brochure intitulée: *Rentiers et Inscriptions au Grand-Livre.*

résulté de la discussion ci-dessus que la hausse et la baisse ne peuvent indiquer la somme exacte de cette balance en Amérique, celle-ci présentera le tableau de la rareté du numéraire chez nous, ainsi que le taux où devroit s'arrêter le prix des effets sur l'étranger, si l'on pouvoit constater la valeur réelle des échanges, ou le montant exact des importations et exportations avec tout ce qui s'y rapporte.

Le commerce consiste dans l'échange des choses surabondantes, et comme l'a établi M. Condillac : « le surabondant qui n'avoit » point de valeur entre les mains des produc- » teurs, en acquiert une, lorsqu'il est mis entre » les mains des consommateurs ». C'est ainsi que le riz a peu de prix à Charleston, tandis que le vin y en a beaucoup ; à Bordeaux, ce seroit le vin qui auroit peu de prix, tandis que le riz peut y être fort cher. On voit donc, sans le deviner, que, dans l'ordre naturel, la balance résultante de ce commerce peut être en faveur de l'un ou l'autre de ces ports, suivant les livres des douanes dont on se sert. C'est-à-dire, qu'il se peut que, d'après les livres des douanes de Bordeaux, la balance soit en faveur du pays qui produit le riz, tandis qu'en s'en rapportant à ceux de Charleston, cette balance seroit en faveur du pays qui fournit le vin.

D'après un article du *Prospectus d'un nouveau Dictionnaire du Commerce* (1), article rapporté par le citoyen Arnould : « *La balance du com-*

(1) Du citoyen Morellet.

„ *merce* est le profit *net* fait par une nation sur „ l'autre, lorsque la totalité des retours faits „ chez la première, soit en argent, soit en „ marchandises, vaut plus dans le marché „ général que ne valoit la totalité des choses „ qu'elle auroit vendues „. Ainsi ce n'est pas du prix des marchandises à Philadelphie, ni du prix de ces mêmes marchandises à Londres qu'on pourra faire un état de cette balance; aussi, M. Necker a-t-il dit : « Qu'on ne se „ formera jamais des notions justes sur „ la créance de commerce que le royaume „ acquiert, si l'on ne supplee point par le „ jugement à l'insuffisance des travaux mé- „ caniques „. Mais ailleurs il remarque : « Que „ la France s'est réellement acquittée avec „ 10 millions envoyés à la Chine, d'une ba- „ lance de commerce qui (d'après les livres „ des douanes) se montoit à 16 millions au „ moins ; et que les toiles destinées pour Cadix „ et les Indes Espagnoles, ayant été achetées „ pour le compte de capitalistes ou des négo- „ cians Français, le bénéfice qu'ils feront „ procurera peut-être au royaume 30 à 40 „ pour cent au-dessus de l'évaluation qui a „ été faite de ces mêmes toiles sur les prix „ courans de Nantes ou de St.-Malo, tandis que „ l'évaluation, à raison du prix commun du „ marché à Bordeaux, sera juste à l'égard des „ expéditions des vins, s'ils ont été achetés „ pour le compte de l'étranger, puisque ceux-ci „ ont pu s'acquitter envers la France, en lui „ payant une somme égale à cette évaluation. „ Or, les Américains font la presque totalité

de leur commerce pour leur propre compte, et ce sont leurs bâtimens qui font les trois cinquièmes des transports qu'exige ce commerce, comme je l'ai déjà prouvé. A leur égard, on ne peut pas s'en rapporter à la valeur des marchandises, dans un marché commun, comme si la propriété étoit moitié Américaine, moitié étrangère, et que les bénéfices de transports fussent également partagés. Il en est de même à l'égard du commerce de la France avec l'empire Ottoman et les nations Barbaresques. Ce commerce, qui, d'après les livres des douanes, consiste en 25,609,000 liv. de marchandises vendues, et 37,725,000 liv. d'achetés, laisseroit une balance de 12 millions au préjudice de la France; mais cette balance a été comptée pour rien dans les tableaux du citoyen Arnould, et cela, parce que les prix étant tous ceux de Marseille et les transports ayant été faits par les Français, ce commerce apportoit à la France tous les avantages, ainsi que l'observe cet écrivain.

S il est de fait, comme l'a dit M. Necker, " qu'un pays peut être créancier d'un autre, " par des rapports étrangers au commerce ", on peut, sans blesser aucun lien de l'économie politique des nations, rapporter dans un tableau des échanges de valeurs, un nombre infini d'articles qui ne sont point les résultats immédiats d'un achat ou d'une vente, qui en sont plutôt des causes que des effets.

L'auteur de *l'Administration des finances de la France* a remarqué encore, " que la Hollande " qui fait beaucoup d'avances de commerce,

» et la Russie qui en reçoit constamment, » ne peuvent pas connoître la mesure de leurs » créances respectives, par le simple tableau » de leurs échanges ». Cette vérité s'applique aux États-Unis, quoique la position de ce pays ne soit pas précisément la même que celle de l'un ou de l'autre de ceux qu'il nomme. L'Anglais nous donne pour 30 millions de marchandises à crédit, mais ce sont des ventes; l'intérêt des fonds est compris dans le prix de la facture, et par conséquent, le montant des importations se trouve augmenté d'autant. S'il falloit que le tout fût payé comptant ou dans l'année, il est évident qu'on en auroit à déduire le montant de l'intérêt, ou l'escompte d'usage qui s'élève encore plus haut de moitié que l'intérêt. Nous ne nous dissimulons pas non plus que, s'il falloit payer dans ce délai, même la somme déduite, l'étranger auroit fort peu d'argent à nous envoyer, peut-être même pas du tout. L'augmentation connue de la population Américaine exige que les achats chez l'étranger deviennent tous les ans de plus en plus considérables, et au moyen du crédit qu'ont les négocians, cette augmentation de la population ne change aucunement la direction de l'industrie nationale. On s'habille du produit des manufactures Européennes, et un plus grand nombre sème, avec un espoir très-fondé de recueillir les fruits de la terre pour acquitter les dépenses du courant. Supposez que les exportations des États-Unis augmentent tous les ans d'un septième, il seroit fort extraordinaire que les importations de cette

année ne surpassâssent point celles de l'année dernière, et toujours le montant des exportations, lorsqu'il est connu que cette augmentation doit continuer d'avoir lieu, et que l'on obtient de l'étranger tout ce que l'on veut, et à long terme.

Il est évident que, cette année-ci, nous payons les engagemens de l'année dernière, que nous en contractons d'autres qu'il faut acquitter l'année prochaine, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les choses prennent d'elles-mêmes un équilibre.

L'État, chez nous, est un père de famille cultivateur, qui emprunte ce qu'il faut pour l'entretien de ses enfans, et qui, par l'excellence de la nourriture qu'il donne à ces mêmes enfans, et du vêtement dont il les habille, acquiert une nouvelle source de richesse dans l'augmentation de la force et du travail appliqués au fond qu'on cultive.

C'est une des maximes du commerce que *celui qui paye à l'échéance, paye bien*, et le droit publié a établi que l'on ne doit pas ce qui n'est point échu. Le crédit ne peut se soutenir qu'avec l'industrie et la probité. Ainsi, pour apprécier l'état actuel de notre commerce, il faut rapporter des livres des douanes de l'année dernière, ce que nous avons payé ou à payer dans celle-ci, et extraire des livres de cette année ce que nous ne payerons que l'année prochaine.

Les États-Unis ne doivent réellement que le prix des marchandises dans les ports de l'étranger, et ils le payent ce prix avec le pro-

duit des ventes de leurs denrées dans les ports des nations qui commercent avec eux, réuni à la balance des frets ou au profit net de leur commerce de navigation.

Si donc l'étranger vouloit prendre nos livres des douanes pour guide, et rédiger son bilan sur ces principes, j'imagine qu'il le dresseroit à peu près en ces termes :

Reçu des Américains en diverses marchandises pour *cent millions*.

Frais d'expédition, frets et profits sur lesdites marchandises rendues dans différens ports, à 75 pour cent, *soixante et quinze millions*.

Idem, sur 30 millions d'articles de fabriques, pour compenser pareille somme ajoutée sur les prix des douanes Américaines, à 10 pour cent, *trois millions*.

Idem, sur 110 millions d'autres marchandises et de plus de volume, à raison de 20 pour cent, *vingt-deux millions*.

Bâtimens Américains achetés dans divers ports, *deux millions et demi*.

Rentes et terres acquises en Amérique, pour *quatre millions*.

Approvisionnemens et réparations des bâtimens étrangers dans les ports d'Amérique, achat des agrès, etc.; savoir : les frais ensemble se montent à 100 millions, dont la moitié ou 50 millions est fret, les dépenses sont du quart, et les 2/5, en proportion de nos bâtimens, s'élèvent à *cinq millions*.

Pour ce qui a été fourni à terme et qui échéoit l'année prochaine, *vingt-sept millions*.

Lesquelles sommes, réunies, forment un total

au

au crédit des Américains de *deux cents trente-huit millions et demi.*

Vendu aux Américains d'après les prix portés dans leurs livres des douanes, pour *cent quarante millions.*

Montant des marchandises fournies à terme, et qui écheoiront cette année, *vingt-trois millions et demi.*

Intérêts de divers emprunts faits en France, en Hollande et en Flandre, antérieurement au premier janvier 1791, y compris les frais de banque, etc., *trois millions et demi.*

Fret des bâtimens étrangers; savoir: les bénéfices et frais sont de 100 millions, le fret en est la moitié, et la proportion des bâtimens étrangers est comme 2 est à 5; *vingt millions.*

Approvisionnement et réparation des bâtimens Américains au-dehors; savoir: la totalité du fret s'élevant à 50 millions, dont les Américains reçoivent les 3/5 ou 30 millions, et les dépenses dans les ports étrangers étant du quart, *sept millions et demi.*

Lesquelles sommes, réunies, montent à *cent quatre-vingt-quatorze millions et demi*, donc il revient aux Américains *quarante-quatre millions.* Je ne doute pas que ce tableau n'étonnât autant que celui présenté par nos livres des douanes. Il faut bien cependant que l'industrie Américaine s'attire une partie des dépouilles du Pérou, ou plutôt des produits surabondans des possessions Espagnoles et Portugaises dans l'Amérique méridionale.

Les livres des douanes des États-Unis, qui, pendant quelques années avant la guerre, ont

dû présenter une balance à notre préjudice, d'environ 40 millions, comme on a pu le remarquer; ces livres, dis-je, sont aussi exacts que peuvent l'être les livres des douanes de tout autre pays. Ils sont plus exacts assurément que les livres des douanes Françaises ou Anglaises, parce que, d'un côté, les exportations consistent en objets d'un volume supérieur, et plus difficiles à embarquer frauduleusement. D'ailleurs, il n'y a aucun impôt sur la sortie, et par conséquent, aucune tentation de frauder: les droits d'entrée, quoique très-élevés, se payant à des époques éloignées, et chaque contribuable étant intéressé par l'amour propre à enfler ses déclarations pour augmenter sa réputation dans le commerce, il fait celles des marchandises importées, avec beaucoup d'exactitude. D'un autre côté, le peuple Américain étant isolé du reste de la terre, pour ainsi dire, ne connoissant point cette politique des cours qui cherchent à se nuire en réduisant ou en augmentant les droits chez une nation, afin de favoriser la fraude chez une autre, ce peuple n'a point encore commis le crime de servir l'étranger, en offensant les lois de l'état. La seule punition qu'on a jugée propre à prévenir une telle espèce de brigandage, est la suspension du droit de citoyen, et nul Américain n'a encore déshonoré ce titre, au point de se priver de ce beau droit pour s'enrichir. En un mot, la contre bande y est ignorée dans la pratique.

Il paroîtroit extraordinaire qu'il nous fût payé une balance tant soit peu considérable, si l'on oublioit ou l'étendue du terrein que les

Américains défrichent annuellement, ou l'accroissement extraordinaire de la population dans les États-Unis. D'après le citoyen *Pictet*, les habitations s'étendent déjà sur plus de 360 millions d'acres de terre, ce qui est infiniment plus du double de ce que contient la France; et l'abbé Raynal assure que la population Américaine se double en 25 ans. Le géographe Américain (Morse) a calculé qu'en 1790 et 1791, la population des États-Unis s'est augmentée de 200 mille ames sur 3,950 mille (1), et non compris les émigrations, tandis qu'il est douteux que la population de la France s'accroisse depuis bien long-temps. Ainsi, il n'y a point de comparaison à faire entre les besoins réels d'une augmentation des espèces chez l'un et chez l'autre peuple, et il est essentiel de remarquer que, dans un temps ordinaire, comme à l'époque dont je parle, lorsqu'il nous arrivoit huit à dix mille émigrans tous les ans, neuf sur dix de ces émigrans avoient besoin d'avances réelles pour exister, et si le reste avoit des propriétés, c'étoit en pacotilles ou en lettres de crédit qu'ils les faisoient transporter aux États-Unis. Cependant une partie du numéraire qui nous arrive ne fait qu'accroître la vaisselle chez les propriétaires et négocians aisés. Beaucoup d'or se fabrique en bijoux, en caisses de montres, etc. Encore n'ai-je pas dit qu'une somme de 44 millions ait pu être expédiée pour les États-Unis. Il est certain, au contraire, qu'il reste dans

(1) C'étoit le résultat d'un dénombrement général des habitans des États-Unis en 1790, jugé avec raison bien au-dessous de la population réelle, même à cette époque.

l'étranger, employé dans les voyages de l'Europe à la Chine, de la Chine en Europe, etc., ou en acquisitions de differens genres de propriétés, de rentes dans les fonds publics, etc., une partie plus ou moins grande de notre balance, ainsi que pour acquiter les rentes des particuliers dans nos propres fonds ou les revenus des terres appartenantes aux étrangers. Ajoutez que nous avons plus de voyageurs dans l'étranger qu'il n'y a d étrangers voyageant chez nous. Nombre de parens envoyent leurs enfans en Europe pour leur éducation, et cela contribue encore à nous enlever des fonds. Nul doute aussi qu'il ne nous vienne tous les ans des sommes considérables, et sur-tout de la France, en objets précieux, tels que pierreries, bijouteries et horlogeries, dont les officiers des douanes, de côté ou d'autre, n'ont aucune connoissance. Certes, je suis loin de croire que l'importation d'une pareille balance en or soit réelle. Je crois encore moins que cette importation soit nécessaire à la prospérité des États-Unis. D'après les meilleurs autorités, moins de 100 francs par tête suffisent à la circulation des valeurs en France, et en supposant que la distance des habitations en Amérique exigeât, pour chaque individu, quatre fois cette somme (1), moins de quatre millions et demi par an suffiroient pour remplir les besoins de 110 mille hommes, formant l'augmentation

(1) 360 millions d'acres, divisés entre 5 millions d'ames, font 72 acres par personne, et il paroît que la France ne contient pas 6 acres par individu habitant son territoire; ainsi je suis bien loin de la proportion.

de la population. Cela est nécessaire peut-être, mais pas un sol de plus; et tout ce qui est apporté de numéraire au-delà de cette somme, ne peut contribuer qu'à augmenter une richesse superflue dans le pays. Cela est d'autant plus vrai que les Américains ont, depuis l'établissement de leur constitution actuelle, plusieurs banques publiques ou particulières, dont le papier jouit du meilleur crédit, et qui sert de monnoie, mieux encore sous beaucoup de rapports que ne le peuvent des métaux.

Je ne prétends pas non plus que le commerce Américain se soit fait ou doive se faire dans tous les temps sur le même pied qu'à l'époque où la guerre maritime a commencé. Le commerce a dû être infiniment plus avantageux à l'Amérique, depuis la guerre qu'auparavant, et cela, parce que nous avons employé un moindre nombre de bâtimens étrangers, et parce que les bénéfices de tous les côtés ont dû être augmentés. Mais la révolution Française, qui a commencé en 1789, et sur-tout l'espèce de disette qui a régné en France dès le commencement de cette révolution, a donné un essor au commerce Américain, et l'a poussé bien au-delà des bornes qui semblent lui être prescrites dans un temps de tranquillité générale.

Il est probable qu'au retour de la paix, et même de long-temps les Américains n'auront pas les mêmes avantages commerciaux qu'ils ont recueillis en 1789, 1790, 1791 et 1792.

Quoi qu'il en soit, j'espère avoir montré d'une manière satisfaisante comment ce com-

merce, qui s'annonce sous tant d'auspices défavorables (tels que pertes sur les échanges, excédent des importations sur les exportations, etc.) enrichit réellement les États-Unis. J'espère avoir prouvé que les Américains font le commerce d'économie, qui convient aux gouvernemens libres de plusieurs, d'après M. de Montesquieu, et que, *travaillant plutôt pour acquérir que pour conserver, les États-Unis doivent être reconnus un pays indépendant, qui se met en équilibre en s'enrichissant* (1).

Si l'on considère le commerce des États-Unis avec la Russie séparément, on trouvera qu'il est tout en faveur de cette alliée de l'Angleterre. Nous n'avons presqu'aucun des articles dont les Russes ont besoin, ce qui prouve, en quelque façon, que les deux climats se ressemblent; mais les Russes nous fournissent des quantités considérables de chanvre et de fer, deux articles que nous aurions en abondance, si nous étions obligés d'exploiter nos mines, et de fermer nos ports à l'étranger.

L'autre allié des Anglais, le Portugal, nous fournit de quoi payer la Russie, et peut-être pas un sol de plus, car les Américains s'accommodent des forts vins de Madère, de Porto et de Lisbonne. Il n'y a que depuis très-peu d'années que les Américains ont discontinué leur commerce avec le Portugal, pour les produits des grandes Indes, et sur-tout les thés qui se vendoient à bas prix à Lisbonne, mais que nous allons chercher actuellement à la Chine même. Les

(1) *Esprit des Lois*, livre XX, chapitre IV, ligne 23.

vins fins de France suppléeront en grande partie à ces vins de Portugal, quand nous serons assez riches pour les prendre, et alors le Portugal même nous aidera à les payer.

Non-seulement le commerce de ces deux pays se fait pour le propre compte des négocians Américains, mais encore ce sont nos bâtimens qui en font presque exclusivement les transports, et eu égard au volume des objets dont ce commerce est composé, les frets peuvent compenser tout le bénéfice que l'Anglais s'approprie en faisant pour son compte le commerce de ses Colonies avec nous, et en excluant des Iles nos bâtimens de transport au profit des armateurs Anglais.

En effet, le commerce des États-Unis avec les Colonies Anglaises, est extrêmement avantageux aux Américains, quoi qu'on en pense. Les bâtimens ne manquent pas aux Anglais, et ceux-ci ont toutes les dispositions nécessaires pour profiter du monopole.

Il nous est défendu de vendre aux habitans de la Jamaïque, et d'autres de leurs îles, des marchandises fabriquées; mais n'ayant point de fabriques, cette défense ne nous contrarie point, et la réparation de leurs bâtimens marchands en temps de paix est une source de richesse pour nous. On ne peut se dissimuler que ces transports, comme tous ceux dont les Anglais s'emparent à l'aide de leur acte de navigation, ne leur soient avantageux; mais nous nous ferions infiniment plus de tort à nous mêmes que ce commerce ne fait de bien aux Anglais, si, par une mesure que rien ne justi-

fieroit aujourd'hui, nous voulions insister à leur fermer nos ports, jusqu'à ce qu'il leur plaise de nous ouvrir ceux de leurs Colonies. D'ailleurs, le système général de *colonisation* n'a point tellement changé depuis notre séparation d'avec les Anglais, que nous ayons droit d'attendre de ceux-ci les moindres faveurs, et rien ne prouve mieux que ces deux peuples ne se sont pas encore rapprochés, que l'obstination du cabinet Britannique et le refus de notre part de sanctionner cette partie de l'article XII du traité de 1794 qui concerne ce commerce.

Remarquez que, non-seulement les provinces unies des Pays-Bas n'ont jamais pu se faire ouvrir les ports des Colonies Espagnoles depuis qu'elles forment une nation indépendante, ce que l'on devoit attendre de l'inimitié qui existera toujours entre une ci-devant Colonie et une ancienne métropole; mais qu'à leur tour ces provinces se sont efforcées, plus qu'aucune autre puissance, d'éloigner les étrangers de toutes leurs possessions où il y avoit quelque chose à acquérir.

Non-seulement l'Angleterre s'est montrée plus facile que la France, en permettant l'introduction de nos farines et de plusieurs autres articles, dans ses colonies; mais encore elle a permis l'exportation à l'étranger du sucre et du café et quelques autres denrées d'un grand prix, que les Colons Français étoient toujours obligés d'apporter exclusivement à la métropole. Et de fait, les Colons Anglais poursuivent ce commerce avec assez de vigueur, et cependant

dant la balance des échanges doit nous rester comme à l'égard de toutes les autres Colonies Européennes dans l'Archipel Américain.

Le commerce de pelleteries, que font les Américains avec les peuples qui habitent l'intérieur du Canada, nous rend, en quelque sorte, l'intermédiaire entre cette Colonie et l'Angleterre, et quoique ce commerce ne soit que dans l'enfance, et que nous en ayons été privés aussi long-temps que l'a pu faire l'Angleterre, la balance qu'il a dû produire, même avant la guerre, mérite d'être comptée pour quelque chose dans cette recherche. Elle peut compenser le peu de commerce que nous faisions à cette époque avec les possessions des Anglais et des Portugais aux Grandes-Indes. Si, à toutes ces considérations, on ajoute celle que j'ai déjà indiquée, relative aux achats faits à terme en Angleterre, c'est-à-dire, le bénéfice qui résulte pour nous d'un pareil crédit, et l'état croissant de nos exportations, on admettra que les puissances coalisées contre la France ne reçoivent pas de l'Amérique une balance en argent. Pour éclaircir davantage ce point qu'on estime si essentiel, je formerai un état de compte entre l'Angleterre et ses alliés et les États-Unis, en prenant pour base nos livres des douanes, et suivant tous les principes d'échanges que j'ai marqués en parlant des rapports généraux de notre commerce du dehors.

Fourni aux Anglais et à leurs alliés, déduction faite des denrées Américaines réexportées de chez eux, pour environ *trente-huit millions*,

Frais d'expédition, fret et bénéfices rendus dans les ports étrangers, 75 pour cent, *vingt-huit millions et demi.*

Idem, sur trente millions de fabriques, pour compenser pareilles sommes ajoutées sur les prix des douanes Américaines, à 10 pour cent, *trois millions.*

Idem, sur quarante millions d'autres marchandises de plus de volume, à 20 pour cent, *huit millions.*

Approvisionnemens et réparations des bâtimens Anglais, savoir : les frais ci-dessus s'élèvent à 39,500,000 liv., la moitié est fret, et les dépenses peuvent être du quart de celui-ci, ou *quatre millions et demi.*

L'achat des rentes et terres peut s'élever à *trois millions.*

Montant des fabriques non encore échu, *vingt-sept millions.*

Lesquelles sommes réunies, font un total au crédit des États-Unis, de *cent douze millions.*

Ventes faites aux Américains tant d'articles de fabriques que de produits bruts, *soixante-dix millions.*

Il écheoit cette année, pour fabriques vendues à termes, *vingt-trois millions et demi.*

Fret des bâtimens, les frais portés ci-dessus se montent à 39,500,000, dont la moitié est pour fret, ou *dix-huit millions et demi.*

Ces trois articles réunis forment un total de *cent douze millions*; de manière qu'il y a égalité dans les debits et les crédits de ce compte.

Mais pour bien apprécier le commerce d'An-

gleterre avec les États-Unis, il faut entrer dans bien d'autres détails. Que par l'effet de son système colonial ou de ses alliances, elle reçoive de l'argent, ou n'en reçoive pas du commerce Américain, il est infiniment plus important de considérer quels sont ses effets en Angleterre relativement à la force, à la prospérité de la nation. En un mot, il est plus essentiel de considérer la nature ou le caractère de ce commerce, le but vers lequel il est dirigé par le gouvernement Britannique, que l'étendue des importations et des exportations en général.

J'ai déjà fait voir que les envois que nous faisons *en droiture* pour la France et ses alliés, excédoient de quelques millions de livres ceux que reçoivent les Anglais et les leurs; je puis donc me dispenser d'un nouvel examen de cette partie. En effet, la partie qui appelle le plus notre attention ici, est celle des envois d'Angleterre; c'est celle-là qui semble avoir excité le plus la jalousie de la France, parce que, selon moi, elle s'élève à des sommes considérables, et que les ministres Anglais s'en sont vantés.

Quant aux forfanteries des ministres Anglais à l'ouverture de chaque parlement, et dont le traité avec nous a fourni un exemple en 1794, il est assez difficile de distinguer quand le ministre est trompé, ou quand c'est le ministre qui veut tromper.

Le ministre Anglais se vantoit de la dépréciation des assignats, comme de la défection du côté droit de l'assemblée constituante, et l'expérience a prouvé que la France n'en a été

que plus forte, plus terrible pour lui. Quelque fois les malheureux manufacturiers, sans emploi, s'enrôlent, et le ministre s'en glorifie, comme si c'étoit là de bonnes troupes, ou comme si l'on pouvoit voir dans une pareille résolution le signe d'un dévouement généreux de la part du peuple. On fait le même étalage des livres des douanes Anglaises quand un convoi arrive, que lorsqu'un autre a été pris par l'ennemi. Que dis-je? c'est dans le dernier cas que l'on vante le plus une balance de commerce, et c'est la perte des Anglais et le bonheur de l'ennemi qui servent (d'après les ministres) à ranimer le crédit national. Quel sujet de se glorifier, que ce traité avec l'Amérique! On acquiert le pouvoir d'étendre la liste des articles de contrebande, à condition de payer la plupart des articles ajoutés, avec les bénéfices du commerce dessus. Ce qui met le neutre à couvert, et l'excite plus que jamais à porter ses approvisionnemens à l'ennemi, comme l a prouvé le commerce des Américains avec la France depuis ce traité.

Quoiqu'on en pense, l'Anglais a fait des sacrifices de son côté, lorsqu'il a traité avec nous. Il en auroit fait de plus grands, et ce traité eût été tout-à-fait à son préjudice que le ministre s'en seroit encore vanté, et je crois qu'il ne sauroit y avoir de doute à cet égard.

L'Américain viendra-t-il plus long-temps chercher des denrées et les articles des manufactures Anglaises? Non assurément; et ce n'est que la connoissance exacte de notre véritable intérêt, à nous, qui soutient encore ce commerce.

Sur les 70 millions, fournis aux Américains par les Anglais et leurs alliés, il y en a peut-être 20 qui consistent en denrées et matières brutes fournies par la Russie et le Portugal; 20 autres millions doivent nous être fournis en pareils objets par les Anglais seuls. De sorte que, si l'on déduit du total de ces importations le montant des articles provenans des fabriques Anglaises, il est probable que la balance des échanges ne seroit point considérable de côté ou d'autre, et si les bénéfices de transport et autres, étoient également partagés, tous les deux doivent gagner à ce commerce. Mais l'objet qui demande ici notre attention particulière, c'est, comme je l'ai déjà dit, la différence entre les importations et les exportations d'après les livres des douanes, ou 30 millions, plus ou moins, de marchandises fabriquées par les Anglais, et que les Américains achètent habituellement à 12 mois de terme.

Je ne sais s'il est possible de rien dire de neuf contre ce système manufacturier, si destructeur pour l'espèce, mais je crois qu'il convient d'abord de donner quelques idées des véritables moyens dont la force publique s'alimente en Angleterre, pour que certains préjugés ne détruisent pas tout.

Ceux qui veulent connoître à fond les bases sur lesquels la puissance Anglaise s'est élevée au point où elle est, peuvent calculer:

1°. L'effet d'un sol aride ou moins fertile, sur l'industrie et l'économie, dans une île où l'invasion est peu redoutée et où chacun possède

un espoir mieux fondé de jouir du fruit de ses épargnes (1);

L'influence favorable d'une religion qui exclu l'indolence monastique et la soumission à une puissance étrangère;

Les résultats d'une révolution favorable à la démocratie, même après qu'un étranger s'est emparé de la couronne, et lorsque le peuple détaché de toute affection personnelle pour le roi, sacrifie à l'état et non à l'individu, ou croit le faire.

On fera peut-être ensuite l'énumération des lois qui sont l'effet de l'une ou de l'autre de ces deux causes, les faveurs dont jouit l'agriculture à l'égard des contributions publiques, les priviléges du commerce, c'est-à-dire d'une profession dans laquelle aucun genre d'industrie ne déroge à la noblesse; enfin l'état d'un pays où le grand propriétaire se voit obligé en quelque sorte, de veiller à ses propres affaires, pour n'être surpassé ni en richesse ni en grandeur.

Mais ce qui est en même temps une des principales sources et la plus grande preuve de la richesse des Anglais, leur dette publique sera oubliée, ou comptée peut-être comme un obstacle à la prospérité publique chez ce peuple.

Si l'on admet plus facilement que cette dette énorme, dont l'intérêt se payoit régulièrement, soit un signe de la richesse des Anglais, on

(1) Il ne s'en suit pas que les Anglais soient inattaquables : au contraire, leur sécurité ordinaire doit produire une véritable terreur chez eux lorsqu'ils sont sérieusement menacés, et cela même rend plus facile de les vaincre.

objectera que c'est une richesse factice. Eh ! qu'importe à la question dont je traite, que la banque d'Angleterre suspende ses paiemens? Si le peuple Anglais avoit moins d'orgueil et plus d'humanité, il y a long-temps que le ministre eût vainement proposé ses emprunts. Aussi n'est-ce pas une raison de les aimer parce qu'ils sont riches. Mais calculez ce que leur doivent (en argent s'entend) tous les peuples qui commercent avec eux, le produit de leur commerce maritime, la valeur des denrées et marchandises entassées dans leurs magasins, les richesses immenses qui couvrent cette île dans toutes les directions. Calculez tout cela avec le *mécanisme des sociétés* sous vos yeux, et vous serez convaincu que les bourses des Anglais n'ont rien à craindre autant que la fierté d'un peuple débiteur.

L'état de Pensilvanie, comme la plupart des états composant la république Américaine, avoit autrefois un papier-monnoie (1). Ce n'étoit en effet ni le gage d'une dette ni des billets sans intérêt, en faveur du porteur. Cet état prêtoit à intérêt aux citoyens une monnoie de fiction qui répondoit à tous les besoins des commerçans et des propriétaires, laissant, pour les petites transactions, l'or et l'argent, toujours assez rares. L'intérêt qu'on retiroit de cette monnoie suffisoit pour frayer à la plupart des dépenses publiques ; les taxes

(1) On sait que pendant la guerre de l'indépendance, les États-Unis ont eu une autre monnoie de papier, et que cette monnoie a eu le sort des assignats ; mais ce n'est pas dans de telles circonstances qu'on réussit à fonder le crédit public.

étoient par conséquent d'autant moins considérables, et nul pays n'a plus prospéré que la Pensilvanie. C'étoit peut-être la perfection de la législation en fait d'économie politique.

Le roi Frédéric II, de Prusse, avoit dans ses coffres plus de numeraire qu'il n'en circuloit dans son royaume, s'il faut en croire les rapports des meilleurs historiens. George I et ses successeurs ont créé, pour ainsi dire, la dette d'Angleterre. A en croire les philosophes Anglais, Frédéric II étoit le meilleur politique d'entre ces rois, et les ministres Anglais les plus aveugles de tous les ministres; il est certain que, rarement, les taxes plaisent aux contribuables; il est certain aussi que, pour ce qui concerne le bien du prince, ces philosophes ont raison, car rien ne tend plus à humilier l'individu que d'avoir à demander toutes les fois qu'on a besoin. Mais il s'agit de l'intérêt des peuples, puisque ce sont eux qui font la force de l'état, et rien ne met le prince au pouvoir du peuple autant que la liberté qu'auroit celui-ci de refuser les subsides. Je vois donc que les rois d'Angleterre ont travaillé de tous leurs efforts à s'affoiblir, tandis que le roi de Prusse a tout fait pour se rendre indépendant de son pays. Mais je vois aussi que l'Anglais s'est enrichi, tandis que le Prussien s'appauvrissoit, ou n'a point augmenté ses richesses dans la même proportion. Or, la raison de cette difference, je l'ai fait connoître: l'un resserroit l'argent, et l'autre augmentoit le numéraire.

Une dette publique opère le bien de deux manières

manières, savoir; 1°. en retirant de petites sommes des mains de ceux qui, vivant de leur travail, ne veulent point ou ne peuvent pas faire valoir leurs épargnes; 2°. en soutenant la confiance générale et en augmentant à la fois par ce moyen et le crédit des particuliers et le signe représentatif des valeurs. « J'appellerai » volontiers l'économie la seconde providence » du genre humain » disoit Mirabeau dans l'un de ses derniers discours. « La nature se » perpétue par des reproductions; elle se dé- » truit par les jouissances. Faites que la subsis- » tance même du pauvre ne se consomme pas » toute entière; obtenez de lui, non par des » lois, mais par la toute-puissance de l'exemple, » qu'il dérobe une très-petite portion de son » travail, pour la confier à la reproduction » du temps, et par cela seul, vous doublerez » les ressources de l'espèce humaine ». Voilà l'exemple qu'offre la dette publique, et voilà où s'entassent les épargnes du peuple. Sous ce point de vue, il vaudroit mieux assurément que l'état s'endettât, quand même les emprunts ne serviroient qu'à bâtir avec de l'or et de l'argent des monumens à la prévoyance.

« Mais quelle est donc cette autre cause » si active, si puissante de ce prix, un peu » au-dessus du nécessaire, qui donne à tout » un accroissement de vie? » demande M. de Casaux. « C'est le crédit; c'est ce talisman » prodigieux qui réalise tout ce qu'il imagine, » puisque tout ce qu'il imagine a le même » avantage que la réalité. Combien de capi- » taux n'eûssent jamais existé, s'il ne les eût

„ supposés des années entières avant qu'ils „ existâssent (1) „. Ce ne sont plus l'or et l'argent qui remplissent le trésor des Anglais; le crédit a depuis long-temps exclu de toutes les opérations de la capitale ces millions dont s'est composée la dette ; et d'après les meilleurs calculateurs, tout ce que ce peuple possède d'espèces, rempliroit à peine l'emprunt de la dernière année. L'or et l'argent d'Angleterre circulent dans toutes les provinces. Ils ne servent qu'à faciliter les moindres échanges des habitans, et ni les emprunts, ni les remboursemens ne les leur retirent. « Riches en „ sol, riches en industrie, nous ne l'avons „ jamais été en numéraire; „ a dit Mirabeau aux Français « que nos voisins doivent rire de „ nos craintes ! Comparez leur sol, leur popu- „ lation, leurs moyens aux nôtres; comparez „ ensuite à notre quantité de numéraire les „ valeurs qu'ils savent mettre en activité, vous „ verrez qu'ils ont plus que nous sans com- „ paraison et que, dans les valeurs qui forment „ leur circulation, il entre plus de billets que „ d'espèces „. Cet orateur célèbre parloit des assignats : mais croyez que s'il revenoit au monde, et qu'il apprît comment ce papier a fait l'office des metaux quand il y en avoit en France 40 milliards, il auroit les mêmes idées, et souscriroit avec moi à ce paragraphe de

(1) « Il pourroit arriver, dit M. de Montesquieu, en parlant » de l'Angleterre, qu'elle entreprendroit au-dessus de ses forces » naturelles, et feroit valoir contre ses ennemis des immenses » richesses de fiction, que la confiance et la nature de son » gouvernement rendroient réelles». *Esprit des Loix*, livre XIX, chapitre 27.

l'ouvrage du citoyen Arnould, écrit il n'y a qu'un an. « Loin que le système d'emprunts, » par l'impôt, soit un principe de destruc- » tion pour l'Angleterre, ce système est essen- » tiellement celui de sa vigueur, le complément » et le lien de ses forces actives et productives; » c'est l'immense levier à l'aide duquel elle a » conquis sa propre sûreté et le commerce du » globe avec le moins de sacrifices possible » de sa population ».

Je reviens à mon sujet.

« Le commerce n'est pas pour l'Europe un » échange de travaux, dans lequel toutes les » nations trouveroient chacune leur avantage; » il n'y en a pas une qui ne voulût anéantir » toutes les autres; *et aucune ne songe aux moyens* » *d'accroître sa puissance réelle* (1). Ainsi il ne convient pas à ces nations que les travaux soient également partagés; on croit que, plus on a de manufactures, plus l'étranger est dans notre dépendance, comme si l'habitude étoit plus forte que la nature même, et que l'homme pût se passer de pain pour avoir un bel habit; comme s'il valoit mieux vendre à ses voisins les subsistances du peuple que de leur acheter un objet superflu, ou, ce qui est la même chose, se refuser à leur acheter un objet superflu de crainte que les subsistances n'augmentent.

M. de Casaux nous rappelle un fait « aussi » incontestable, aussi peu contesté en France » qu'en Angleterre; savoir: que, dans les

(1) *Du Commerce et du Gouvernement*, chapitre XXIX. Ouvrage élémentaire, par M. de Condillac.

» deux pays le total de la terre ne produit » pas les trois quarts de ce qu'il doit pro- » duire ».

Et comment pouroit-on s'imaginer qu'il fût de la politique de l'un ou de l'autre peuple de rançonner l'agriculture par l'industrie, comme cela se faisoit, et comme cela se fait encore en Angleterre? Là, il n'est point permis au cultivateur de s'occuper à faire des boutons dans les intervalles où il ne peut travailler aux champs; là, on accorde des primes aux cultivateurs étrangers, pour avoir apporté dans le pays les denrées que les naturels ont à vendre. Les manufacturiers veulent qu'on achète d'eux exclusivement; ils se font payer des primes à la sortie de leurs marchandises, et ils ne négligent point de soumettre à la taxe les marchandises venant de l'étranger, afin de faire payer plus cher aux cultivateurs ce que ceux-ci sont obligés de leur acheter(1). Non contents d'assujettir ainsi leurs concitoyens, les artisans excitent le gouvernement à établir des Colonies à grands frais et à y envoyer des cultivateurs pour créer de nouveaux consommateurs de leurs fabriques, et le gouvernement défend aux artisans d'y aller, et aux Colons d'y établir aucunes manufactures. De-là, les révoltes: pour obtenir de nouveaux marchés pour les produits de l'industrie, le gou-

(1) D'après l'auteur des *Recherches sur la richesse des Nations*, Adam Smith, le montant des droits d'entrée de l'année commencée au 5 juin 1754, étoit d'environ 120 millions tournois, dont la moitié environ fut payée en primes. *Debentures and drau backs.*

vernement déclare la guerre à ses voisins, et si, après avoir versé des torrens de sang et dépensé des sommes énormes, on n'a point réussi, les artisans obligent le gouvernement à faire la paix à quelque condition que ce soit, ou bien ils échangent les instrumens de leur profession contre un mousquet, et vont grossir encore le nombre des victimes. Et l'on voudroit qu'un peuple prospérât sous un système pareil !

Il sembleroit au premier coup d'œil que l'esclavage des cultivateurs, si je puis m'exprimer ainsi, produisit la liberté des artisans, et que le bas prix des produits des terres dût laisser à ces derniers des bénéfices plus considérables. Il en seroit ainsi peut-être s'il n'y avoit point de concurrence au-dehors, et que l'on pût faire sans obstacle ses approvisionnemens de subsistances chez l'étranger. Alors même l'état ne feroit que métamorphoser ses cultivateurs en artisans, et ceux-ci renfermés dans des baraques, et menant nécessairement une vie sédentaire, s'affoibliroient, et il s'ensuivroit une dépopulation funeste à l'état. Au contraire, le pays étranger qui auroit échangé des manufacturiers contre des cultivateurs, en deviendroit beaucoup plus fort, et demeureroit, en définitif, le seul pays peuplé, le seul pays puissant.

Parce que 4 à 5 livres de laine ne valent que 4 à 5 livres numéraire, et que l'habit de drap que pourroient faire ces 4 à 5 livres de laine, vaut 16 à 20 livres en argent, si l'on exporte la laine, on croit bonnement que la nation ne

retire que le quart du produit territorial, et que, par conséquent, l'étranger doit s'enrichir dans la même proportion. Ne seroit-il pas aussi naturel d'imaginer que, si l'on pouvoit tripler ou quadrupler le nombre des moutons, la nation trouveroit tout autant de profit à vendre à l'étranger toutes ses laines? Et n'est-il pas de la dernière évidence qu'elle le feroit d'abord avec une moindre portion de travail? Or, on ne travaille pas pour donner plus pour moins, et ce n'est que par cette balance qu'on juge des progrès que font les nations.

Mais on ne veut pas que la laine sorte du pays, ni permettre que l'étranger apporte du drap; il en résulte que le consommateur, soit cultivateur, soit négociant, soit fonctionnaire public, paye ce drap 25 liv. au lieu de 20, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'on fait la guerre aux trois quarts de la nation pour enrichir l'autre quart. La conséquence est que tout le monde se met à filer la laine, et bientôt le drap tomberoit au prix où il étoit, la nation ne gagneroit pas un sol de plus en produit, ni un homme de plus en population. Mais si vous négligez les moutons, l'étranger fixera le prix de votre matière, et s'il se présente un autre fabriquant à meilleur marché que vous, il fixera aussi le prix de votre drap, et voilà précisément où vous en êtes.

Croyez que 8 francs, prix d'un quintal de blé, valent 8 francs, prix de tout autre chose. Le point essentiel n'est point le drap ou les boutons : c'est la nourriture. « Elle est, de » l'aveu de Smith, seulement la source origi-

„ naire du revenu, mais tous les produits de „ la terre qui fournit ensuite les revenus, „ acquièrent cette partie de leur valeur, des „ améliorations dans le pouvoir du travail qui „ produit la nourriture, et au moyen de la „ culture et de l'amélioration des terres „.

Mais lorsque la classe manufacturière devient par le nombre la nation même, l'état n'existe plus, pour ainsi dire; les artisans moins attachés au sol qu'à leur profession, se disperseront sur tout le globe. Là où on pourra leur fournir les vivres et les matières à meilleur marché, et où ils seront assurés d'obtenir les plus hauts prix pour les objets qu'ils fabriquent, ils se fixeront de préférence, et certes, leur pays ne pourra entrer en concurrence, quand, tous, ils se trouvent être les rivaux les uns des autres, et qu'il ne reste plus de cultivateurs pour leur fournir les subsistances, ou pour acheter leurs marchandises.

On voit aisément que les spéculations de l'artisan tendent à diminuer le produit territorial plutôt qu'à l'augmenter. Son travail étant borné, il lui est indifférent que les prix baissent pourvu que les subsistances et les matières premières baissent dans la même proportion, et il a grand soin, comme nous l'avons remarqué, d'obtenir les plus hauts prix de l'étranger, tandis que le cultivateur ne pouvant en profiter, se décourage, sème moins et finit par abandonner la charrue.

Le cultivateur a besoin aussi que les denrées se vendent bien; mais ses spéculations tournent

vers l'amélioration, et le plus grand produit est avantageux pour lui, soit qu'il se consomme dans l'intérieur, soit que la sortie en soit permise. Cependant vous voulez réduire les prix : il sème moins, parce que, par ce moyen, il espère les soutenir, et plus on le contraindra, moins le produit sera considérable. « A mesure que l'industrie et les arts » s'etendent et fleurissent » dit Rousseau « le » cultivateur méprisé, chargé d'impôts nécessaires à l'entretien du luxe, et condamné » à passer sa vie entre le travail et la faim, » abandonne ses champs pour aller chercher » dans les villes, le pain qu'il y devroit porter. Plus les capitales frappent d'admiration » les yeux stupides du peuple, plus il faudroit » gémir de voir les campagnes abandonnées, » les terres en friche et les grands chemins » inondés de malheureux citoyens devenus » mendians ou voleurs, et destinés à finir » un jour leur misère sur la roue ou sur un » fumier (1).

Voilà le tableau que présente l'Angleterre, grace à ce système destructeur. Je sais qu'au moyen d'un grand commerce et d'un grand crédit, d'immenses capitaux ont reflué sur les terres chez les Anglais (2); mais Smith, l'auteur des *Recherches sur la richesse des Nations*, nous assure que la plupart des terres qui

(1) *Origine de l'inégalité parmi les hommes.*

(2) Arthur Young prétend qu'il faudroit en France pour dix milliards, argent de ce pays, distribués sur les campagnes pour que les capitaux d'agriculture fûssent égaux à ceux employés sur les terres des Anglais. *Voyages en France*, tome III, page 108.

sont

sont cultivés aujourd'hui, l'étoient au temps de la reine Elisabeth, c'est-à-dire, il y a près de deux siècles, et je suis intimement convaincu qu'il y a des terres cultivées en Amérique, dont le sol est inférieur à quelques-unes de celles qui restent à défricher en Angleterre, pour peu qu'on calcule le moindre avantage du côté des Anglais; et si les villes Anglaises sont peuplées, les campagnes et les villes sont infestées de voleurs et de mendians, quoique la rigueur des lois pénales d'Angleterre soit portée jusqu'à l'excès, et que le nombre des hospices civils soit incalculable.

En effet, les arts qui diminuent la masse de richesse, paroissent soutenir et même augmenter infiniment l'inégalité des fortunes, remplissant ainsi le but pour lequel ils avoient été inventés (1). On a bien voulu nourrir le peuple à condition qu'il se rendroit esclave, et voici, au rapport d'un Anglais, ce qui est arrivé de ce *nec plus ultra*. « La taxe des » pauvres pour l'Angleterre seulement passe » trois millions et demi sterling (85 millions » environ, argent de France) si on y joint » les charités particulières et hopitaux fondés, » somme suffisante pour nourrir le dixième de » ses habitans..... Les écoles charitables nour- » rissent et élèvent le vingtième des enfans qui

(1) « Dans nos états d'aujourd'hui, observe M. de Montesquieu, » les fonds de terre sont inégalement distribués; ils produisent » plus de fruits que ceux qui les cultivent n'en peuvent consommer, et si l'on y néglige les arts et qu'on ne s'attache » qu'à l'agriculture, le pays ne peut être peuplé ».

» y naissent : cependant dans les villes, les » rues sont pleines de pauvres qui bientôt » mendient sur les grands chemins les armes » à la main (1) ». Il y a près de cinquante ans que cela fut écrit, et Arthur Young nous instruit que les taxes des pauvres augmentent annuellement de deux millions quatre cents mille livres. Quant aux jugemens criminels, je n'entreprendrai point d'en faire le tableau, il paroît depuis peu un ouvrage d'un nommé Calhoun, dans lequel le lecteur peut voir en détail toute l'horreur du système Anglais Certes ce n'est point là donner de la consistance à l'état. « Ne souffrez ni des gens opulens » ni des gueux » dit Rousseau ; « ces deux états » naturellement inséparables sont également » funestes au bien commun. C'est la médiocrité » qui fait la véritable force d'un état.

Revenons à M. de Condillac.

« Pourquoi, disoit-on, envoyer chez les » Troyens des matières premières que nous » pouvons mettre en œuvre nous mêmes ? Est- » il raisonnable de porter chez l'étranger notre » argent et nos productions, pour y faire » subsister des artisans qui, en consommant » chez nous, augmenteroient notre population » et nos richesses ». Mais voici ce qu'il répond : « En excluant les négocians des autres nations, » un peuple vend ses marchandises à plus bas » prix, et il achète à plus haut prix les marchan- » dises étrangères ; ses manufactures tombent,

(1) *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne*, par John Nicolls.

» son agriculture se dégrade, et il fait tous les » jours de nouvelles pertes; cependant, » ajoute-t-il « le gouvernement ne se doutoit pas de la » faute qu'il avoit faite. Il croyoit, au con- » traire, que le commerce apportoit dans » l'état plus de richesses que jamais : il en » jugeoit ainsi à la fortune de *quelques* né- » gocians Troyens Mais ces négocians s'en- » richissoient *aux dépens de l'état.*

Le système manufacturier est évidemment un mélange d'encouragemens et de restrictions, et Smith avoue lui même que « tout » système qui tend, soit par des encoura- » gemens extraordinaires, à attirer une plus » grande portion du capital de la société vers » quelque genre particulier d'industrie, que » ne lui apporteroit le cours naturel des » choses; soit par des restrictions extraordi- » naires, à exclure d'une espèce d'industrie » quelque portion du capital qui, sans ces » restrictions, y seroit employée »; il avoue dis-je qu'un tel système « est, en réalité, » subversif du grand objet qu'il est destiné » à créer. Il retarde au lieu d'accélérer le pro- » grès de la société vers un état de véritable » richesse et grandeur, et diminue, au lieu de » l'accroître, la vraie valeur du produit réel » des terres et de l'industrie » (1).

(1) *Recherches sur la Richesse des Nations*, livre IV, » chapitre 9. « Dans ce livre IV, dit l'auteur, j'ai essayé de » montrer comment le système de commerce (celui d'Angle- » terre) n'a point été favorable aux revenus de la grande masse » du peuple. Il paroît ne pas avoir été plus favorable au re- » venu du souverain ». Voyez ce livre V, chapitre 2.

Enfin l'expérience de toutes les nations nous prouve que l'encouragement des manufactures nuit à la prospérité publique, puisque, parmi les peuples régis par les mêmes lois civiles, ceux qui dirigeoient leurs travaux vers les campagnes ont atteint le plus haut degré de prospérité. La Chine offre l'exemple le plus frappant de cette vérité. Suivant M. de Paw, « les métiers qui ne sont exercés que par » des ouvriers sédentaires en Europe, sont » exercés dans les états despotiques de l'Asie, » par des ouvriers ambulans, » et il ajoute « qu'on est bien revenu de l'erreur où on » a été pendant long-temps au sujet des lettrés » de la Chine ; on croyoit qu'ils honorent » ceux qui exercent les arts mécaniques, tandis » qu'ils les méprisent souverainement » (1). Or la population de la Chine est par lieue carrée comparée avec celle de France, d'après l'estimation de M. de Voltaire, comme 3 est à 5. « La Chine est le pays où les terres sont » les mieux cultivées, où les impôts sont les » plus forts et les mieux payés » (2).

Le Milanais ne possède aucune manufacture, mais une population active, une grande exportation chez l'étranger, une consommation considérable dans l'intérieur, des chemins superbes, des villes opulentes et en grand nombre, une grande circulation, l'intérêt de l'argent fort bas, et le prix du travail très-élevé. Et malgré le système abominable de

(1) *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois.*
(2) *Discours sur l'économie politique*, de J. J. Rousseau.

son ancien gouvernement, ce pays a été estimé être en proportion de son territoire deux fois plus fort que la France ou l'Angleterre. Quiconque l'aura bien connu, ne sera pas étonné des réflexions qui ont été adressées à ce peuple depuis sa régénération par l'homme qui y a le plus contribué. « Divisés et pliés depuis » tant d'années à la tyrannie, vous n'eûssiez » pas conquis votre liberté, mais sous peu » d'années, fûssiez-vous abandonnés à vous » mêmes, aucune puissance de la terre ne sera » assez forte pour vous l'ôter (1).

La brochure que le lecteur a sous les yeux représente la nation Américaine dans un état de prospérité qui n'est surpassé nulle part. J'ose croire que rien n'est exagéré de mon côté; et certes, les Américains n'en sont pas redevables à leurs manufactures, puisque l'étranger leur fournit une si grande quantité d'articles fabriqués qu'on croit pouvoir nous reprocher ce commerce.

Il est vrai que « la supériorité d'industrie, » d'activité et de capitaux dans une nation, » ne lui donne d'autres avantages que de » fournir aux nations avec qui elle commerce » plus de moyens pour augmenter leur propre » industrie et leur activité » (2). Il est vrai, dis-je, que la prospérité d'un pays agricole et commerçant, comme l'Amérique du Nord, est due en partie aux sacrifices des peuples

(1) Voyez l'adresse du général Buonaparte aux Cisalpins, insérée dans *l'Ami des Lois*, du 6 frimaire.

(2) *Mécanisme des sociétés.*

avec qui nous commerçons; mais qu'on n'aille pas se persuader que, pour retirer d'aussi grands avantages, les États-Unis fassent quelques sacrifices pécuniaires de leur côté. Au contraire, les droits d'entrées sur toutes les marchandises ont été presque doublés depuis le commencement de cette guerre, et particulièrement sur les marchandises venant d'Angleterre. Les douanes qui, avant la guerre, ne produisirent que 15,785 290 liv. 10 s. argent de France, ainsi que je l'ai déjà dit, ont donné au trésor public, dans le cours de l'année qui a commencé au premier octobre 1795, la somme de 6,135,956 dollars, faisant plus de 32 millions tournois; mais le montant des droits acquittés, soit en argent, soit en obligations à termes, s'élevoit à plus de 50 millions, c'est-à-dire, au double du montant des dépenses ordinaires, y compris l'intérêt de la dette nationale et étrangère, lesquelles dépenses ont diminué plutôt qu'augmenté dans le même temps (1).

Pour conclure, j'offrirai au lecteur quelques considérations sur ce commerce par rapport aux mœurs et à la conservation de la liberté,

---

(1) Qu'on compare ce produit, soit avec la recette provenant de l'ancienne ferme générale qui s'élevoit, suivant M. Necker, à 166 millions, y compris les frais de recouvrement de 22,300,000 livres, soit avec le produit actuel des droits des douanes de la république française, qui doit être porté à 18 millions seulement, y compris les nouveaux droits sur le tabac, d'après la loi du 9 vendémiaire; qu'on compare ces produits, dis-je, avec la population et la richesse respectives des deux nations, et l'on sera convaincu que les Américains n'ont accordé aucune douceur aux marchands Anglais ou aux manufactures Anglaises.

et conséquemment, par rapport à l'indépendance des États-Unis.

Pour caractériser les mœurs Américaines, il suffit de dire qu'elles ont été assez pures pour que le peuple ait choisi et établi un gouvernement populaire. Mais, dira-t-on, comment conserver les mœurs dans un pays qui s'enrichit comme le nôtre? Des auteurs respectables ont établi que la société a une tendance perpétuelle à se corrompre, et, en général, ils se fondent sur l'augmentation des richesses.

J'ai déjà dit, au commencement de cet ouvrage, qu'à moins qu'on puisse concilier l'augmentation des richesses avec la liberté publique, il faut renoncer à la république. En effet, « la liberté gouverne les hommes » pour rendre le sol fertile et riche » (1). Si la liberté détruit la liberté ou un peu plus tôt ou un peu plus tard, à quoi bon sacrifier tant de sang, son bien et sa tranquillité pour l'obtenir? Mais n'est-ce pas une étrange confusion des choses que de mettre la république en ligne avec les pyramides Égyptiennes que le temps détruit ou a détruites. Il n'en est pas d'un grand génie comme d'une statue. Les hommes ne cherchent aujourd'hui que ce qu'ils ont cherché depuis le commencement des temps, le bonheur! Ce qui fut juste, l'est encore et le sera jusqu'à la fin du monde. Disons le franchement : chacun est gouverné aujour-

(1) *Commission des Onze, Discours préliminaire au rapport sur la Constitution de l'an III.*

d'hui, l'a toujours été, et le sera toujours par son intérêt personnel. Cet intérêt personnel nous enseigne à faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fît; et quoiqu'on en dise, les hommes n'en deviennent ni moins bons ni moins éclairés. La liberté est le dieu tutélaire des républicains; elle renferme en elle-même le remède à tous ses maux réels ou imaginaires, et le pouvoir de se perpétuer, n'en doutez pas. Vous qui craignez ou qui désirez la chute des républiques, étudiez *l'Esprit des Lois*, livre IX, *l'Examen des mœurs et des principes*, par le docteur Brown, section X, ou le *Projet de paix perpétuelle* de l'abbé de St.-Pierre, par Rousseau.

Après avoir fait un tableau bien satisfaisant des mœurs simples d'un peuple agricole qui jouit de la liberté du commerce, M. de Condillac ne reconnoît qu'un seul moyen d'y introduire le luxe et la corrpution des mœurs, c'est d'y établir des monopoles. Mais la liberté n'existe plus là où il y a des monopoleurs, et je ne vois pas comment ils peuvent s'introduire dans un gouvernement populaire. « Je veux » dit-il ailleurs « qu'une monarchie » ne puisse jamais être trop riche; » et il rappelle ensuite cette vérité importante : « ce n'est » pas dans l'excès de la richesse qu'est le » mal qui la détruit, c'est dans la distribution » inégale des richesses ». Notre république ne sera probablement pas moins heureuse que cette monarchie là, et quant à moi, je serai tranquille sur le sort de ma patrie, tant qu'il ne s'y établira ni privilgées ni droits exclusifs.

Car

Car en dernière analyse, le luxe, ce luxe qui effraie tant nos politiques modernes, n'est autre chose que la jouissance d'objets dont la masse de la société est privée.

Vous dites que les hommes n'ont pas tous les mêmes moyens de s'enrichir et de jouir. Les puissances de l'Europe diffèrent aussi dans leurs forces et dans leurs limites respectives, et pourtant des hommes mieux instruits que nous vouloient établir une paix perpétuelle entre elles. Que falloit-il pour que ce projet fût adopté ? la volonté ! Mais la liberté, la république, nous les avons voulues ! Croyez qu'il y a entre tous les hommes d'un même état, en les prenant *tels qu'ils sont*, *et non tels qu'ils devroient être*, comme entre toutes les puissances souveraines " une action et une réac-" tion qui, sans les déplacer tout-à-fait, les " tient dans une agitation continuelle; et leurs " efforts sont toujours vains et toujours renais-" sans, comme les flots de la mer qui, sans " cesse agitent sa surface, sans jamais en " changer le niveau. Aucun d'eux *ne pouvant* " avoir de ressources exclusives, la résistance " est à la longue égale à l'effort, et le temps " rétablit bientôt les brusques accidens de la " fortune, sinon pour chacun en particulier, " au moins pour la constitution en général ".

" Lorsque la démocratie est fondée sur le " commerce " observe M. de Montesquieu, " il peut fort bien arriver que des particuliers " y ayent de grandes richesses, et que les " mœurs n'y soient pas corrompues. C'est que " l'esprit du commerce entraîne avec soi celui

„ de frugalité, d'économie, de modération, de „ travail, de sagesse, de tranquillité, d'ordre „ et de règle. Mais la plupart des arts “ dit Xénophon “ corrompent le corps de ceux „ qui les exercent, ils obligent de s'asseoir „ à l'ombre où près du feu: on n'a de temps „ ni pour ses amis, ni pour la république „. Et Aristote lui-même a reconnu que “ les „ meilleures républiques étoient celles où les „ citoyens s'attachoient à l'agriculture „.

Le contentement dans la servitude est le dernier des vices, comme l'amour de la patrie est la première des vertus. Nos besoins étant de deux sortes, ceux qui sont d'une nécessité absolue, et ceux que l'habitude seule rend indispensables, le cultivateur peut être regardé comme seul propriétaire. Retirant de la terre tout ce qui lui est absolument nécessaire, il doit le mieux aimer sa patrie, et avoir le plus d'horreur pour l'esclavage, par la même raison que l'artisan, qui n'a d'utile que ce qu'un autre veut bien lui fournir, et qui, ne connoissant pas le sol qui le fait vivre, ne pourra s'y attacher. Et encore, quelle différence à l'égard du surabondant, entre l'état qui n'exige qu'un ou deux consommateurs extraordinaires, comme l'agriculture, et celui qui en a besoin de 50, de 100 ou de 1,000 comme l'artisan!

“ Nous osons nous mocquer „ dit M. de Voltaire en parlant des Chinois “ d'un peuple „ qui professoit la religion et la morale la „ plus pure, plus de deux mille ans avant „ que nous eûssions commencé à sortir de „ notre état de sauvages, et dont les mœurs

„ et les coutumes n'ont souffert aucune alté-
„ ration, tandis que tout a changé parmi
„ nous „ (1). Ne croyez pas que cela vienne du peu de communication qu'a ce peuple avec l'étranger. Pour son honneur, il n'a jamais commencé de guerre, mais il a été conquis, d'abord par les Monguls, et ensuite par les Tartares, et les conquérans établis à la Chine adoptent ses mœurs. L'étranger y possède des terres, et à moins que ce ne soit des domaines publics, il les laisse à ses descendans. Quelles sont donc les causes de ce bonheur continuel? Je n'en connois que deux principales, et les voici : 1°. dans l'Asie il n'y a rien qui ressemble à la noblesse d'Europe ; on ne trouve nulle part en Orient, un ordre de citoyens distingués des autres par des titres héréditaires, par des exemptions et par des droits attachés uniquement à la naissance (2) ; 2°. l'encouragement donné par le gouvernement à l'agriculture et l'éloignement du peuple pour les arts mécaniques, et sans doute les maitrises, les communautés, les taxes des grains, les prîmes (*Bounties*), les fermes, les compagnies privilégiées, ou tout autre moyen par lequel s'établit et se perpétue l'inégalité parmi les fortunes, qui en est la conséquence.

C'est ainsi qu'on a pu dire que „ les la-
„ boureurs forment sans contredit le corps
„ le plus respectable de l'empire, et qu'ils ont
„ autant de vertus que la populace des villes

(1) *Essai sur les mœurs.*
(2) *Essai sur les mœurs*, cité ci-dessus.

» en a peu ; car rien » dit M. de Paw, que je cite ici « n'égale leur retenue, leur sobriété » et leur ardeur pour le travail » (1).

« Tant que l'agriculture a été regardée comme » le premier art, comme celui auquel tous » les autres doivent se rapporter, les hommes, » bien loin de pouvoir s'amollir, ont été néces- » sairement sobres et laborieux. La simplicité » de leurs mœurs subsistera tant que les ci- » toyens ne seront qu'agriculteurs : et il s'en » conservera quelques restes dans tous les temps » où l'agriculture sera en quelque considéra- » tion parmi eux ». A ces grandes vérités que nous a laissées M. de Condillac, je ne puis qu'ajouter avec M. Jefferson, vice-président des États-Unis, et auteur des *Notes sur la Virginie* « que la corruption des mœurs dans la » masse des cultivateurs est un phénomène » dont aucun siècle, ni aucune nation n'ont » donné d'exemple, c'est un malheur réservé » à ceux qui, ne cherchant pas leur nourriture » dans les bienfaits du ciel et dans leur propre » sol et travail, dépendent, pour cette nour- » riture, du hasard et du caprice des chalands » (*Customers*) la dépendance enfante la sou- » mission et la vénalité, elle étouffe les germes » de la vertu et prépare des instrumens propres » aux vues des ambitieux. Les charpentiers, » les maçons, les charrons sont nécessaires à » l'agriculture ; mais pour les ouvrages des

(1) On ne trouve pas les mêmes vertus chez les commerçans de la Chine, ce qui est dû à l'avilissement de l'état ou profession, mais le peuple Chinois est fabriquant, et le père du Halde dit que « le commerce intérieur de la Chine est plus grand » que celui de toute l'Europe ».

» manufactures en général, que l'Europe con-
» serve ses atteliers, il vaut mieux porter nos
» approvisionnemens, nos matériaux aux ou-
» vriers qui y sont, que de transporter ces
» ouvriers vers les approvisionnemens et les
» matériaux, et avec eux leurs mœurs et leurs
» principes ».

Tel est notre commerce, telle est notre politique. Et persuadez-vous bien qu'*aucune circonstance particulière ne peut affoiblir une nation, tant que les principes dont elle a tiré sa force, existent* (1). C'est ainsi que la liberté, notre dieu, comme Dieu même « a du rapport
» avec l'univers, comme créateur et comme
» conservateur : les lois selon lesquelles il a
» créé, sont celles selon lesquelles il conserve.
» Il agit selon ces règles, parce qu'il les con-
» noît ; il les connoît, parce qu'il les a faites ;
» il les a faites, parce qu'elles ont du rapport
» avec sa sagesse et sa puissance » (2). Et si
» l'Écriture elle-même nous donnoit de Dieu
» quelqu'idée indigne de lui, il faudroit la
» rejeter, en cela, comme vous rejetez en géo-
» métrie les démonstrations qui menent à des
» conclusions absurdes; car de quelque authen-
» ticité que puisse être le texte sacré, il est
» encore plus croyable que la Bible a été altérée,
» que Dieu soit injuste ou malfaisant » (3).

---

(1) Expressions du docteur Brown qui ne sont qu'un développement de cette idée de M. de Montesquieu : « Les raisons » souvent compliquées et inconnues qui font qu'un pareil état » a subsisté, font qu'il se maintiendra encore ». Voyez les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains.*

(2) *Esprit des Lois*, livre I, chapitre I.

(3) *Lettre de Rousseau à d'Alembert.*

36407

D798.
G854